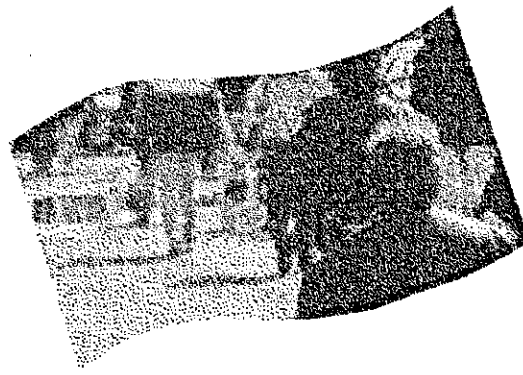


**Évolution des indicateurs
de lésions professionnelles
indemnisées par secteur
d'activité, Québec,
1986-1996**



**ÉTUDES ET
RECHERCHES**

François Hébert

Février 1999

R-215

RAPPORT



IRSST
Institut de recherche
en santé et en sécurité
du travail du Québec

La recherche, pour mieux comprendre

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec (IRSST) est un organisme de recherche scientifique voué à l'identification et à l'élimination à la source des dangers professionnels, et à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Financé par la CSST, l'Institut réalise et finance, par subvention ou contrats, des recherches qui visent à réduire les coûts humains et financiers occasionnés par les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Pour tout connaître de l'actualité de la recherche menée ou financée par l'IRSST, abonnez-vous gratuitement au magazine *Prévention au travail*, publié conjointement par la CSST et l'Institut.

Les résultats des travaux de l'Institut sont présentés dans une série de publications, disponibles sur demande à la Direction des communications.

Il est possible de se procurer le catalogue des publications de l'Institut et de s'abonner à *Prévention au travail* en écrivant à l'adresse au bas de cette page.

ATTENTION

Cette version numérique vous est offerte à titre d'information seulement. Bien que tout ait été mis en œuvre pour préserver la qualité des documents lors du transfert numérique, il se peut que certains caractères aient été omis, altérés ou effacés. Les données contenues dans les tableaux et graphiques doivent être vérifiées à l'aide de la version papier avant utilisation.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

IRSST - Direction des communications
505, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2
Téléphone : (514) 288-1 551
Télécopieur: (514) 288-7636
Site internet : www.irsst.qc.ca
© Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec,

**Évolution des indicateurs
de lésions professionnelles
indemnisées par secteur
d'activité, Québec,
1986-1996**

François Hébert
Programme organisation du travail, IRSST

**ÉTUDES ET
RECHERCHES**

RAPPORT

SOMMAIRE

Les travaux menés à tous les cinq ans sur les indicateurs au Programme organisation du travail ont mis en évidence le recours à des outils de mesure de fréquence et de gravité dans l'exercice de ciblage des groupes de travailleurs indemnisés les plus concernés par les lésions professionnelles. Ce présent rapport constitue un volet complémentaire à ces études quinquennales. Son objectif est d'analyser l'évolution d'indicateurs de fréquence et de gravité des lésions professionnelles à l'échelle des industries au cours de la période s'échelonnant de 1986 à 1996. En plus de présenter des séries chronologiques sur le nombre de salariés, de lésions professionnelles et d'indicateurs pour l'ensemble des industries, cette étude compare la situation entre deux périodes (1987-1988 et 1991-1993) selon différents découpages industriels de l'activité économique (divisions, industries et sous-secteurs).

La comparaison entre ces deux périodes s'avère pertinente compte tenu de l'évolution des lésions professionnelles indemnisées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) entre 1986 et 1996. Durant cette période, le volume de lésions indemnisées par la CSST a enregistré une baisse très marquée : de 210 000 en début de période, ce nombre est passé à moins de 115 000 en 1996. Ces changements coïncident avec deux événements importants survenus au début des années 90 : la récession économique, qui a un effet sur la fluctuation du nombre de travailleurs, et la mise en place d'un nouveau mode de tarification du régime québécois de santé et de sécurité du travail. Ce nouveau mode de tarification semble être l'élément le plus déterminant. Ces dispositions auraient incité des entreprises à adopter des stratégies visant une amélioration de leur expérience qui s'exprime notamment par la réduction des lésions professionnelles déclarées avec ou sans indemnisation.

En plus de la récession et du nouveau mode de tarification, des facteurs relevant des conditions structurelles exercent continuellement une influence sur le volume de lésions professionnelles déclarées et indemnisées : la composition de la main-d'oeuvre (âge, sexe, profession, secteur, emplois autonomes et à temps partiel, etc.), la taille des établissements. Finalement, les

changements technologiques et organisationnels ainsi que la mise en place de mesures de prévention ont, par leurs retombées, favorisé une baisse du nombre de lésions professionnelles.

Tous ces facteurs ont contribué, à des degrés divers, à la réduction du nombre de lésions professionnelles tout au long de la période étudiée. Ceci fait en sorte que l'incidence des lésions, sensible aux fluctuations de ce volume, diminue constamment, tandis que la gravité affiche une durée d'indemnisation plus longue. Malgré ces tendances opposées, le nombre de travailleurs absents quotidiennement, en raison d'une lésion professionnelle, a très peu fluctué.

Les autres faits saillants des résultats obtenus sont les suivants :

- on relève peu de changements quant aux valeurs du taux de prévalence et au rang occupé par les divisions économiques entre les deux périodes retenues;
- les nombres absolu et relatif de maladies professionnelles relevés dans toutes les divisions économiques affichent une hausse sensible entre 1987-1988 et 1991-1993. Cette augmentation s'expliquerait par le fait que de plus en plus de dossiers sont reconnus comme maladie plutôt que blessure. Cette situation concerne particulièrement les problèmes musculo-squelettiques;
- à l'échelle des industries, malgré une diminution très marquée de leur taux de prévalence, les industries de l'entreposage, des services miniers et des carrières et sablières affichent les taux de prévalence les plus élevés autant en 1987-1988 qu'en 1991-1993;
- 60 % des sous-secteurs ont enregistré une hausse du taux de prévalence entre 1987-1988 et 1991-1993, principalement en raison de plus longues durées d'indemnisation en 1991-1993 qu'en 1987-1988;
- tout comme en 1987-1988, le sous-secteur de fabrication de matériel de chauffage se situe en tête de liste en 1991-1993 en termes du nombre de travailleurs absents quotidiennement, suivi des autres industries de produits en métal (raccords de plomberie et soupapes) et de l'industrie de transformation du poisson qui est passée du 34^e rang en 1987-1988 au troisième rang en 1991-1993;
- le sous-secteur de l'abattage et du conditionnement de la viande affiche le plus fort taux d'incidence de maladies professionnelles en raison principalement de la reconnaissance d'un plus grand nombre de problèmes musculo-squelettiques.

L'identification des industries et des sous-secteurs les plus concernés par les lésions professionnelles tient compte autant de la valeur des indicateurs que du rang occupé par ces unités industrielles en

fonction de ces mêmes indicateurs. La valeur absolue de l'indicateur d'une industrie ou d'un sous-secteur prend toute sa signification lorsqu'elle est comparée à la valeur moyenne provinciale ou à la valeur des autres industries. Dans un contexte de baisse généralisée du nombre de lésions professionnelles indemnisées, l'utilisation des résultats selon cette approche peut s'avérer fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation d'impact des interventions en milieu de travail.

La poursuite de ce type de travaux à court et moyen terme fait face à un défi de taille : la mise en place de la deuxième phase de la réforme de la tarification amorcée en 1990, soit la création des mutuelles de prévention. Conçues spécialement pour les petites et les moyennes entreprises, les mutuelles de prévention visent à favoriser les efforts de prévention et à fixer des primes d'assurance correspondant à la performance pour les employeurs qui auront jugé profitable de former une mutuelle. Si les objectifs poursuivis par ces regroupements d'employeurs se concrétisent, il est probable que le nombre de déclarations des lésions professionnelles indemnisées poursuivra sa diminution au cours des prochaines années.

La prise en considération du rôle des différents facteurs explicatifs à la baisse des lésions professionnelles indemnisées devient de plus en plus importante dans l'étude de l'évolution des indicateurs de ces lésions. Compte tenu de l'insuffisance ou de l'absence d'information concernant ces facteurs explicatifs, il s'avérerait utile de mener des études plus approfondies dans ce sens.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes. En premier lieu, nous voudrions souligner la précieuse collaboration de Micheline Levy, Michèle Gervais, Patrice Duguay et Paul Massicotte du Programme organisation du travail, ainsi que celle de Martine Allaire de la Direction de l'analyse et de la gestion de l'information de la CSST pour leurs commentaires et suggestions. Par ailleurs, nous voudrions adresser de sincères remerciements à Mireille Duranleau pour le traitement de texte et les judicieuses suggestions conduisant à l'édition finale de ce rapport.

Finalement, nous tenons à remercier Denise Granger, directrice du Programme organisation du travail pour son soutien et ses encouragements tout au long de la réalisation de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX	ix
INTRODUCTION	1
1. MÉTHODOLOGIE	5
1.1 La période de référence	5
1.2 Sources de données	5
1.3 La correspondance entre les classifications d'activité économique	10
1.4 Définitions et limites des indicateurs sociosanitaires	11
2. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES 1986-1996 : PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA SITUATION	15
2.1 Évolution du nombre annuel moyen de salariés et de lésions professionnelles ..	16
2.2 Évolution des indicateurs de lésions professionnelles	19
2.3 Conclusion	21
3. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES ENTRE 1987-1988 ET 1991-1993 : PORTRAIT PAR DIVISION ÉCONOMIQUE ..	23
3.1 Évolution du nombre annuel moyen de salariés et de lésions professionnelles ..	23
3.2 Évolution du taux d'incidence des lésions professionnelles	25
3.3 Évolution du taux d'incidence des maladies professionnelles	25
3.4 Évolution de la durée moyenne d'indemnisation	26
3.5 Évolution du taux de prévalence	26
3.6 Conclusion	33
4. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES ENTRE 1987-1988 ET 1991-1993 : PORTRAIT PAR INDUSTRIE	35
4.1 L'évolution du taux de prévalence : les faits les plus marquants	35
4.2 Examen des indicateurs en 1991-1993	36
4.3 Conclusion	52
5. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES ENTRE 1987-1988 ET 1991-1993 : PORTRAIT PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	53
5.1 L'évolution du taux de prévalence : les faits les plus marquants	55
5.2 Examen des indicateurs en 1991-1993	55
5.3 Conclusion	65

6.	DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS	67
6.1	L'effet exercé par les événements conjoncturels sur l'évolution des indicateurs de lésions professionnelles	67
6.2	Proposition d'une approche pour identifier les industries les plus concernées par les lésions professionnelles	70
6.3	Qu'en est-il maintenant ? : La période 1995-1996	71
	CONCLUSION : Pertinence de poursuivre la production des indicateurs de lésions professionnelles	80
	BIBLIOGRAPHIE	83
	ANNEXE 1 - Regroupements retenus aux fins de la présente étude des unités sectorielles à trois (3) chiffres de la CAEQ-1984 et de la CTI-1980	85
	ANNEXE 2 - Indicateurs de lésions professionnelles par industrie, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993	89
	ANNEXE 3 - Indicateurs de lésions professionnelles par sous-secteur d'activité économique, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993	113
	ANNEXE 4 - Liste des industries et des sous-secteurs affichant les plus forts taux d'incidence et les plus longues durées d'indemnisation, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993	141

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

Graphique 3.1	Classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	29
Graphique 3.2	Classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies professionnelles de 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	30
Graphique 3.3	Classement des divisions économiques par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993 - gravité comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	31
Graphique 3.4	Classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993 - prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	32
Graphique 4.1	Industries affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993 - prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	42
Graphique 4.2	Industries affichant un taux d'incidence des lésions professionnelles au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	45
Graphique 4.3	Industries affichant un taux d'incidence des maladies professionnelles au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	47
Graphique 4.4	Industries affichant une durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles supérieure de quatre (4) semaines à la moyenne provinciale de 1991-1993 - durée comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec	51
Tableau 1	Nom des fichiers et leur date de mise à jour au moment de l'extraction, par bloc d'années, Québec, 1986-1996	6

Tableau 2.1	Composition des deux grandes activités de production de biens et de services	15
Tableau 2.2	Évolution du nombre de salariés, de lésions professionnelles, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, Québec, 1986-1996	17
Tableau 2.3	Évolution du nombre de salariés, de lésions professionnelles, d'accidents du travail et de maladies professionnelles selon les deux grandes activités de production de biens et de services, Québec, 1986-1996	18
Tableau 2.4	Évolution du taux d'incidence des lésions professionnelles, des accidents du travail, des maladies professionnelles, Québec, 1986-1996	19
Tableau 2.5	Évolution du taux d'incidence des lésions professionnelles, des accidents du travail et des maladies professionnelles selon les deux grandes activités de production de biens et de services, Québec, 1986-1996	20
Tableau 2.6	Évolution entre les deux périodes retenues des taux d'incidence de gravité et de prévalence des lésions professionnelles indemnisées selon les deux grandes activités de production de biens et de services, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993	21
Tableau 3.1	Évolution du nombre annuel moyen de salariés et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées entre les deux périodes, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993	24
Tableau 3.2	Évolution du taux d'incidence, de l'indice de gravité et du taux de prévalence des lésions professionnelles entre les deux périodes par division économique, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993	28
Tableau 4.1	Liste des industries ayant connu la plus forte augmentation en termes de rang, selon le taux de prévalence (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)	38
Tableau 4.2	Liste des industries affichant les plus forts taux de prévalence en 1987-1988 et 1991-1993 (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)	38

Tableau 4.3	Liste des industries ayant connu la plus forte diminution en termes de rang, selon le taux de prévalence (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)	39
Tableau 4.4	Classement des industries par ordre décroissant du taux de prévalence des lésions professionnelles de 1991-1993 - prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)	40
Tableau 4.5	Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions professionnelles de 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec (incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)	43
Tableau 4.6	Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies professionnelles 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec (incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)	46
Tableau 4.7	Classement des industries par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées, durée moyenne comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec (durée moyenne égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993) (nombre de lésions égal ou supérieur à 100)	49
Tableau 5.1	Répartition du nombre annuel moyen de salariés, de lésions professionnelles, de jours d'indemnisation selon que le sous-secteur est connu ou inconnu, indicateurs de lésions professionnelles, 1987-1988 et 1991-1993, Québec	54
Tableau 5.2	Liste des sous-secteurs affichant les plus fortes augmentations du taux de prévalence et de rang entre 1987-1988 et 1991-1993 (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)	56
Tableau 5.3	Liste des sous-secteurs affichant les plus fortes diminutions du taux de prévalence et de rang entre 1987-1988 et 1991-1993 (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)	57
Tableau 5.4	Liste des sous-secteurs affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées trois fois supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, valeurs comparées 1987-1988 et 1991-1993	59

Tableau 5.5	Liste des sous-secteurs affichant un taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées trois fois supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993 (incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)	60
Tableau 5.6	Liste des sous-secteurs affichant un taux d'incidence des maladies professionnelles indemnisées supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993	62
Tableau 5.7	Liste des sous-secteurs affichant une durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées supérieure d'un mois à la moyenne provinciale en 1991-1993, gravité comparée 1987-1988 et 1991-1993 (nombre de lésions professionnelles égal ou supérieur à 100)	64
Tableau 6.1	Liste des industries et des sous-secteurs affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993 - prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec	74
Tableau 6.2	Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées, 1995-1996, Québec (incidence deux fois supérieure à la moyenne provinciale de 1995-1996) (nombre de lésions supérieur à 100)	77
Tableau 6.3	Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies professionnelles indemnisées, 1995-1996, Québec (incidence deux fois supérieure à la moyenne provinciale de 1995-1996) (nombre de lésions supérieur à 100)	78
Tableau 6.4	Classement des industries par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées, 1995-1996, Québec (durée moyenne supérieure de deux semaines à la moyenne provinciale de 1995-1996) (nombre de lésions supérieur à 100)	79

INTRODUCTION

Les travaux menés sur les indicateurs au Programme organisation du travail ont mis en évidence le recours à des outils de mesure de fréquence et de gravité dans l'exercice de ciblage des industries les plus concernées par les lésions professionnelles indemnisées (Duguay, Gervais, Hébert, 1986; Hébert, 1993; Hébert, 1996; Duguay, 1997). Ces séries d'indicateurs, dressées à tous les cinq ans, présentent l'avantage de fournir des informations sur les tendances structurelles de fond, et ce, à un niveau de raffinement sectoriel et professionnel exclusif. Le recours à des valeurs récentes s'avère de plus en plus nécessaire, compte tenu de l'évolution des lésions professionnelles indemnisées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) au cours des dernières années. De 1986 à 1996, le volume de lésions indemnisées par la CSST a enregistré une baisse très marquée : de 210 000 en début de période, ce nombre est passé à moins de 115 000 en 1996. Ceci fait en sorte que l'incidence des lésions, sensible aux fluctuations de ce nombre, diminue constamment tandis que la gravité affiche une durée d'indemnisation plus longue. Ces plus longues périodes d'indemnisation s'expliqueraient en partie par le fait que moins d'accidents de courte durée sont rapportés. Ainsi, la part relative de lésions entraînant de plus longues durées d'absence serait plus considérable en fin de période qu'en début de période.

Ces changements coïncident avec deux événements importants survenus au début des années 90 : la récession économique et la mise en place d'un nouveau mode de tarification du régime québécois de santé et de sécurité du travail. Ce nouveau mode de tarification, qui applique une règle de crédibilité d'expérience dans le calcul des cotisations, semble être l'élément le plus déterminant chez les entreprises dont l'expérience compte pour une part relativement importante dans le calcul de leur taux. Ces dispositions les inciteraient à adopter des stratégies visant une amélioration de leur expérience qui s'exprime notamment par la réduction des lésions professionnelles déclarées. Parmi ces stratégies, l'assignation temporaire semble une mesure couramment utilisée. Elle permet d'assigner un travailleur aux prises avec une blessure ou un malaise à un poste qui ne présente pas de danger d'aggravation de sa condition en attendant qu'il soit apte à exercer ses tâches habituelles.

En plus de la récession qui a un effet sur le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées, et par conséquent sur le nombre de lésions, et du nouveau mode de tarification, des facteurs relevant des conditions structurelles exercent continuellement une influence sur le volume de lésions professionnelles indemnisées : ce sont, entre autres, la composition de la main-d'oeuvre (âge, sexe, profession, secteur), la taille des établissements et les changements technologiques et organisationnels. Finalement, la mise en place de mesures de prévention et les interventions en termes de recherche et d'expertise ont, par leurs retombées, favorisé une baisse du nombre de lésions professionnelles.

L'objectif principal de cette activité est d'analyser l'évolution de la fréquence et de la gravité des lésions professionnelles au cours de la période s'échelonnant de 1986 à 1996. Cet examen s'effectuera selon différents découpages sectoriels de l'activité économique et permettra d'identifier les groupes de travailleurs indemnisés les plus concernés par les lésions professionnelles.

La production de séries d'indicateurs propres aux accidents du travail et aux maladies professionnelles se veut complémentaire aux études quinquennales sur les indicateurs de lésions professionnelles (1981, 1986 et 1991) dont l'objectif est de fournir un portrait détaillé des niveaux de fréquence et de gravité des lésions professionnelles indemnisées par industrie et par profession. Les informations ainsi produites constitueront des indicateurs de référence pour orienter les activités de recherche et d'intervention en milieu de travail.

Ce portrait statistique constitue l'une des sources de renseignements pouvant fournir des indicateurs pour la très grande majorité des industries selon un découpage relativement raffiné. La pertinence et l'originalité de l'étude proposée résident donc dans la production de séries chronologiques d'indicateurs qui permettent de confirmer ou d'infirmer l'émergence de tendances relevées lors de la réalisation des études quinquennales. À titre d'exemple, est-ce que la hausse du nombre de lésions professionnelles dans les activités tertiaires (commerces et services) s'inscrit dans une tendance de fond ou est-elle le reflet de fluctuations ponctuelles ?

L'émission d'hypothèses de recherche ne s'accorde pas avec l'objet et le champ d'application abordés dans cette étape. À la lumière des limites méthodologiques (maturité des dossiers, choix des indicateurs, qualité du numérateur et du dénominateur) et des résultats découlant de la validation des fluctuations du volume des dossiers, des questions porteront sur les sujets suivants:

- Malgré la diminution importante du nombre de lésions indemnisées observée entre 1986 et 1996, y a-t-il des changements majeurs dans le rang occupé par les unités sectorielles au cours de la période, que ce soit au niveau de l'incidence, de la gravité ou de la prévalence ?
- La production d'une série d'indicateurs pour les maladies professionnelles (taux d'incidence) permettra-t-elle de dégager une liste d'industries particulièrement aux prises avec ces problèmes ?
- Compte tenu des facteurs pouvant influencer la déclaration et l'indemnisation des lésions professionnelles, le recours aux données de la CSST et aux indicateurs proposés demeure-t-il l'option la plus adéquate pour mesurer la fréquence et la gravité des lésions professionnelles ?

Le document se divise en six chapitres. Les éléments méthodologiques seront présentés dans le premier chapitre. Un portrait d'ensemble de l'évolution et une exploration selon les grandes divisions économiques seront abordés respectivement dans les deuxième et troisième chapitres. Le quatrième donne un aperçu de l'évolution des indicateurs d'incidence, de gravité et de prévalence des lésions professionnelles à l'échelle des industries entre deux grandes périodes regroupant les années 1987-1988 et 1991-1993. La même approche comparative est utilisée lors de l'examen de la situation par sous-secteur d'activité économique au chapitre cinq. Finalement, la discussion des résultats et un survol des données portant sur la période 1995-1996 permettront de vérifier si les tendances observées précédemment semblent se poursuivre dans les années qui suivent.

1. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre aborde les points concernant les sources de données et leurs caractéristiques ainsi que différents aspects méthodologiques portant sur la limite des données et la définition des indicateurs socio-sanitaires.

1.1 La période de référence

Les informations traitées et les résultats présentés dans ce rapport font référence à la structure de l'emploi au Québec de 1986 à 1996 et à la survenue de nouveaux événements d'origine indemnisés à la CSST pour la même période.

1.2 Sources de données

Les deux sources de données utilisées pour le calcul des indicateurs sont les fichiers des lésions professionnelles de la CSST et l'Enquête mensuelle sur l'emploi menée par Statistique Canada.

1.2.1 Les fichiers des lésions professionnelles de la CSST

Les informations extraites proviennent de différentes mises à jour des fichiers de lésions professionnelles. Le tableau 1.1 indique le nom du fichier ainsi que la date à laquelle les données ont été observées (mise à jour) selon différents blocs d'années.

Tableau 1

**Nom des fichiers et leur date de mise à jour au moment de l'extraction,
par bloc d'années, Québec, 1986-1996**

Périodes	Nom du fichier	Mise à jour
1986-1988	STAT-REP	30 septembre 1990
1989-1990	Base de données relationnelles de l'INFOCENTRE	30 juin 1993
1991-1994	Base de données relationnelles de l'INFOCENTRE	30 juin 1995
1995-1996	Base de données relationnelles de l'INFOCENTRE	30 juin 1997

1.2.1.1 Nature de l'information et systèmes de classification

Les informations extraites des bases de données de la CSST sont les suivantes :

Lésions professionnelles

Elles comprennent les accidents du travail (événements d'origine, rechutes et décès) ayant entraîné une absence du travail au-delà du jour de l'accident, à la suite desquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR), et les maladies contractées par le fait ou à l'occasion du travail et reliées directement aux risques particuliers de celui-ci. Les maladies professionnelles et les décès extraits ont fait l'objet d'un versement d'indemnités par la CSST, qu'il y ait eu ou non interruption de travail.

Jours d'indemnisation

Ils représentent la durée de l'interruption du travail en nombre de jours civils reliés aux indemnités de remplacement du revenu (IRR) versées pour l'événement d'origine ainsi que les rechutes, récidives ou aggravations. La CSST indemnise selon les jours civils.

Activité économique

Pour chacun des dossiers extraits, l'unité CAEQ-1984 (Classification des activités économiques du Québec) assignée à l'employeur via son sous-dossier financier (SDF) a été retenue pour identifier l'activité économique. Le SDF étant utilisé pour des fins de financement, l'activité économique qui y est rattachée reflète avec un degré d'exactitude fort acceptable l'activité principale de cet employeur. Cette façon de procéder a facilité le jumelage des données de la CSST avec celles de Statistique Canada, la structure de la CAEQ-1984 étant très similaire au découpage sectoriel proposé par Statistique Canada (CTI 1980).

Dans ce document, l'analyse des résultats s'effectue selon la structure industrielle suivante :

Titre	Nombre	Exemple
Grandes activités économiques	2	Industries de production de biens
Divisions	17	Industries manufacturières de biens durables
Industries	70	Produits en métal
Sous-secteurs	160	Ateliers d'usinage

1.2.1.2 Maturité des dossiers

Cette notion constitue l'élément méthodologique clé dans la mesure de la durée moyenne d'indemnisation (cf. section 1.4.2) et de son évolution dans le temps. La maturité des dossiers se définit comme l'intervalle entre la date de survenue d'un événement et le moment où s'effectue l'extraction des informations en matière de jours d'indemnisation rattachées à ce même dossier. Plus cet intervalle est grand, plus grande est la stabilité du nombre de jours d'indemnisation imputables aux dossiers extraits.

L'examen de l'évolution des lésions professionnelles en termes de durée d'indemnisation doit s'effectuer sur des périodes de temps équivalentes. Pour les fins de cette étude, la comparaison portera sur deux périodes, la première regroupant les années 1987-1988 et la seconde les années 1991-1993. Ces deux périodes présentent des maturités de dossiers respectives de 2,75 années et de 3 années. Ces durées de maturité n'impliquent pas de différences significatives dans les résultats. Cette maturité est théorique puisqu'elle se base sur l'hypothèse voulant que les lésions se répartissent de la même manière entre les périodes comparées et uniformément tout au long de ces deux périodes.

1.2.2 Les données sur le nombre de salariés

Les données sur le nombre de salariés proviennent de l'enquête mensuelle sur l'emploi, les gains et la durée du travail que Statistique Canada mène auprès des entreprises. Ces informations tiennent compte des ajustements rétroactifs des données de 1986 à 1996 à la suite des modifications que Statistique Canada a apporté sur la base de sondage en 1992 et en 1996.

Les renseignements sur le nombre de salariés sont recueillis mensuellement auprès de 56 000 employeurs sélectionnés auprès des 800 000 inscrits dans le *Registre des entreprises* de Statistique Canada à l'échelle du pays. Les données concernent les entreprises de toutes tailles. Les valeurs mensuelles proviennent d'un recensement systématique des grandes entreprises (300 salariés et plus), d'une enquête-échantillon des moyennes entreprises (100 à 299 salariés) et d'un échantillon des dossiers administratifs des employeurs comptant moins de 100 salariés.

1.2.2.1 Nature de l'information et système de classification des industries

La valeur moyenne annuelle du nombre de salariés a été retenue comme dénominateur dans le calcul des indicateurs d'incidence et de prévalence de lésions professionnelles. Ces nombres de salariés sont répartis selon la Classification type des industries de Statistique Canada (CTI 1980) qui, à quelques exceptions près, est la même que celle adoptée par la CSST, soit la Classification des activités économiques du Québec (CAEQ-1984).

1.2.2.2 Qualité des données

Le recours à cette source de données sur l'emploi de Statistique Canada présente certains avantages :

- elle fournit la plus grande couverture détaillée de l'activité économique, notamment depuis les changements méthodologiques survenus en 1987, 1992 et 1996. L'adoption du registre des entreprises comme base d'échantillonnage de l'enquête et le recours à la classification type des industries de 1980 (CTI-80) en remplacement de la CAE-70 ont assuré une meilleure cohérence des séries chronologiques;
- elle est la seule source offrant une variation mensuelle et annuelle du nombre de salariés à l'échelle des codes industriels à trois chiffres (CAEQ-1984);
- elle constitue une estimation appropriée pour le calcul de l'incidence des lésions professionnelles, le concept de salariés se rapprochant de celui de travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité québécois.

En revanche cette source de renseignements n'est pas exempte de limites :

- elle ne concerne que l'ensemble des salariés, sans distinction de la profession. Aucun indicateur par catégorie professionnelle ne peut être produit;
- elle ne dénombre pas les travailleurs autonomes. Le dénominateur est sous-estimé si on se réfère à l'ensemble de la population de travailleurs pouvant être couverts par le régime québécois de santé et de sécurité du travail;
- elle ne précise pas le statut du salarié puisque toute personne rétribuée pour ses services, qu'elle soit à temps plein ou à temps partiel, est retenue dans le calcul du nombre de salariés. Le dénominateur se trouve alors surestimé car le nombre de salariés ne correspond pas à l'effectif « équivalent plein temps »;
- elle ne couvre pas les industries dont l'activité principale est liée à l'agriculture, la pêche et le piégeage, le service domestique des ménages, les organisations religieuses et les services de la défense.

En plus de ces exclusions, il a été jugé préférable de retrancher de notre univers à l'étude le grand secteur des Services de l'administration fédérale étant donné la difficulté de constituer une série chronologique fiable des lésions imputables à cette industrie durant toute la période étudiée.

Par ailleurs, afin de respecter les règles de confidentialité, Statistique Canada ne diffuse pas d'informations lorsqu'une unité sectorielle compte moins de quatre (4) entreprises ou lorsqu'une entreprise regroupe plus de 75 % des salariés de cette unité. Cette contrainte limite la production d'indicateurs, particulièrement pour les sous-secteurs d'activité économique. Cette situation limite la portée et la représentativité des résultats obtenus selon ce découpage industriel puisque bon nombre de sous-secteurs à haut risque de lésions professionnelles ne pourront être identifiés comme tels.

1.3 La correspondance entre les classifications d'activité économique

La mesure du risque relatif des lésions professionnelles se définit comme étant le rapport du nombre de lésions professionnelles (numérateur) sur la population de salariés exposés (dénominateur). Il a été mentionné que les deux organismes pourvoyeurs de ces informations, la CSST et Statistique Canada, ont recours à des systèmes de classification des activités économiques très similaires. Un exercice de correspondance entre ces deux classifications a donc permis d'attribuer aux groupes de salariés les lésions professionnelles qui leur sont vraisemblablement imputables. Ces correspondances ont porté essentiellement sur des unités sectorielles à trois chiffres (sous-secteurs) puisque, dans le cas des divisions et des industries, le jumelage des informations présente des équivalences univoques. La correspondance entre certaines unités CAEQ-1984 et CTI-1980 à trois chiffres s'est donc effectuée en s'inspirant des tables de concordance préparées par le Bureau de la statistique du Québec. Par ailleurs, dans le but de maximiser le nombre de sous-secteurs pour lesquels il est possible de calculer des indicateurs de lésions professionnelles, nous avons procédé à des regroupements d'unités à trois chiffres qui tiennent compte d'une certaine similitude dans les opérations de biens ou de services et des règles de confidentialité de Statistique Canada. Ces regroupements ont, la plupart du temps, respecté les contraintes imposées par les agrégats proposés par Statistique Canada. L'Annexe 1 illustre le résultat de l'ensemble de ces correspondances.

1.4 Définitions et limites des indicateurs sociosanitaires

Les indicateurs sociosanitaires ont comme principal objectif de quantifier les différences entre les niveaux de risque et de gravité de lésions selon les différents niveaux d'aggrégation des unités sectorielles. Les indicateurs retenus sont : le taux d'incidence, la durée moyenne d'indemnisation par lésion (indice de gravité) et le taux de prévalence (proportion de travailleurs absents quotidiennement). La conception de ces indicateurs repose sur des conventions couramment admises, ce qui permet des comparaisons interprovinciales, internationales et même temporelles. L'emploi de ces mesures s'avère fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation d'impact des interventions en milieu de travail.

Dans le souci de fournir des valeurs fiables et significatives, toutes les unités sectorielles (divisions, industries et sous-secteurs) ayant un nombre de lésions professionnelles inférieur à 50 ou un nombre de salariés inférieur à 1000, n'ont pas fait l'objet d'un calcul d'indicateurs d'incidence et de prévalence. Afin de réduire l'effet des dossiers de très longue durée d'indemnisation, nous avons fixé à 100 le nombre minimum de lésions professionnelles retenu pour le calcul de la durée moyenne d'indemnisation. Ces choix méthodologiques affectent plus particulièrement la production d'indices à l'échelle des sous-secteurs d'activité qui est déjà limitée par les règles de confidentialité de Statistique Canada (voir section 1.2.2.2).

1.4.1 Le taux d'incidence

Il s'agit du rapport, traduit en pourcentage, entre, d'une part, le numérateur : le nombre total de lésions professionnelles indemnisées survenues au cours d'une année dans un groupe de travailleurs donné et, d'autre part, le dénominateur : le nombre annuel moyen de salariés dans le même groupe.

$$\frac{\text{Nombre annuel moyen de lésions professionnelles (accidents, maladies survenus en 1987-1988)} \times 100}{\text{Nombre annuel moyen de salariés en 1987-1988}}$$

La résultante de ce rapport représente l'incidence relative des lésions professionnelles et non pas la fraction des individus ayant subi une lésion dans cette même population. Un taux d'incidence a été

calculé pour l'ensemble des lésions et pour les maladies professionnelles. Le taux d'incidence des lésions professionnelles s'exprime en « *nombre de dossiers par 100 travailleurs* » tandis que le taux d'incidence des maladies professionnelles s'exprime en « *nombre de dossiers par 1 000 travailleurs* ».

1.4.2 La durée moyenne d'indemnisation

Cet indice est calculé à partir du nombre total de jours d'indemnisation pour les lésions survenues au cours d'une période donnée (ex. : 1987-1988), que les travailleurs aient reçu leurs indemnités durant la même période ou, au plus tard, trois ans après la fin de la période. Le fait de rapporter le total des jours d'indemnisation sur l'ensemble des lésions professionnelles entraîne un biais conduisant à une sous-estimation de la valeur de cet indice. Une certaine proportion de maladies professionnelles, qui correspondrait à environ 2 % des lésions professionnelles, est indemnisée sans qu'il y ait perte de temps. Ces cas concernent essentiellement des cas de surdité et de pneumoconiose. Les industries aux prises avec un nombre important de cas de surdité et de pneumoconiose seraient les plus affectées.

$$\frac{\text{Nombre de jours d'indemnisation pour les lésions survenues en 1987-1988}}{\text{Nombre total de lésions survenues en 1987-1988}} \quad / \quad 7$$

L'examen de l'évolution des durées moyennes d'indemnisation nécessite au préalable l'établissement de périodes présentant des volumes de dossiers à maturité équivalente. Pour les fins de cette étude, la comparaison portera sur deux séries de données, la première regroupant les années 1987-1988 et la seconde les années 1991-1993. Ces deux séries de données présentent une maturité similaire.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en août 1985, la période d'absence du travail est comptabilisée en jours de calendrier et non plus en jours travaillés. Cet indicateur de gravité est exprimé en semaines, en divisant le nombre de jours par sept (7). Dans les situations où le nombre de lésions est inférieur à 100, les durées moyennes d'indemnisation ne sont pas présentées en raison de l'influence que pourraient exercer des dossiers ayant nécessité de très longues durées d'indemnisation.

1.4.3 Le taux de prévalence

L'objectif de cet indicateur est d'illustrer, par une seule mesure, la combinaison de l'incidence et de la gravité des lésions. Cette mesure synthétique se veut une représentation de la fraction moyenne des salariés qui, chaque jour de l'année de calendrier, ont été indemnisés à cause d'une lésion professionnelle¹.

Il s'agit premièrement de rapporter le total des jours d'indemnisation sur le nombre de salariés correspondant. Le résultat de cette opération arithmétique exprime le nombre de jours d'indemnisation qu'aurait eu chaque salarié pendant une période donnée. En divisant ce résultat par 365, on trouve la proportion quotidienne de jours d'indemnisation par travailleur, valeur qui se rapproche de la proportion quotidienne de travailleurs absents, ou taux de prévalence. Le taux est exprimé pour mille travailleurs. Ce taux s'avère un bon estimateur des coûts directs associés aux absences relevant des lésions professionnelles.

$$\left[\frac{\text{Nombre total de jours d'indemnisation pour les lésions survenues en 1987-1988}}{\text{Nombre annuel moyen de salariés en 1987-1988}} \right] / 365 \text{ jours} \times 1000$$

Afin de pouvoir observer l'évolution de cet indice, le calcul de cet indicateur portera sur les données des périodes 1987-1988 et 1991-1993, puisque le nombre de jours d'indemnisation s'avère une composante essentielle dans l'élaboration de cet algorithme.

¹ Cette mesure traduit l'impact variable des lésions professionnelles en termes d'absence dans les différents secteurs et sous-secteurs industriels.

2. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES 1986-1996 : PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA SITUATION

Ce chapitre dresse le portrait général de l'évolution des indicateurs de lésions professionnelles pour l'ensemble de l'activité économique et des deux grandes activités économiques que sont les industries de production de biens et les industries de production de services (tableau 2.1). Le premier ensemble regroupe les industries primaires et secondaires ainsi que les industries des services publics dans lesquelles on retrouve notamment la production et la distribution d'électricité et la collecte d'ordures ménagères. Les industries de production de services comprennent l'ensemble des industries du tertiaire, sauf les industries des services publics. Les informations produites selon ce découpage se veulent une référence lors des analyses portant sur les différents niveaux de découpage industriel que sont les divisions, les industries et les sous-secteurs d'activité économique.

Tableau 2.1

Composition des deux grandes activités de production de biens et de services

GRANDES ACTIVITÉS	Liste des divisions économiques
Production de biens	Industries primaires (CAEQ 041 à 092) Industries manufacturières (CAEQ 101 à 399) Industries de la construction (CAEQ 401 à 449) Industries des services publics (CAEQ 491 à 499)
Production de services	Transports et entreposage (CAEQ 451 à 479) Communications (CAEQ 481 à 484) Commerces de gros et de détail (CAEQ 501 à 692) Intermédiaires financiers et services immobiliers (CAEQ 701 à 761) Services aux entreprises (CAEQ 771 à 779) Services gouvernementaux (CAEQ 822 à 837) Services d'enseignement (CAEQ 851 à 859) Services de santé et services sociaux (CAEQ 861 à 869) Hébergement et restauration (CAEQ 911 à 922) Autres services (CAEQ 961 à 999)

2.1 Évolution du nombre annuel moyen de salariés et de lésions professionnelles

L'évolution du nombre de salariés présente de légères fluctuations durant la période 1986 à 1996. De 2,3 millions de salariés en 1986, ce nombre atteint un sommet à 2,6 millions en 1989-1990, fléchit par la suite à moins de 2,5 millions durant la récession économique de 1991-1993 pour finalement se situer à près de 2,6 millions en fin de période (tableau 2.2). Durant ces années, le fait le plus marquant est la diminution du nombre de lésions professionnelles : se chiffrant à 218 000 en 1989, ce volume atteint moins de 115 000 en 1996. Ce fléchissement s'est manifesté de manière très marquée à compter de 1991, année durant laquelle une perte de 120 000 salariés a été conjuguée aux premiers effets de la mise en place du nouveau système de tarification à la CSST l'année précédente. Ces changements survenus dans le financement du régime d'indemnisation de lésions professionnelles ont probablement amené les entreprises québécoises à adopter de nouveaux moyens et stratégies pour mieux gérer les dossiers de santé et de sécurité au travail afin d'améliorer leur expérience en matière de lésions professionnelles. Parmi ces moyens, le recours à l'assignation temporaire a probablement exercé un effet important sur la baisse du nombre de lésions déclarées à la CSST.

La grande majorité des lésions professionnelles sont constituées d'accidents de travail. Avant 1990, ils représentent 98 % des dossiers. Après cette date, cette proportion se chiffre à 95 %. Du côté des maladies professionnelles, on relève une augmentation absolue et relative du nombre de dossiers. En 1986, elles ne représentaient que 1,5 % des lésions ($n = 3\,051$). En 1994, la part de ces dossiers atteignait plus de 5,0 % ($n = 6\,824$). Au cours des deux dernières années de la période, le nombre absolu des maladies a diminué sensiblement.

Lorsqu'on découpe l'activité économique en deux grandes activités de production, soit celle de biens et celle de services, l'évolution du nombre de salariés et de lésions professionnelles dévoile que la proportion du nombre de salariés passe de 28 % en 1986-1988 à moins de 25 % après 1994 dans les industries de production de biens tandis que celle des industries de production de services atteint plus de 75 % dès 1992 comparativement à 72 % en 1986 (tableau 2.3). Du côté des lésions professionnelles, si on enregistre une baisse du nombre absolu dans les deux grandes activités économiques, le recul est plus important dans celle de la production de biens. Dans ces industries, un peu plus de 53 000 lésions sont survenues en 1996 comparativement à environ 115 000 annuellement entre 1986 et 1989, soit une diminution de 54 %. Du côté des industries de production de services, cette baisse est relativement moins importante entre ces deux périodes, soit 37 %. Il en

Tableau 2.2

**Évolution du nombre de salariés, de lésions professionnelles, d'accidents du travail
et de maladies professionnelles, Québec, 1986-1996**

Année	Salariés	Total N	Lésions professionnelles			
			Accidents N	% ¹	Maladies N	% ²
86	2 338 300	207 671	204 620	98,5	3 051	1,5
87	2 428 700	211 476	208 208	98,5	3 268	1,5
88	2 513 400	214 065	209 503	97,9	4 562	2,1
89	2 588 200	217 975	211 362	97,0	6 613	3,0
90	2 581 400	202 756	195 898	96,6	6 858	3,4
91	2 463 300	177 381	169 993	95,8	7 388	4,2
92	2 458 600	145 590	138 501	95,1	7 089	4,9
93	2 454 500	132 228	125 491	94,9	6 737	5,1
94	2 479 000	130 335	123 511	94,8	6 824	5,2
95	2 564 100	125 152	119 071	95,1	6 081	4,9
96	2 570 400	114 059	108 457	95,1	5 602	4,9

¹ et ² : Le pourcentage exprime la part relative par rapport au total des lésions professionnelles.

a résulté que la majorité des lésions professionnelles qui survenaient, en début de période, dans les industries de production de biens (55 %) concernent maintenant davantage les travailleurs des industries de production de services en fin de période (54 %). Nous assistons donc depuis le début des années 1990 à une tendance vers la tertiarisation des lésions professionnelles s'expliquant en grande partie par une présence de plus en plus grande de travailleurs dans les activités de commerce et de services, tendance qui n'a cessé de s'accroître au cours des vingt (20) dernières années.

Par ailleurs, il est à signaler que la diminution des lésions professionnelles concerne presque essentiellement les accidents de travail, puisque peu importe la grande activité de production, le nombre de maladies professionnelles a augmenté de façon très marquée, particulièrement entre 1986 et 1992. Ce volume a plus que doublé dans les activités de production de biens tandis qu'il a triplé dans les activités de production de services. Cette situation trouverait explication dans le fait que la CSST reconnaît comme maladies professionnelles des situations qui, par le passé, étaient considérées comme des blessures, notamment les problèmes musculo-squelettiques.¹ Finalement, entre 1993 et 1996, le nombre absolu et relatif des maladies professionnelles décroît dans les deux activités en raison sans doute d'un recours plus fréquent à l'assignation temporaire.

¹ Entre 1988 et 1992, seuls les problèmes musculo-squelettiques ont enregistré une augmentation parmi les dossiers « maladies professionnelles ». La part relative de ces problèmes est passée de 30 % en 1988 à 47 % en 1992. (Cf. CSST, *Statistiques sur les lésions professionnelles*, Direction de la statistique et de la gestion de l'information, 1988 et 1992).

Tableau 2.3

**Évolution du nombre de salariés, de lésions professionnelles, d'accidents du travail
et de maladies professionnelles selon les deux grandes activités de production
de biens et de services, Québec, 1986-1996**

Production de biens

	Salariés		Total		Lésions professionnelles		Maladies	
	N	% ¹	N	% ²	Accidents N	% ³	N	% ⁴
86	651 800	27,9	113 257	54,5	110 957	98,0	2 300	2,0
87	679 400	28,0	115 169	54,5	112 767	97,9	2 402	2,1
88	705 400	28,1	117 118	54,7	113 644	97,0	3 474	3,0
89	723 600	28,0	116 948	53,7	112 172	95,9	4 776	4,1
90	682 500	26,4	102 795	50,7	97 985	95,3	4 810	4,7
91	625 200	25,4	83 861	47,3	78 809	94,0	5 052	6,0
92	594 400	24,2	65 667	45,1	60 638	92,3	5 029	7,7
93	602 000	24,5	58 945	44,6	54 251	92,0	4 694	8,0
94	620 200	25,0	59 641	45,8	54 919	92,1	4 722	7,9
95	624 800	24,4	58 873	47,0	54 601	92,7	4 272	7,3
96	627 300	24,4	53 186	46,3	49 305	92,7	3 881	7,3

Production de services

	Salariés		Total		Lésions professionnelles		Maladies	
	N	% ¹	N	% ²	Accidents N	% ³	N	% ⁴
86	1 686 500	72,1	94 414	45,5	93 663	99,2	751	0,8
87	1 749 300	72,0	96 307	45,5	95 441	99,1	866	0,9
88	1 808 000	71,9	96 947	45,3	95 859	98,9	1 088	1,1
89	1 864 600	72,0	101 027	46,3	99 190	98,2	1 837	1,8
90	1 898 900	73,6	99 961	49,3	97 913	98,0	2 048	2,0
91	1 838 100	74,6	93 520	52,7	91 184	97,5	2 336	2,5
92	1 864 200	75,8	79 923	54,9	77 863	97,4	2 060	2,6
93	1 852 500	75,5	73 283	55,4	71 240	97,2	2 043	2,8
94	1 858 800	75,0	70 694	54,2	68 592	97,0	2 102	3,0
95	1 939 300	75,6	66 279	53,0	64 470	97,3	1 809	2,7
96	1 943 000	75,6	60 873	53,7	59 152	97,2	1 721	2,8

¹ Le pourcentage exprime la part relative par rapport au total des salariés.

² Le pourcentage exprime la part relative par rapport au total des lésions professionnelles.

³ et ⁴ Le pourcentage exprime la part relative par rapport au total des lésions professionnelles selon la grande activité économique.

2.2 Évolution des indicateurs de lésions professionnelles

Compte tenu des changements observés dans l'évolution du nombre annuel de salariés et de lésions professionnelles, le taux d'incidence global enregistre une baisse marquée entre 1986 et 1996 et ce, peu importe la grande activité de production (tableaux 2.4 et 2.5). Cette chute du taux d'incidence, qui apparaît plus marquée dans les industries de production de biens, est imputable essentiellement à la diminution du nombre d'accidents de travail puisque du côté des maladies professionnelles, ce taux augmente presque du double. Comme nous l'avons indiqué précédemment, il est fort probable qu'on ait reconnu des cas de maladies qui, par le passé, étaient traités comme blessures survenues à la suite d'un accident.

Tableau 2.4

Évolution du taux d'incidence des lésions professionnelles, des accidents du travail, des maladies professionnelles, Québec, 1986-1996

Année	Incidence		
	Lésions %	Accidents %	Maladies (o/oo)
86	8,9	8,8	1,3
87	8,7	8,6	1,3
88	8,5	8,3	1,8
89	8,4	8,2	2,6
90	7,9	7,6	2,7
91	7,2	6,9	3,0
92	5,9	5,6	2,9
93	5,4	5,1	2,7
94	5,3	5,0	2,8
95	4,9	4,6	2,4
96	4,4	4,2	2,2

L'examen des autres indicateurs, soit la durée moyenne d'indemnisation et la prévalence, porte sur les périodes pour lesquelles la maturité des dossiers est similaire (1987-1988 et 1991-1993). Selon le tableau 2.6, la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles augmente entre ces deux périodes, passant de 5,4 semaines à 7,5 semaines. Ce gain de deux semaines s'observe aussi à l'échelle des deux grandes activités de production qui affichent des valeurs similaires. Le taux de

prévalence laisse présager peu de différences entre les deux périodes puisque la proportion du nombre de travailleurs absents quotidiennement du travail se situe en-deçà de 9 % (tableau 2.6). Derrière ces valeurs agrégées, la situation a quelque peu évolué lorsqu'on examine les taux de prévalence dans les deux grandes activités de production. Si, pour la production de biens, la prévalence enregistre une baisse relative de 3 % (-0,5 ‰), les industries de production de services ont connu, pour leur part, une hausse relative de 10 % (+0,6 ‰).

Tableau 2.5

Évolution du taux d'incidence des lésions professionnelles, des accidents du travail et des maladies professionnelles selon les deux grandes activités de production de biens et de services, Québec, 1986-1996

	Année	Incidence		
		Lésions %	Accidents %	Maladies (o/oo)
Production de biens	86	17,4	17,0	3,5
	87	17,0	16,6	3,5
	88	16,6	16,1	4,9
	89	16,2	15,5	6,6
	90	15,1	14,4	7,0
	91	13,4	12,6	8,1
	92	11,0	10,2	8,5
	93	9,8	9,0	7,8
	94	9,6	8,9	7,6
	95	9,4	8,7	6,8
	96	8,5	7,9	6,2
Production de services	86	5,6	5,6	0,4
	87	5,5	5,5	0,5
	88	5,4	5,3	0,6
	89	5,4	5,3	1,0
	90	5,3	5,2	1,1
	91	5,1	5,0	1,3
	92	4,3	4,2	1,1
	93	4,0	3,8	1,1
	94	3,8	3,7	1,1
	95	3,4	3,3	0,9
	96	3,1	3,0	0,9

Tableau 2.6

**Évolution entre les deux périodes retenues des taux d'incidence de gravité
et de prévalence des lésions professionnelles indemnisées
selon les deux grandes activités de production de biens et de services,
Québec 1987-1988 vs 1991-1993**

	Lésions %	Incidence Accidents %	Maladies (o/oo)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)
Total					
87 - 88	8,6	8,5	1,6	5,4	8,9
91 - 93	6,2	5,9	2,9	7,5	8,8
Production de biens					
87 - 88	16,8	16,3	4,2	5,1	16,5
91 - 93	11,4	10,6	8,1	7,3	16,0
Production de services					
87 - 88	5,4	5,4	0,5	5,7	5,9
91 - 93	4,4	4,3	1,2	7,6	6,5

2.3 Conclusion

Selon les informations sur les grandes activités économiques, la période de 1986 à 1996 est marquée par une baisse importante de lésions professionnelles indemnisées, plus particulièrement d'accidents de travail. Un fléchissement du nombre de travailleurs associé à la récession économique du début des années 90, la part de plus en plus grande de travailleurs autonomes et à temps partiel, la mise en place d'un nouveau système de tarification à la CSST et de nouvelles pratiques de gestion en matière de lésions professionnelles contribuent à des degrés divers à cette diminution. Tous ces changements ont fait en sorte que le volume de lésions professionnelles indemnisées par la CSST a considérablement diminué. Pendant ce temps, la durée moyenne d'indemnisation pour ces lésions affichait une hausse. Il est possible que le volume de lésions professionnelles compte davantage de lésions ayant entraîné une longue absence puisqu'on rapporte moins d'accidents qui ont provoqué une absence de courte durée. Malgré ces tendances opposées, le nombre de travailleurs absents quotidiennement en raison d'une lésion professionnelle a très peu fluctué.

Les nombres absolu et relatif de maladies professionnelles dans les deux grandes activités économiques affichent une hausse sensible, particulièrement entre 1986 et 1992. Cette augmentation s'explique en partie par le fait qu'un nombre croissant de dossiers sont reconnus comme maladie plutôt que blessure. D'après les données inscrites dans les fichiers de la CSST, cette situation concernait plus particulièrement les problèmes musculo-squelettiques. Le recours à l'assignation temporaire expliquerait la diminution des maladies professionnelles entre 1993 et 1996.

3. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES ENTRE 1987-1988 ET 1991-1993 : PORTRAIT PAR DIVISION ÉCONOMIQUE

Dans le présent chapitre, nous examinerons de quelle façon ont évolué les indicateurs de lésions professionnelles à l'échelle des divisions économiques. Cet examen permettra d'identifier les divisions économiques affichant les indices les plus élevés et ayant connu des changements importants au cours de la période étudiée.

L'analyse de cette évolution des indicateurs de lésions professionnelles portera sur deux périodes présentant une maturité de dossiers semblable. La première période regroupe les années 1987-1988 et la seconde, les années 1991-1993.

3.1 Évolution du nombre annuel moyen de salariés et de lésions professionnelles

Le tableau 3.1 présente la répartition du nombre annuel moyen de salariés et de lésions professionnelles indemnisées selon les dix-sept divisions économiques pour lesquelles il a été possible de calculer des indicateurs¹. Si toutes les divisions économiques de production de biens ont enregistré des diminutions du nombre de salariés, la totalité des divisions de production de services ont vu leur effectif augmenter sensiblement entre les deux périodes, exception faite de la division du commerce de détail. Entre ces deux périodes, 16 des 17 divisions présentent, à des degrés très variables, une baisse du nombre annuel moyen de lésions professionnelles. Cette tendance est directement reliée à la diminution du nombre d'accidents de travail, car pendant ce temps, le nombre annuel moyen de maladies professionnelles reconnues par la CSST a marqué une hausse importante. Ce volume de maladies professionnelles a enregistré une forte augmentation, particulièrement dans les divisions des transports et entreposage, des services aux entreprises, du commerce de détail et des autres services (loisirs, associations).

¹ Aucun indicateur n'a été calculé pour les divisions de l'agriculture et de la chasse et de la pêche en raison de l'absence de données sur le nombre de salariés.

Tableau 3.1

**Évolution du nombre annuel moyen de salariés et du nombre annuel moyen
de lésions professionnelles indemnisées entre les deux périodes, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993**

Division économique	Salariés	1987-1988				1991-1993			
		Lésions professionnelles		Salariés	Lésions professionnelles	Lésions professionnelles		Salariés	Lésions professionnelles
		Total	Accidents			Total	Accidents		
		N	N		N (%) ¹	N	N		N (%) ²
Forêt	15 600	1 777	1 730	13 767	47 2,6	1 311	1 205	106	8,1
Mines	17 250	3 046	2 782	14 700	264 8,7	1 847	1 575	272	14,7
Biens manufact. durables	233 800	50 995	49 776	210 000	1 220 2,4	29 195	27 565	1 630	5,6
Biens manuf. non durables	275 550	40 226	39 084	243 567	1 142 2,8	26 265	23 875	2 390	9,1
Construction	121 650	17 821	17 588	91 133	233 1,3	8 885	8 425	460	5,2
Transports et entreposage	106 600	8 395	8 334	107 500	61 0,7	8 145	7 866	279	3,4
Communications et services	86 950	4 076	4 035	94 500	42 1,0	3 726	3 636	90	2,4
Commerces de gros	130 500	13 261	13 133	140 033	128 1,0	9 263	9 051	212	2,3
Commerces de détail	354 450	21 324	21 160	322 200	164 0,8	16 545	16 100	446	2,7
Intermédiaires financiers	116 000	670	657	119 167	14 2,0	788	753	35	4,4
Services immobiliers	36 450	839	830	43 433	9 1,1	778	760	18	2,3
Services aux entreprises	128 450	3 015	2 983	132 033	33 1,1	2 458	2 364	93	3,8
Services gouvernementaux	112 650	8 793	8 693	118 033	100 1,1	7 714	7 494	220	2,9
Services d'enseignement	204 000	3 735	3 691	223 200	45 1,2	3 636	3 533	103	2,8
Services de santé et sociaux	274 200	20 536	20 294	294 467	242 1,2	18 067	17 754	313	1,7
Hébergement et restauration	148 250	9 412	9 320	167 767	93 1,0	8 291	8 084	207	2,5
Autres services	108 700	4 852	4 771	123 333	81 1,7	4 820	4 622	198	4,1
Total	2 471 050	212 771	208 856	2 458 800	3 915 1,8	151 733	144 662	7 071	4,7

¹ et ² : Le pourcentage exprime la part relative par rapport au total des lésions professionnelles, par division économique.

3.2 Évolution du taux d'incidence des lésions professionnelles

Le taux d'incidence enregistre une baisse dans toutes les divisions économiques entre les deux périodes retenues, sauf les intermédiaires financiers (tableau 3.2). Cette diminution est plus importante dans les divisions des mines, des biens manufacturés durables et non durables, de la construction et du commerce de gros. L'effet de ces changements à la baisse a fait en sorte que les écarts entre les divisions économiques apparaissent moins considérables en 1991-1993 qu'en 1987-1988.

Par ailleurs, l'ordonnancement des divisions selon le taux d'incidence (graphique 3.1) présente de légères modifications entre les deux périodes. En fait, les divisions qui étaient en tête de liste en 1987-1988, sont les mêmes en 1991-1993 : les biens manufacturés durables (13,9 %), les mines (12,6 %), les biens manufacturés non durables (10,8 %), la construction (9,7 %) et la forêt.

Le plus faible écart entre les deux périodes concerne la division des transports et entreposage. En 1987-1988 son taux d'incidence (7,9 %) se situait en-deçà de la moyenne provinciale. En 1991-1993, elle affiche un taux supérieur à la moyenne provinciale (7,6 %), ce qui la classe au sixième rang.

3.3 Évolution du taux d'incidence des maladies professionnelles

Au cours de la période couverte par notre étude, le nombre de dossiers de maladies professionnelles a connu un accroissement important, notamment en raison d'une plus grande reconnaissance des problèmes musculo-squelettiques. Cette situation fait en sorte que toutes les divisions économiques enregistrent une hausse sensible du taux d'incidence des maladies professionnelles entre les deux périodes retenues (tableau 3.2 et graphique 3.2). Les divisions économiques des mines, des biens manufacturés durables et manufacturés non durables, et de la construction affichent les indices les plus élevés pour les deux périodes. Dans ces divisions, une forte augmentation du nombre de lésions reconnues comme maladie professionnelle explique également l'augmentation de cet indicateur.

Par ailleurs, des changements dans la nature des maladies professionnelles indemnisées ont été relevés entre les deux périodes retenues. Dans la division de la construction, les problèmes de surdité représentent plus de 70 % des dossiers de maladie en 1991-1993 comparativement à 63 % en

1987-1988². Dans les divisions manufacturières, les problèmes musculo-squelettiques occupent le premier rang en 1991-1993 avec une proportion de 53 % alors qu'en 1987-1988, les problèmes de surdit  constituaient le plus fort volume de maladies reconnues (40 %) dans ces divisions. Finalement, dans la division des mines, les problèmes de surdit  demeurent la principale maladie professionnelle.

3.4 Évolution de la dur e moyenne d'indemnisation

La dur e moyenne d'indemnisation des l sions professionnelles enregistre une hausse dans toutes les divisions  conomiques entre les deux p riodes retenues, exception faite de la division des services gouvernementaux (tableau 3.2 et graphique 3.3). Les hausses les plus importantes sont observ es dans les divisions qui affichaient d j  en 1987-1988 les dur es d'indemnisation les plus longues : construction (+ 4,7 sem.), services immobiliers (+ 4,4 sem.), interm diaires financiers (+ 4,3 sem.), mines (+ 3,5 sem.), commerce de d tail (+ 2,9 sem.) et for t (+ 2,8 sem.).

Il est possible que pour ces divisions la part relative de l sions entra nant de plus longues dur es d'indemnisation soit plus consid rable en 1991-1993 et que ceci s'expliquerait, en partie, par un acc s accru aux services de r adaptation professionnelle.

Que ce soit en 1987-1988 ou en 1991-1993, les divisions affichant une dur e moyenne d'indemnisation sup rieure   la moyenne provinciale proviennent, sept fois sur dix, de divisions de production de services. Il faut toutefois souligner que les divisions des services immobiliers et des interm diaires financiers comptent un petit nombre de l sions professionnelles avec une proportion importante de cas de longue dur e.

3.5  volution du taux de pr valence

Il a  t  mentionn  au chapitre 2 que l'effet conjugu  d'une diminution de l'incidence avec l'augmentation de la dur e d'indemnisation pour l'ensemble de l'activit   conomique qu b coise fait en sorte que le taux de pr valence des l sions professionnelles demeure stable entre les deux p riodes. Il en est de m me pour la majorit  des divisions  conomiques (tableau 3.2 et graphique

² CSST, *Statistiques sur les l sions professionnelles*, 1988 et 1992.

3.4). Les divisions qui affichaient déjà en 1987-1988 un taux de prévalence deux fois supérieur à la moyenne provinciale demeurent en tête de liste en 1991-1993 et occupent le même rang. Ce sont, par ordre décroissant, les divisions des mines (28,1 ‰), de la construction (24,8 ‰), de la forêt (23,2 ‰) et des biens manufacturés durables (16,8 ‰). Les divisions du commerce de détail et des transports et entreposage enregistrent les plus fortes augmentations du taux de prévalence entre les deux périodes. Par ailleurs, les divisions des services gouvernementaux et des services de santé et sociaux indiquent les plus fortes diminutions relatives de la prévalence, de sorte qu'elles se retrouvent plus nettement en-deçà de la moyenne provinciale en 1991-1993 qu'en 1987-1988.

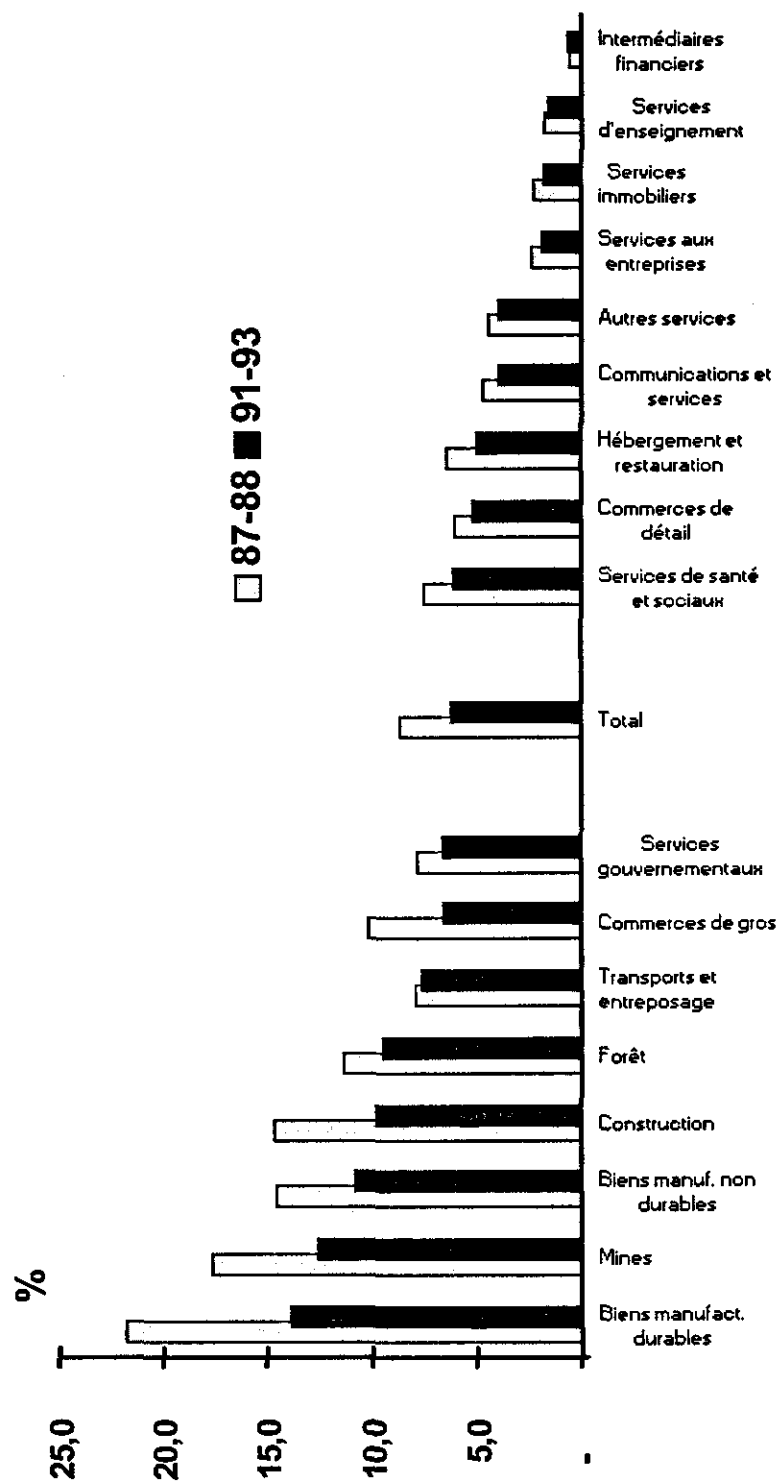
Tableau 3.2

Évolution du taux d'incidence, de l'indice de gravité et du taux de prévalence des lésions professionnelles entre les deux périodes par division économique, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993

Division économique	1987-1988						1991-1993					
	Incidence			Lésions			Incidence			Lésions		
	Lésions (%)	Accidents (%)	Maladies (o/oo)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)		Lésions (%)	Accidents (%)	Maladies (o/oo)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)	
Forêt	11,4	11,1	-	9,9	21,7		9,5	8,8	7,7	12,7	23,2	
Mines	17,7	16,1	15,3	8,2	27,9		12,6	10,7	18,5	11,7	28,1	
Biens manufact. durables	21,8	21,3	5,2	4,0	17,8		13,9	13,1	7,8	5,6	16,8	
Biens manif. non durables	14,6	14,2	4,1	4,6	12,2		10,8	9,8	9,8	6,7	12,6	
Construction	14,6	14,5	1,9	8,6	24,1		9,7	9,2	5,0	13,3	24,8	
Transports et entreposage	7,9	7,8	0,6	6,9	10,4		7,6	7,3	2,6	9,2	13,3	
Communications et services	4,7	4,6	-	5,0	4,5		3,9	3,8	0,9	5,9	4,5	
Commerces de gros	10,2	10,1	1,0	5,1	9,9		6,6	6,5	1,5	7,5	9,5	
Commerces de détail	6,0	6,0	0,5	4,9	5,7		5,1	5,0	1,4	7,8	7,7	
Intermédiaires financiers	0,6	0,6	-	8,1	0,9		0,7	0,6	-	12,4	1,6	
Services immobiliers	2,3	2,3	-	8,9	3,9		1,8	1,8	-	13,3	4,6	
Services aux entreprises	2,3	2,3	-	6,9	3,1		1,9	1,8	0,7	9,1	3,2	
Services gouvernementaux	7,8	7,7	0,9	5,7	8,5		6,5	6,3	1,9	5,6	7,0	
Services d'enseignement	1,8	1,8	-	5,7	2,0		1,6	1,6	0,5	7,1	2,2	
Services de santé et sociaux	7,5	7,4	0,9	6,0	8,7		6,1	6,0	1,1	6,9	8,2	
Hébergement et restauration	6,3	6,3	0,6	4,7	5,8		4,9	4,8	1,2	7,4	7,0	
Autres services	4,5	4,4	0,7	7,3	6,3		3,9	3,7	1,6	9,6	7,2	
Total	8,6	8,5	1,6	5,4	8,9		6,2	5,9	2,9	7,5	8,8	

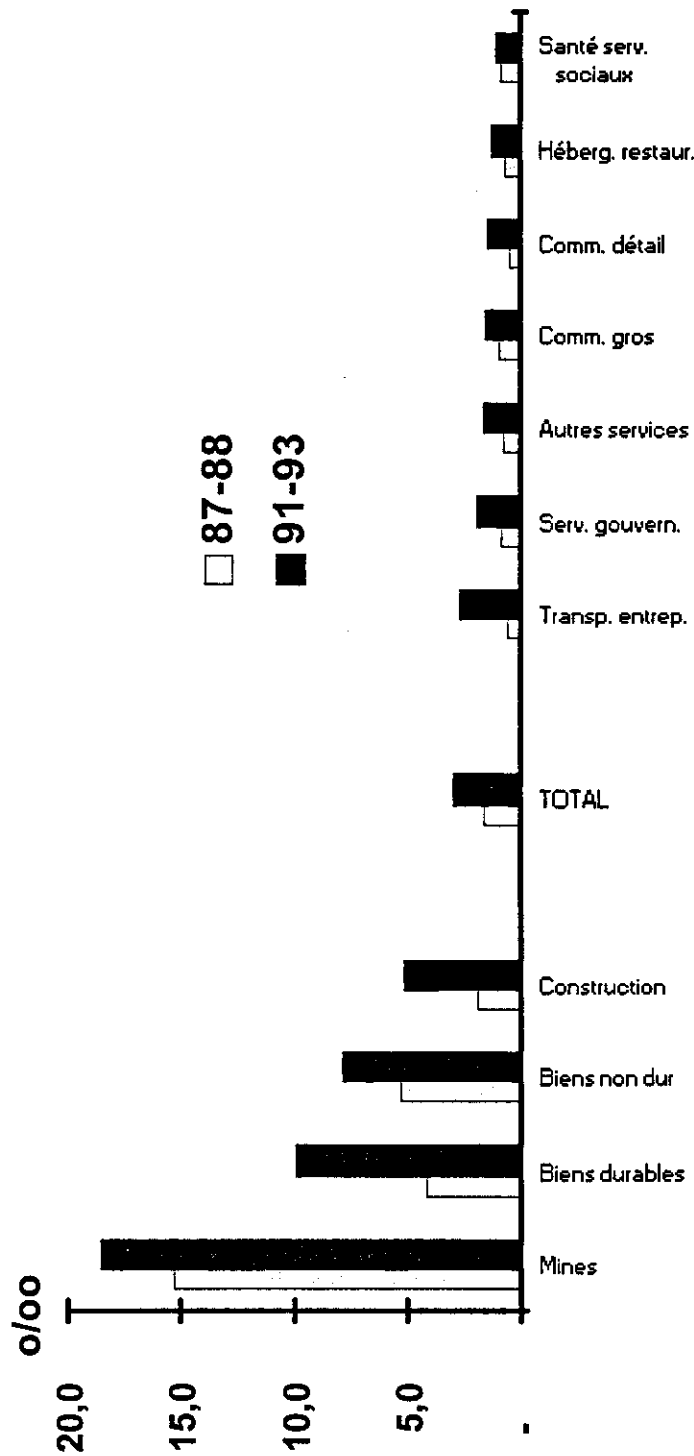
Graphique 3.1

Classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux d'incidence
des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993,
Québec



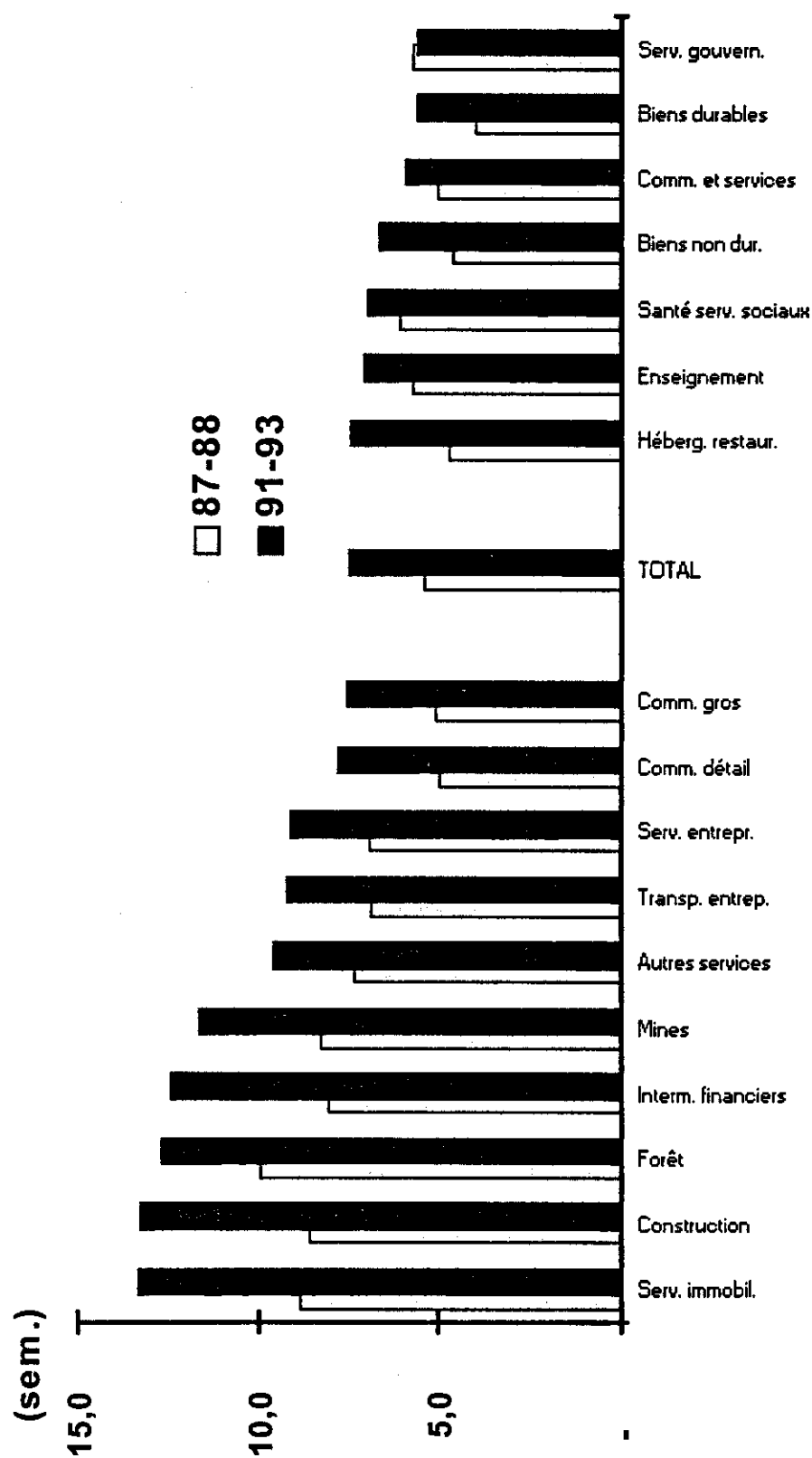
Graphique 3.2

Classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies professionnelles de 1991-1993 - incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec



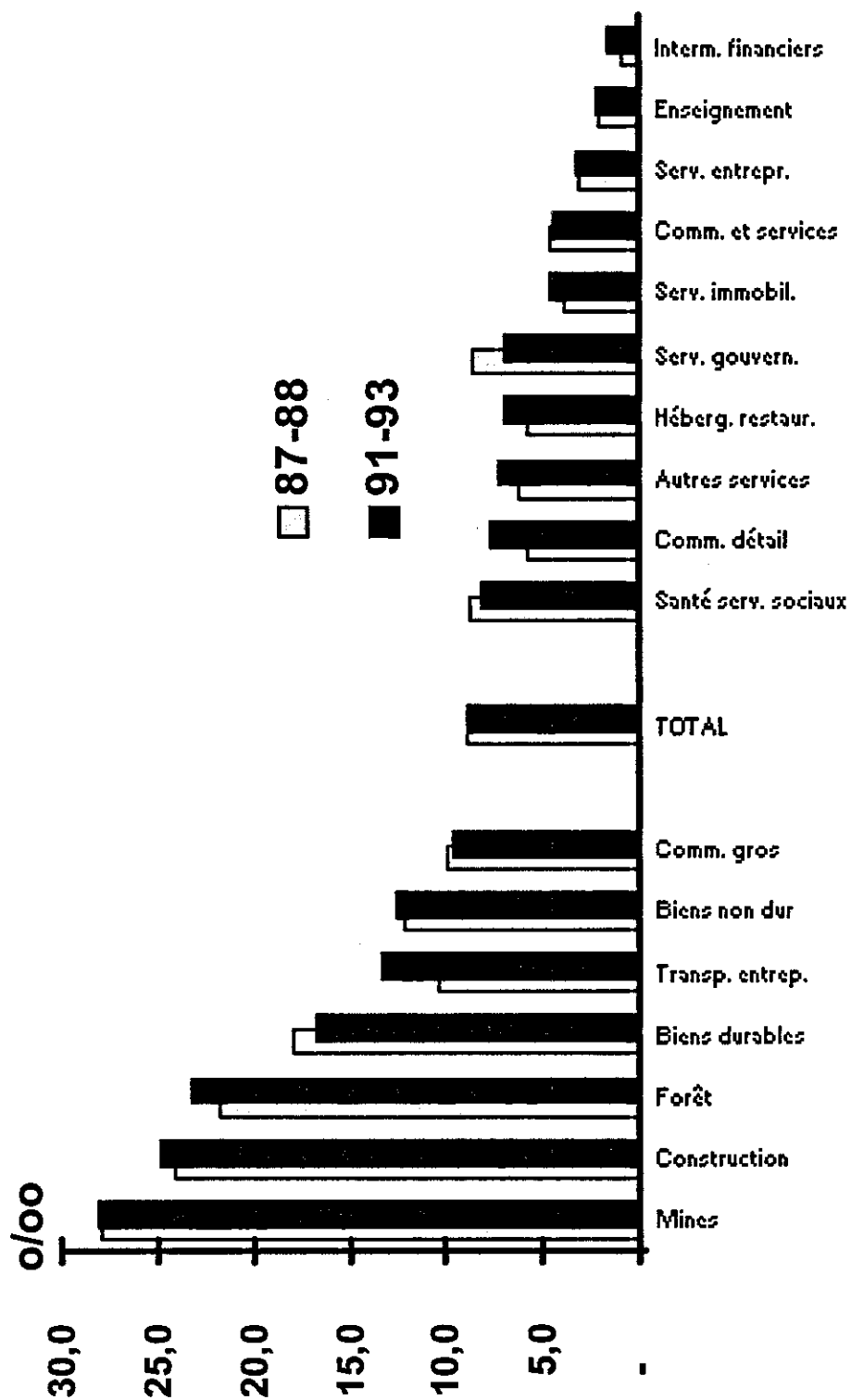
Graphique 3.3

Classement des divisions économiques par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelle indemnisées de 1991-1993 - gravité comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec



Graphique 3.4

Classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993 - prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec



3.6 Conclusion

L'examen de la situation à l'échelle des divisions économiques montre des changements importants dans les valeurs des taux d'incidence et des durées d'indemnisation des lésions professionnelles. Pour la presque totalité des divisions économiques, l'incidence des lésions enregistre une baisse sensible tandis que l'indice de gravité présente des durées plus longues. Il survient relativement moins de lésions en 1991-1993 comparativement à 1987-1988, mais elles occasionnent des durées d'indemnisation plus longues. La conjugaison de ces deux tendances fait en sorte que l'indice de prévalence par division économique affiche de faibles fluctuations entre les deux périodes. Il est intéressant de constater par ailleurs que peu importe l'indicateur retenu, le rang occupé par les divisions entre les deux périodes est souvent demeuré le même. Que ce soit en 1987-1988 ou en 1991-1993, les divisions des mines, de la construction, de la forêt et des biens manufacturés durables constituent les domaines d'activité où les travailleurs sont les plus affectés par les lésions professionnelles indemnisées.

Finalement, bien que la hausse de l'incidence des maladies professionnelles soit associée à une plus grande reconnaissance de cas d'atteinte à la santé, il n'en demeure pas moins que cet indice permet de cibler des groupes de travailleurs aux prises avec des problèmes spécifiques de santé et de sécurité qui nécessitent probablement le recours à des interventions adaptées à ces réalités, notamment les problèmes musculo-squelettiques.

4. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES ENTRE 1987-1988 ET 1991-1993 : PORTRAIT PAR INDUSTRIE

La situation décrite à l'échelle des grandes divisions économiques indique une certaine stabilité quant à la valeur du taux de prévalence et au rang occupé par les divisions entre les deux périodes retenues. Il est fort probable que ce portrait masque des changements plus marqués dans le cas des industries, communément appelées secteurs d'activité économique. L'importance de ces modifications sera examinée essentiellement à partir de l'indicateur de prévalence, car il s'avère un bon estimateur des coûts directs associés aux absences relevant des lésions professionnelles. Ce taux, qui résulte du produit de l'incidence et de la gravité, représente l'indice statistique proposé dans l'exercice de priorisation des décisions et des actions en matière de recherche en santé et en sécurité du travail. Les indicateurs d'incidence et de gravité seront également abordés car ce sont ceux qui risquent d'afficher les fluctuations les plus grandes. Ces deux indicateurs représentent des avenues pertinentes et utiles dans le ciblage des populations de travailleurs les plus concernés par les lésions professionnelles.

4.1 L'évolution du taux de prévalence : les faits les plus marquants

Afin d'illustrer les changements les plus significatifs, seules les industries ayant enregistré les fluctuations les plus importantes, que ce soit à la hausse ou à la baisse, en termes de taux de prévalence et de rang, ont été retenues. De plus, seules les industries dont le taux de prévalence était égal ou supérieur à la moyenne provinciale à l'une des deux périodes ont été considérées¹.

Entre 1987-1988 et 1991-1993, les six industries ayant enregistré les plus fortes augmentations du taux de prévalence ont connu un changement important en termes de rang (tableau 4.1). L'industrie des mines, notamment, est passée du 10^e au 4^e rang. Toutes les industries de ce groupe avaient un taux de prévalence supérieur à la moyenne en 1991-1993, alors que quatre d'entre elles affichaient, en 1987-1988, un taux de prévalence inférieur à la moyenne provinciale. L'industrie des services

¹ L'annexe 2 présente le classement de toutes les industries selon les différents indicateurs utilisés.

immobiliers présente le gain le plus appréciable en termes de rang; du 45^e en 1987-1988, elle est passée au 33^e rang en 1991-1993.

À l'opposé, les trois industries qui ont enregistré les plus fortes diminutions du taux de prévalence affichent les plus forts taux de prévalence autant en 1987-1988 qu'en 1991-1993; elles n'ont pas connu de changement significatif en termes de rang (tableau 4.2). Il s'agit, dans l'ordre, des industries de l'entreposage, des services miniers et des carrières et sablières.

Finalement, d'autres industries qui ont enregistré une baisse marquée du taux de prévalence ont connu un recul en termes de rang (tableau 4.3). On y retrouve l'industrie du meuble, les autres industries manufacturières (équipements scientifiques, bijouterie, articles de sport) et les associations (associations commerciales, professionnelles, ouvrières et politiques).

4.2 Examen des indicateurs en 1991-1993

Dans cette section, l'analyse portera sur les industries qui indiquent des valeurs supérieures aux moyennes provinciales en 1991-1993 et ce, pour chacun des indicateurs.

4.2.1 Le taux de prévalence des lésions professionnelles

Le tableau 4.4 et le graphique 4.1 indiquent que les cinq (5) industries ayant un taux de prévalence des lésions professionnelles au moins trois fois supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993 proviennent des industries de production de biens, à l'exception de l'industrie qui affiche la plus forte valeur, soit l'entreposage (32,3 %). Il s'agit des services miniers, des carrières et sablières, des mines, de l'exploitation forestière et des entrepreneurs spécialisés. Ces trois dernières industries ont enregistré une augmentation sensible de leur taux de prévalence entre les deux périodes.

Le bloc des cinq industries suivantes compte dans ses rangs celles des entrepreneurs généraux ainsi que celles de la transformation de produits minéraux non métalliques, des produits du bois et des produits métalliques. Un dernier bloc composé de six industries comprend des établissements où sont fabriqués des produits manufacturés non durables : aliments, boissons, cuir, textile et matière plastique. Les industries de fabrication de machines complètent cette liste. Ces 16 industries, qui

présentent une proportion deux fois plus élevée de travailleurs absents quotidiennement que la moyenne provinciale, regroupent 11 % des salariés et 27 % des lésions en 1991-1993.

4.2.2 Le taux d'incidence des lésions professionnelles

Le nombre d'industries affichant un taux d'incidence supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993 se chiffre à 33 (tableau 4.5). Parmi ces industries, 16 présentent une valeur au moins deux fois supérieure à cette moyenne (graphique 4.2). On y retrouve, en tête de liste, les industries de fabrication de produits métalliques, de bois, de boissons, les carrières et les sablières ainsi que la fabrication de machines. Ces industries à haut risque comptent dans leurs rangs celles qui ont enregistré de fortes baisses du taux d'incidence entre les deux périodes retenues : carrières et sablières, entreposage et la fabrication de meubles. Plus de 30 % du total des lésions sont survenues dans ces 16 industries qui comptaient 11 % du nombre de salariés.

Parmi toutes les industries affichant un taux d'incidence supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, une seule a enregistré une hausse de l'incidence comparativement à 1987-1988 : le commerce de gros de véhicules et de pièces.

4.2.3 Le taux d'incidence des maladies professionnelles

Toutes les industries présentant un taux d'incidence des maladies professionnelles supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993 proviennent des industries de production de biens, à l'exception du commerce de gros de produits divers (tableau 4.6 et graphique 4.3). Plus de 54 % des maladies professionnelles se concentrent dans ces industries qui ont enregistré, à une exception près, une hausse sensible de l'incidence entre les deux périodes retenues. Certaines industries ont même vu leur taux d'incidence des maladies plus que doubler en raison, notamment, d'un nombre plus important de problèmes musculo-squelettiques reconnus durant la période 1991-1993 par rapport à 1987-1988. On y retrouve les industries des aliments, de l'habillement, des meubles, des entrepreneurs généraux et spécialisés ainsi que des produits électriques. Les problèmes de santé les plus importants dans l'industrie des mines, qui arrivent en tête de liste au cours des deux périodes, seraient plus associés à la surdité.

Tableau 4.3
Liste des industries ayant connu la plus forte diminution en termes de rang, selon le taux de prévalence
 (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Prévalence	Rang	Nombre annuel moyen		Prévalence	Rang
			Salariés	Lésions	(o/oo)		Salariés	Lésions	(o/oo)	
26		Meubles	22 050	5 965	20,8	13	18 033	2 529	15,6	19
39		Autres industries manufacturières	15 600	2 017	10,1	28	23 100	1 450	7,3	39
98		Associations	10 400	769	11,0	26	21 700	724	5,9	49

Tableau 4.4

Classement des industries par ordre décroissant du taux de prévalence
des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993
Prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec
(prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Prévalence		Nombre annuel moyen		Prévalence	
			Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang	Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang
47		Entreposage	1 750	647	40,6	2	1 900	327	32,3	1
9		Services miniers	3 250	612	39,2	3	1 700	114	30,8	2
8		Carrières, sablières	1 150	657	68,4	1	1 933	377	30,4	3
6		Mines	12 600	1 778	21,9	10	10 933	1 356	27,6	4
4		Exploitation forestière	11 700	1 353	24,2	7	9 400	943	26,7	5
42		Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	24,1	8	54 567	5 811	26,6	6
35		Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	24,7	6	9 400	1 764	25,5	7
25		Bois	32 050	9 287	23,7	9	23 867	4 797	25,2	8
40		Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	26,5	4	32 700	3 026	24,3	9
30		Produits métalliques	35 400	11 926	25,3	5	30 467	6 359	23,6	10
10		Aliments	41 750	10 618	21,0	12	40 533	7 304	21,3	11
11		Boissons	10 350	2 828	21,2	11	8 367	1 645	19,2	12
17		Cuir	7 750	1 363	18,3	18	6 200	793	19,1	13
19		Textile	11 350	2 512	19,4	16	12 500	1 770	19,1	14
31		Machines	15 700	4 759	20,8	14	14 233	2 754	18,0	15
16		Matière plastique	11 550	3 073	20,1	15	14 167	2 207	17,8	16
52		Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	18,1	19	25 533	3 156	16,2	17
5		Services forestiers	3 850	425	14,3	21	4 333	368	15,8	18
26		Meubles	22 050	5 965	20,8	13	18 033	2 529	15,6	19
50		Comm. gros prod. agricoles	1 150	185	19,3	17	1 133	96	15,5	20

Tableau 4.4 (suite)

Classement des industries par ordre décroissant du taux de prévalence des lésions professionnelles de 1991-1993
 Prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec
 (prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)

Industries N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
		Nombre annuel moyen		Prévalence		Nombre annuel moyen		Prévalence	
		Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang	Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang
29	Première transform. des métaux	22 700	4 116	14,6	20	20 767	2 685	14,5	21
32	Équipement de transport	37 900	7 579	13,1	23	37 933	6 354	13,3	22
45	Transports	104 850	7 748	9,9	29	105 600	7 816	13,0	23
18	Textile (première transformation)	13 550	2 266	11,1	25	10 000	1 132	12,9	24
24	Habillement	61 550	3 975	8,2	34	47 533	2 497	11,3	25
59	Comm. gros produits divers	14 200	1 723	14,1	22	19 300	1 205	11,3	26
83	Administration locale	53 650	6 348	12,7	24	54 800	5 903	11,1	27
63	Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	10,2	27	74 400	5 300	10,6	28
55	Comm. gros véhicules et pièces	16 450	1 187	7,0	40	12 167	1 031	10,3	29
91	Services d'hébergement	32 400	2 367	8,3	33	38 433	2 008	9,8	30
56	Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	9,6	31	22 500	1 526	9,7	31
99	Autres services	42 000	2 266	7,5	37	44 333	2 376	9,5	32
75	Services immobiliers	19 400	765	6,4	45	18 933	724	9,3	33
37	Produits chimiques	22 650	2 139	8,1	35	23 833	1 637	9,3	34
27	Pâtes et papier	44 650	4 857	9,7	30	36 867	3 043	9,3	35
ENSEMBLE DES INDUSTRIES		2 471 050	212 771	8,9		2 458 800	151 733	8,8	

Graphique 4.1

Industries affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées
au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993
Prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec

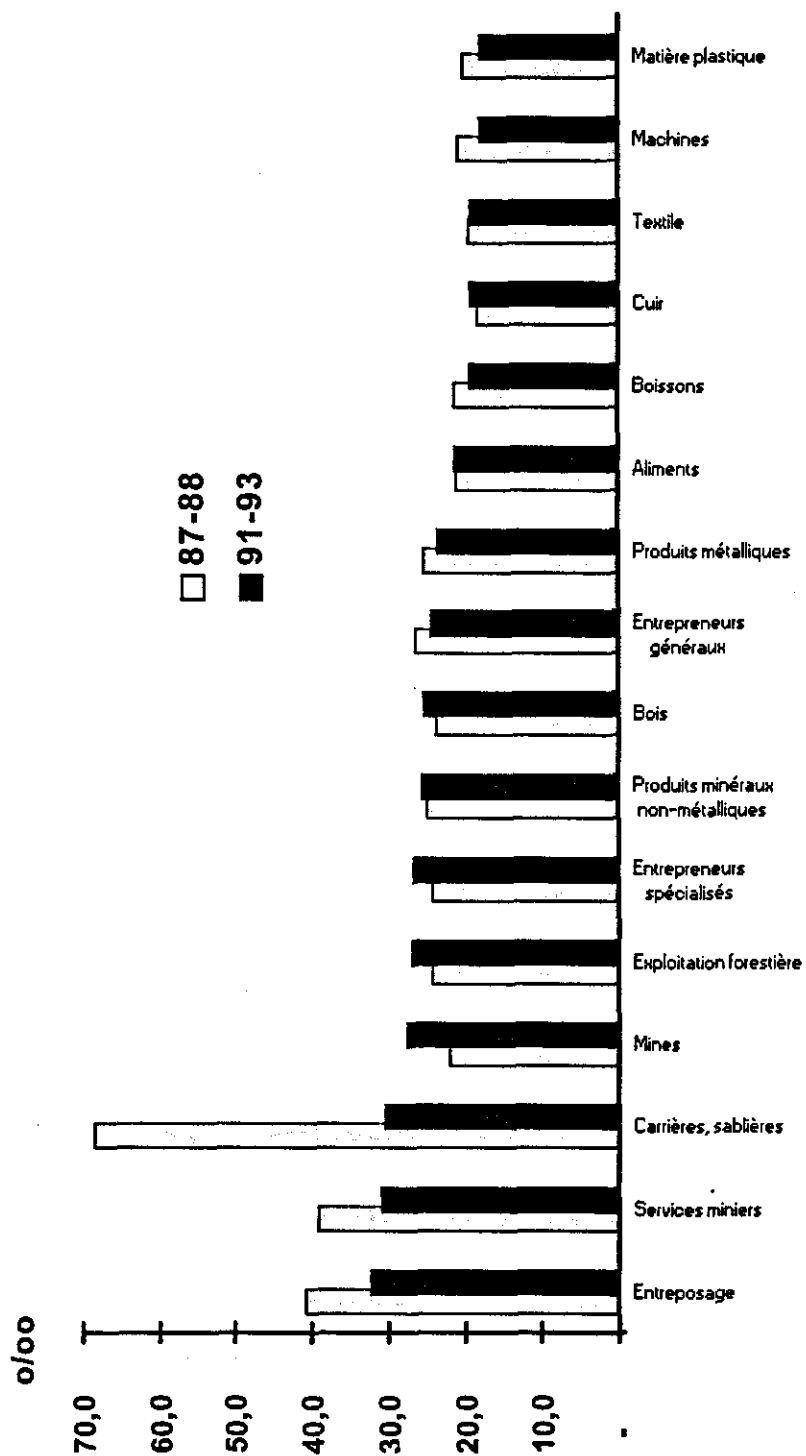


Tableau 4.5

Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions professionnelles de 1991-1993
Incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec
 (incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Incidence		Nombre annuel moyen		Incidence	
			Salariés	Lésions	(%)	Rang	Salariés	Lésions	(%)	Rang
30		Produits métalliques	35 400	11 926	33,7	3	30 467	6 359	20,9	1
25		Bois	32 050	9 287	29,0	5	23 867	4 797	20,1	2
11		Boissons	10 350	2 828	27,3	6	8 367	1 645	19,7	3
8		Carrières, sablières	1 150	657	57,1	1	1 933	377	19,5	4
31		Machines	15 700	4 759	30,3	4	14 233	2 754	19,3	5
35		Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	27,2	7	9 400	1 764	18,8	6
10		Aliments	41 750	10 618	25,4	10	40 533	7 304	18,0	7
47		Entreposage	1 750	647	36,9	2	1 900	327	17,2	8
32		Équipement de transport	37 900	7 579	20,0	12	37 933	6 354	16,8	9
16		Matière plastique	11 550	3 073	26,6	9	14 167	2 207	15,6	10
19		Textile	11 350	2 512	22,1	11	12 500	1 770	14,2	11
26		Meubles	22 050	5 965	27,0	8	18 033	2 529	14,0	12
29		Première transform. des métaux	22 700	4 116	18,1	15	20 767	2 685	12,9	13
17		Cuir	7 750	1 363	17,6	16	6 200	793	12,8	14
6		Mines	12 600	1 778	14,1	21	10 933	1 356	12,4	15
52		Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	19,9	13	25 533	3 156	12,4	16
18		Textile (première transformation)	13 550	2 266	16,7	17	10 000	1 132	11,3	17
83		Administration locale	53 650	6 348	11,8	24	54 800	5 903	10,8	18

Tableau 4.5 (suite)

Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions professionnelles de 1991-1993
Incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec
 (incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
			Nombre annuel moyen	Incidence (%)	Rang	Nombre annuel moyen	Incidence (%)	Rang
			Salariés	Lésions		Salariés	Lésions	
42		Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	15,5	54 567	5 811	10,6
4		Exploitation forestière	11 700	1 353	11,6	9 400	943	10,0
40		Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	14,5	32 700	3 026	9,3
5		Services forestiers	3 850	425	11,0	4 333	368	8,5
55		Comm. gros véhicules et pièces	16 450	1 187	7,2	12 167	1 031	8,5
50		Comm. gros prod. agricoles	1 150	185	16,0	1 133	96	8,5
27		Pâtes et papier	44 650	4 857	10,9	36 867	3 043	8,3
45		Transports	104 850	7 748	7,4	105 600	7 816	7,4
63		Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	10,4	74 400	5 300	7,1
37		Produits chimiques	22 650	2 139	9,4	23 833	1 637	6,9
56		Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	10,2	22 500	1 526	6,8
9		Services miniers	3 250	612	18,8	1 700	114	6,7
12		Produits du tabac	3 050	271	8,9	2 733	181	6,6
39		Autres industries manufacturières	15 600	2 017	12,9	23 100	1 450	6,3
59		Comm. gros produits divers	14 200	1 723	12,1	19 300	1 205	6,2
ENSEMBLE DES INDUSTRIES			2 471 050	212 771	8,6	2 458 800	151 733	6,2

GRAPHIQUE 4.2

Industries affichant un taux d'incidence des lésions professionnelles
au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale 1991-1993
Incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec

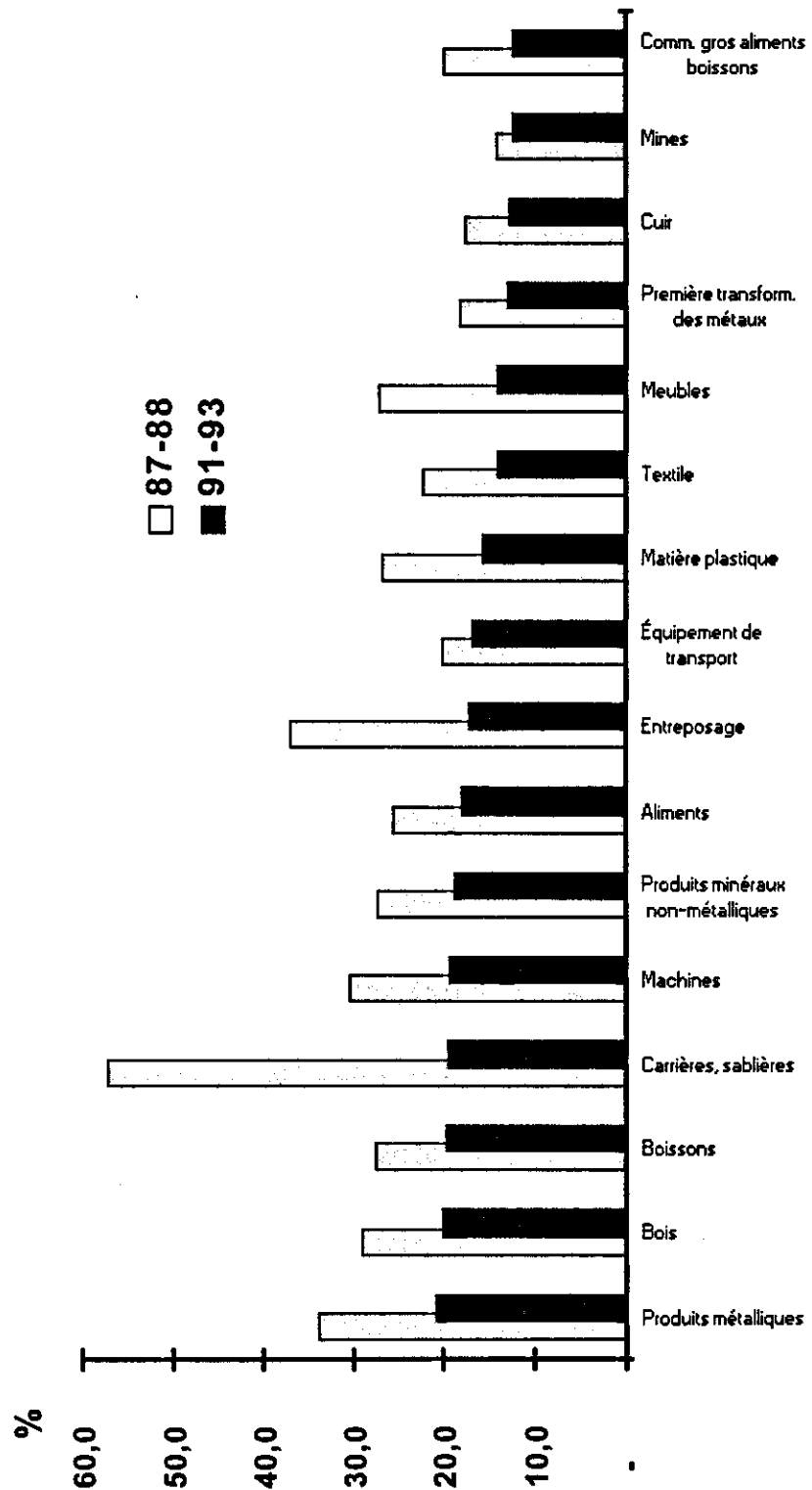


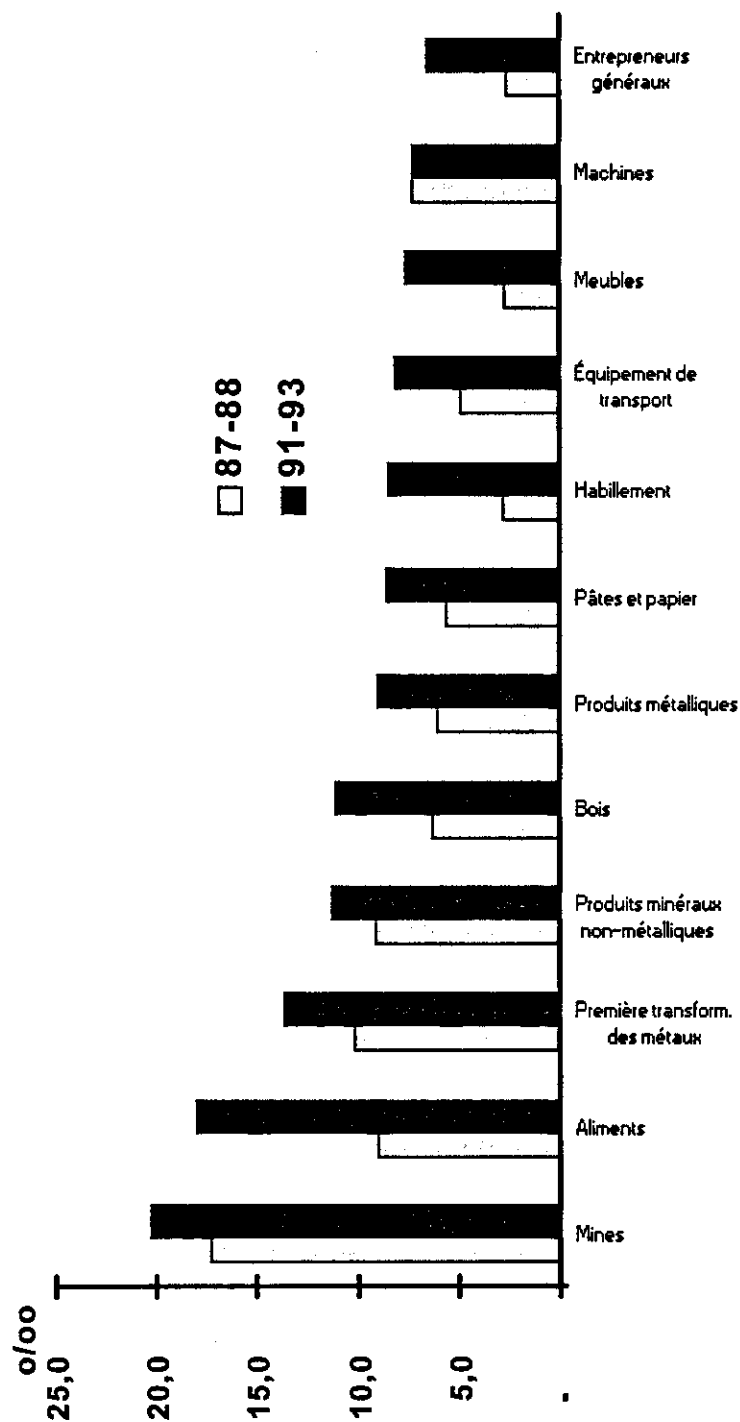
TABLEAU 4.6

Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies professionnelles 1991-1993
Incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec
 (incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Incidence (o/oo)	Rang	Nombre annuel moyen		Incidence (o/oo)	Rang
			Salariés	Maladies			Salariés	Maladies		
6	Mines		12 600	219	17,3	1	10 933	222	20,3	1
10	Aliments		41 750	375	9,0	4	40 533	728	18,0	2
29	Première transform. des métaux		22 700	231	10,2	2	20 767	283	13,6	3
35	Produits minéraux non-métalliques		13 700	124	9,1	3	9 400	106	11,3	4
25	Bois		32 050	201	6,3	6	23 867	265	11,1	5
30	Produits métalliques		35 400	214	6,0	7	30 467	275	9,0	6
27	Pâtes et papier		44 650	249	5,6	8	36 867	315	8,6	7
24	Habillement		61 550	174	2,8	11	47 533	401	8,4	8
32	Équipement de transport		37 900	185	4,9	9	37 933	309	8,1	9
26	Meubles		22 050	60	2,7	12	18 033	137	7,6	10
31	Machines		15 700	114	7,3	5	14 233	103	7,2	11
40	Entrepreneurs généraux		39 500	103	2,6	13	32 700	215	6,6	12
33	Produits électriques		38 700	91	2,3	15	32 267	152	4,7	13
42	Entrepreneurs spécialisés		77 600	130	1,7	16	54 567	243	4,5	14
37	Produits chimiques		22 650	59	2,6	14	23 833	99	4,2	15
52	Comm. gros aliments boissons		22 700	69	3,0	10	25 533	86	3,4	16
ENSEMBLE DES INDUSTRIES			2 471 050	3 915	1,6		2 458 800	7 071	2,9	

GRAPHIQUE 4.3

Industries affichant un taux d'incidence des maladies professionnelles
au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993
Incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec



4.2.4 La durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles

Le tableau 4.7 regroupe les 29 industries présentant une durée moyenne d'indemnisation supérieure ou égale à la moyenne provinciale. Afin de réduire l'effet de dossiers de très longue durée, seules les industries comptant au moins 100 lésions ont été retenues. L'industrie des services miniers, qui se situe en tête de liste en 1987-1988 et en 1991-1993, enregistre la plus forte augmentation de cet indicateur (+13 semaines, soit une augmentation de plus du double).

Les autres industries affichant une durée d'indemnisation supérieure de quatre (4) semaines à la moyenne provinciale en 1991-1993 proviennent de domaines d'activité fort diversifiés : les intermédiaires financiers (banques, caisses d'épargne, fiducies), l'exploitation forestière, les entrepreneurs généraux et spécialisés en construction, les services personnels (salons de coiffure, services de nettoyage, cordonneries), le commerce de détail de vêtement, les services immobiliers et les mines (graphique 4.4). Ces neuf industries aux plus longues durées d'indemnisation regroupent 9 % des lésions mais plus de 16 % des jours d'indemnisation.

Les cinq industries qui suivent au classement ont, comme la plupart des industries citées précédemment, une caractéristique commune soit une période d'indemnisation plus longue de quatre semaines en 1991-1993 qu'en 1987-1988. Il s'agit des industries de l'habillement, du commerce de détail de meubles, du commerce de gros d'articles ménagers et de vêtements, et de l'entreposage.

Il est à signaler que les commerces de détail et de gros de vêtements sont, après les services miniers, les industries ayant connu les plus fortes augmentations relatives des durées d'indemnisation et, par conséquent, les plus importants changements en termes de rang. De plus, les industries du commerce de gros d'articles ménagers, les services d'hébergement et l'entreposage ont aussi enregistré des remontées de leur rang entre les deux périodes.

TABLEAU 4.7

**Classement des industries par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation
des lésions professionnelles indemnisées, durée moyenne comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec**
(durée moyenne égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)
(nombre de lésions égal ou supérieur à 100)

Industries N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen	Lésions	Durée moyenne (sem.)	Rang	Nombre annuel moyen	Lésions	Durée moyenne (sem.)	Rang
9 Services miniers	3 250	612	10,9	2	1 700	114	23,9	1
70 Intermédiaires financiers de dépôts	74 850	428	8,7	4	75 700	483	14,5	2
4 Exploitation forestière	11 700	1 353	10,9	1	9 400	943	13,9	3
40 Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	9,5	3	32 700	3 026	13,7	4
97 Services personnels	27 000	955	7,7	9	23 500	795	13,3	5
42 Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	8,1	6	54 567	5 811	13,0	6
61 Comm. détail de vêtements	48 600	559	6,6	17	43 267	622	12,7	7
75 Services immobiliers	19 400	765	8,4	5	18 933	724	12,7	8
6 Mines	12 600	1 778	8,1	7	10 933	1 356	11,6	9
24 Habillement	61 550	3 975	6,7	16	47 533	2 497	11,3	10
62 Comm. détail meubles	27 700	1 044	6,6	18	20 700	689	10,9	11
54 Comm. gros articles ménagers	4 050	266	6,0	22	5 400	171	10,2	12
53 Comm. gros vêtements	11 100	289	5,3	31	7 433	203	9,9	13
91 Services d'hébergement	32 400	2 367	5,9	24	38 433	2 008	9,8	14
47 Entreposage	1 750	647	5,7	25	1 900	327	9,8	15
5 Services forestiers	3 850	425	6,8	14	4 333	368	9,7	16
59 Comm. gros produits divers	14 200	1 723	6,0	21	19 300	1 205	9,4	17
99 Autres services	42 000	2 266	7,3	10	44 333	2 376	9,3	18

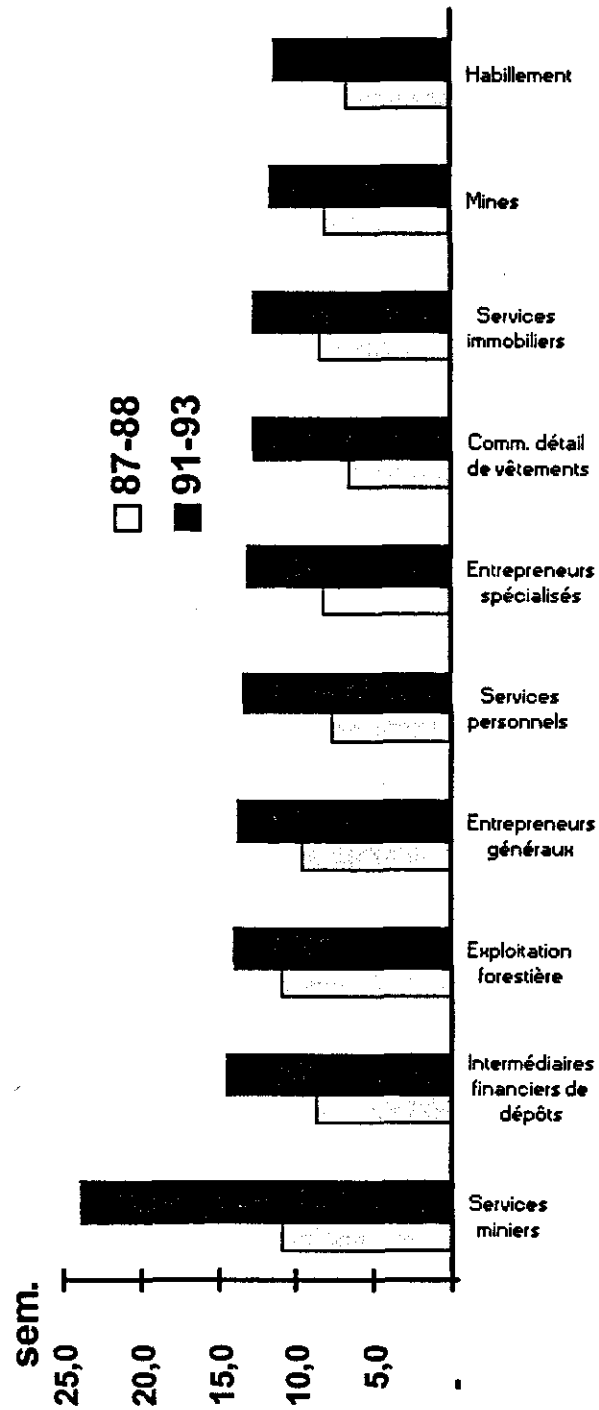
TABLEAU 4.7 (suite)

**Classement des industries par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation
des lésions professionnelles indemnisées, durée moyenne comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec**
(durée moyenne égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)
(nombre de lésions égal ou supérieur à 100)

Industries N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen	Lésions	Durée moyenne (sem.)	Rang	Nombre annuel moyen	Lésions	Durée moyenne (sem.)	Rang
98 Associations	10 400	769	7,8	8	21 700	724	9,2	19
45 Transports	104 850	7 748	7,0	11	105 600	7 816	9,2	20
77 Services aux entreprises	128 450	3 015	6,9	12	132 033	2 458	9,1	21
69 Comm. détail autres magasins	50 600	2 404	5,6	27	43 267	1 689	8,5	22
73 Assurances (excluant les agences)	20 950	203	6,8	13	22 500	272	8,2	23
8 Carrières, sablières	1 150	657	6,2	19	1 933	377	8,1	24
51 Comm. gros prod. pétroliers	4 550	279	5,4	30	6 933	244	8,0	25
17 Cuir	7 750	1 363	5,4	29	6 200	793	7,8	26
63 Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	5,1	33	74 400	5 300	7,7	27
57 Comm. gros machines	32 000	2 341	5,0	35	39 567	1 630	7,5	28
56 Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	4,9	36	22 500	1 526	7,5	29
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	2 471 050	212 771	5,4		2 458 800	151 733	7,5	

GRAPHIQUE 4.4

Industries affichant une durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles supérieure de quatre (4) semaines à la moyenne provinciale de 1991-1993
Durée comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec



4.3 Conclusion

Parmi les 62 industries pour lesquelles il fut possible de calculer des indicateurs de lésions professionnelles, plus de la moitié (35) affichent un taux de prévalence supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993. La chute des taux d'incidence étant presque générale, cette hausse de la prévalence s'expliquerait par le fait que les blessures ou les maladies rapportées à la CSST nécessitent une plus longue durée d'indemnisation en 1991-1993 qu'en 1987-1988.

Les industries des mines, des transports et de l'exploitation forestière constituent les domaines d'activité pour lesquels la situation nécessite une attention particulière : l'incidence est demeurée presque la même entre les deux périodes, tandis que la gravité a enregistré une hausse sensible.

Par ailleurs, les industries de l'entreposage, des services miniers et des carrières et sablières demeurent en tête de liste du taux de prévalence en 1991-1993 malgré le fait qu'elles ont enregistré les plus fortes diminutions de cet indice en raison d'une chute prononcée du taux d'incidence.

Finalement, certaines industries (aliments, habillement, meubles, entrepreneurs généraux et spécialisés, produits électriques) ont enregistré une hausse sensible du taux d'incidence des maladies professionnelles entre les deux périodes retenues, principalement en raison du plus grand nombre de cas de problèmes musculo-squelettiques reconnus en 1991-1993.

5. L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES ENTRE 1987-1988 ET 1991-1993 : PORTRAIT PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le mode de présentation des résultats à l'échelle des sous-secteurs d'activité est similaire à celui du chapitre précédent. Un examen particulier de la situation portera sur les unités sectorielles affichant les taux de prévalence les plus élevés ainsi que sur celles qui ont connu des changements importants de leur taux et de leur rang.

Il a été possible de calculer des indicateurs pour 134 sous-secteurs. Pour les autres sous-secteurs, le nombre de salariés était inférieur à 1000 ou n'était pas disponible. Cette situation laisse entendre que des sous-secteurs à risque ne peuvent être identifiés en raison de contraintes méthodologiques dont certaines sont inhérentes à la source de données sur la population de travailleurs (voir point 1.2.2.2).

Cette absence d'information peut concerner un bon nombre de sous-secteurs à haut risque comme le démontre le tableau 5.1. Ce dernier présente la distribution du nombre annuel moyen de salariés, de lésions professionnelles et de jours d'indemnisation selon deux grandes catégories de sous-secteurs : ceux pour lesquels il a été possible de calculer des indicateurs (sous-secteurs connus) et ceux pour lesquels aucune information n'est disponible (sous-secteurs inconnus). Les 134 sous-secteurs connus regroupent dans les deux périodes plus de 70 % des salariés et 75 % des lésions professionnelles. En matière d'indicateurs, le taux d'incidence des sous-secteurs connus affiche une valeur légèrement supérieure aux sous-secteurs inconnus, particulièrement pour la période 1991-1993. Cependant, la durée moyenne d'indemnisation semble plus longue dans le groupe des inconnus. Il en résulte donc que le taux de prévalence affiche une valeur plus élevée dans les sous-secteurs inconnus que dans les sous-secteurs connus, bien que l'écart se soit amenuisé en 1991-1993.

Les indicateurs d'incidence et de gravité sont également abordés dans ce chapitre pour mieux comprendre l'impact de leur évolution sur le taux de prévalence entre les deux périodes retenues.

Tableau 5.1

Répartition du nombre annuel moyen de salariés, de lésions professionnelles, de jours d'indemnisation selon que le sous-secteur est connu ou inconnu, indicateurs de lésions professionnelles, 1987-1988 et 1991-1993, Québec

	Salariés		Lésions		Jours indemnifiés		Indicateurs		
	N	%	N	%	N	%	Incidence (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (‰)
1987-88									
Sous-secteurs connus	1 833 422	74,2	158 399	74,4	5 773 773	71,8	8,6	5,2	8,6
Sous-secteurs inconnus	637 628	25,8	54 372	25,6	2 268 971	28,2	8,5	6,0	9,7
Total	2 471 050	100,0	212 771	100,0	8 042 744	100,0	8,6	5,4	8,9
1991-93									
Sous-secteurs connus	1 806 977	73,5	114 057	75,2	5 794 663	72,7	6,3	7,3	8,7
Sous-secteurs inconnus	651 823	26,5	37 676	24,8	2 171 320	27,3	5,8	8,2	9,1
Total	2 458 800	100,0	151 733	100,0	7 965 983	100,0	6,2	7,5	8,8

5.1 L'évolution du taux de prévalence : les faits les plus marquants

Entre 1987-1988 et 1991-1993, les sous-secteurs ayant enregistré une augmentation sensible du taux de prévalence ont, par le fait même, gravi quelques rangs au classement (tableau 5.2). La hausse la plus spectaculaire est survenue dans le sous-secteur de la transformation du poisson : entre les deux périodes, le taux de prévalence a doublé, passant de 18,4 ‰ à 37,5 ‰, ce qui place cette industrie au 3^e rang en 1991-1993 par rapport au 34^e en 1987-1988. Les sous-secteurs du béton préparé, des portes et châssis, du placage et contre-plaqué et des services relatifs aux bâtiments affichent également une hausse importante du taux de prévalence. Tous ces sous-secteurs ont gravi plus de 20 rangs entre les deux périodes et présentent un taux de prévalence au moins deux fois plus élevé que la moyenne provinciale en 1991-1993.

Les baisses les plus marquées du taux de prévalence et du nombre de rangs concernent les sous-secteurs du bois de sciage et de bardeaux, l'abattage et le conditionnement de la viande, les autres produits minéraux non métalliques, le commerce de gros de boissons, de métaux et produits en métal et de matériel de construction (tableau 5.3). Ces six industries se situaient parmi les 13 sous-secteurs les plus à risque en 1987-1988.

Par ailleurs, les sous-secteurs des bureaux de placement de personnel et de la fabrication des gros appareils électriques laissent entrevoir une amélioration de la situation, son taux de prévalence ayant diminué de presque moitié. Finalement, l'industrie de laminage et moulage de l'aluminium enregistre la plus forte baisse du taux de prévalence entre les deux périodes : de 22,2 ‰ (23^e rang) qu'il était en 1987-1988, il se situe à 5,5 ‰ (103^e rang) en 1991-1993.

5.2 Examen des indicateurs en 1991-1993

Dans cette section, l'analyse portera sur les sous-secteurs qui indiquent des valeurs supérieures aux moyennes provinciales en 1991-1993. Le lecteur trouvera en annexe 3 les tableaux présentant l'ensemble des sous-secteurs.

Tableau 5.2

Liste des sous-secteurs affichant les plus fortes augmentations du taux de prévalence
et de rang entre 1987-1988 et 1991-1993
(prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Prévalence	Rang	Nombre annuel moyen		Prévalence	Rang
	Salariés	Lésions	(o/oo)		Salariés	Lésions	(o/oo)	
102 Transformation du poisson	2 192	385	18,4	34	1 392	227	37,5	3
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	26,6	18	4 133	879	33,9	6
61 Mines de métaux	9 537	1 219	22,8	22	7 886	920	30,4	9
329 Autres matériels de transport	8 950	3 139	21,1	25	7 869	3 067	28,9	11
355 Béton préparé	3 192	528	17,5	39	1 739	259	28,4	12
356 Verre et articles en verre	2 183	511	20,8	26	1 831	463	26,9	14
456 Camionnage	30 500	3 951	19,4	31	29 406	3 153	24,0	19
254 Portes et châssis	15 717	3 403	15,3	47	7 833	1 649	23,8	20
252 Placages et contre-plaques	1 842	422	16,2	43	1 478	329	23,8	21
995 Services relatifs aux bâtiments	16 733	1 447	13,8	51	13 297	1 627	22,6	28
107 Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	14,4	48	9 486	1 432	20,1	30
379 Autres produits chimiques	4 663	696	14,1	50	4 197	512	18,6	34
455 Services relatifs transports par eau	2 704	182	10,4	64	2 606	287	14,6	46
373 Plastiques et résines synthétiques	1 346	165	10,5	62	1 272	100	13,4	51
911 Hôtels, motels et camps	31 796	2 159	7,5	75	25 747	1 648	11,5	58
325 Pièces de véhicules automobiles	4 242	316	5,1	92	3 456	376	10,7	61
562 C.G. d'articles de quincaillerie	11 650	953	7,6	74	8 564	648	10,6	63
295 Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	871	7,3	78	9 283	894	10,4	65
601 C.D. de produits d'alimentation	116 508	7 312	5,3	91	78 750	5 571	9,9	66
621 C.D. de meubles de maison	13 100	648	6,0	84	8 242	396	9,5	68
992 Services de location d'automobiles	3 508	111	3,0	114	2 028	130	9,3	71
639 Autres C.D. pour automobiles	1 629	86	5,6	86	1 708	75	9,3	72
551 C.G. de véhicules automobiles	5 721	225	2,3	119	3 347	310	9,3	73
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	2 471 050	212 771	8,9		2 458 800	151 733	8,8	

Tableau 5.3

Liste des sous-secteurs affichant les plus fortes diminutions du taux de prévalence et de rang entre 1987-1988 et 1991-1993
(prévalence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)

Sous-secteurs		Période 1987-1988				Période 1991-1993			
		Nombre annuel moyen		Prévalence		Nombre annuel moyen		Prévalence	
N°	Description	Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang	Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang
251	Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	37,8	5	10 450	1 972	27,0	13
101	Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	32,8	10	10 572	2 711	24,5	17
522	C.G. de boissons	1 350	455	33,4	7	1 733	298	23,1	24
359	Autres produits minéraux non métallique	4 517	1 483	29,8	13	3 417	519	22,9	25
561	C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	32,7	11	2 214	392	22,6	27
572	C.G. de matériel pour construction	1 367	529	33,0	9	1 575	304	21,7	29
304	Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	28,6	15	6 006	1 080	19,5	32
261	Industries des meubles de maison	18 450	5 690	23,8	21	12 503	1 941	17,3	38
326	Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	22,0	24	2 019	500	15,8	43
771	Bureaux de placement de personnel	6 625	1 268	26,8	17	9 392	862	14,7	45
273	Boîtes en carton et sacs de papier	4 592	850	17,7	37	4 344	527	13,8	50
302	Produits de construction en métal	4 483	1 133	20,0	28	3 892	477	12,7	54
457	Transports en commun	17 692	2 665	15,3	46	22 194	2 037	10,7	62
332	Gros appareils électriques	3 092	646	17,3	40	2 575	231	8,5	77
524	C.G. de produits du tabac	3 963	497	12,6	55	5 486	327	7,6	81
296	Laminage et moulage de l'aluminium	1 392	438	22,2	23	3 550	161	5,5	103
ENSEMBLE DES INDUSTRIES		2 471 050	212 771	8,9		2 458 800	151 733	8,8	

5.2.1 Le taux de prévalence des lésions professionnelles

Le tableau 5.4 et le graphique 5.1 présentent la liste des 15 sous-secteurs ayant un taux de prévalence au moins trois fois supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993. Ces sous-secteurs, dont plus de la moitié enregistre une augmentation de la prévalence entre les deux périodes, proviennent tous des industries de production de biens. Ils regroupent moins de 3 % du nombre de salariés mais plus de 9 % des lésions professionnelles. Tout comme en 1987-1988, les industries de fabrication de matériel de chauffage se situent en tête de liste en 1991-1993 suivies des autres industries de produits en métal (raccords de plomberie et soupapes). La situation semble s'être détériorée dans l'industrie de transformation du poisson entre les deux périodes couvertes, à tel point que nous retrouvons ce sous-secteur au 3^e rang en 1991-1993. Le sous-secteur des bâtiments non résidentiels complète cette liste d'industries affichant un taux de prévalence quatre fois supérieur à la moyenne provinciale.

Un deuxième groupe de sous-secteurs présente des taux de prévalence similaires. Il compte dans ses rangs ceux qui voient à la fabrication de produits en béton, de produits métalliques d'ornement (portes, fenêtres, clôtures), des autres services publics (collecte des déchets, exploitation de dépotoirs), des services à l'extraction minière (forage à forfait), des mines de métaux.

Finalement, les sous-secteurs des autres matériels de transport (motoneiges, VTT), de béton préparé, de verre et articles en verre et de l'exploitation forestière ont tous connu une hausse de leur taux de prévalence entre les deux périodes.

5.2.2 Le taux d'incidence des lésions professionnelles

En 1991-1993, pas moins de 19 sous-secteurs d'activité économique présentaient un taux d'incidence des lésions professionnelles trois fois supérieur à la moyenne provinciale (tableau 5.5). Ces sous-secteurs concernent plus de 15 % des lésions professionnelles et moins de 4 % du nombre de salariés. Il est survenu près de quatre lésions par dix travailleurs dans les sous-secteurs des autres matériels de transport (motoneiges, VTT), des autres industries de produits en métal (raccords de plomberie et soupapes) et de la fabrication de matériel de chauffage. Cette dernière industrie, tout comme celles des produits en béton et de l'abattage et conditionnement de la viande, se classe parmi les sous-secteurs à risque, malgré une diminution très sensible du nombre de lésions professionnelles entre les deux périodes.

Tableau 5.4

Liste des sous-secteurs affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées trois fois supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, valeurs comparées 1987-1988 et 1991-1993

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Prévalence		Nombre annuel moyen		Prévalence	
	Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang	Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang
307 Matériel de chauffage	1 646	1 078	49,7	1	1 644	587	41,4	1
309 Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	36,1	6	3 122	1 164	37,6	2
102 Transformation du poisson	2 192	385	18,4	34	1 392	227	37,5	3
402 Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	37,8	4	5 861	869	37,2	4
354 Produits en béton	2 283	1 077	41,1	3	1 650	466	33,9	5
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	26,6	18	4 133	879	33,9	6
499 Autres services publics	4 258	1 242	33,3	8	4 083	1 027	33,4	7
92 Services à l'extraction minière	3 083	610	41,3	2	1 606	114	32,6	8
61 Mines de métaux	9 537	1 219	22,8	22	7 886	920	30,4	9
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,3	12	5 606	1 215	28,9	10
329 Autres matériels de transport	8 950	3 139	21,1	25	7 869	3 067	28,9	11
355 Béton préparé	3 192	528	17,5	39	1 739	259	28,4	12
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	37,8	5	10 450	1 972	27,0	13
356 Verre et articles en verre	2 183	511	20,8	26	1 831	463	26,9	14
41 Exploitation forestière	11 700	1 353	24,2	20	9 400	943	26,7	15
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	2 471 050	212 771	8,9		2 458 800	151 733	8,8	

Tableau 5.5

Liste des sous-secteurs affichant un taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées
trois fois supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993
(incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale pour l'une des deux périodes)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Incidence (%)	Rang	Nombre annuel moyen		Incidence (%)	Rang
	Salariés	Lésions			Salariés	Lésions		
329 Autres matériels de transport	8 950	3 139	35,1	10	7 869	3 067	39,0	1
309 Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	53,6	2	3 122	1 164	37,3	2
307 Matériel de chauffage	1 646	1 078	65,5	1	1 644	587	35,7	3
354 Produits en béton	2 283	1 077	47,1	3	1 650	466	28,3	4
101 Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	46,2	4	10 572	2 711	25,6	5
356 Verre et articles en verre	2 183	511	23,4	23	1 831	463	25,3	6
308 Ateliers d'usinage	4 725	1 826	38,6	8	4 758	1 197	25,1	7
499 Autres services publics	4 258	1 242	29,2	19	4 083	1 027	25,1	8
326 Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	32,8	13	2 019	500	24,7	9
252 Placages et contre-plaqués	1 842	422	22,9	25	1 478	329	22,3	10
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,4	16	5 606	1 215	21,7	11
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	32,2	14	4 133	879	21,3	12
254 Portes et châssis	15 717	3 403	21,7	28	7 833	1 649	21,1	13
259 Autres industries du bois	4 246	1 299	30,6	18	4 139	846	20,4	14
572 C.G. de matériel pour construction	1 367	529	38,7	7	1 575	304	19,3	15
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	40,6	5	10 450	1 972	18,9	16
319 Autres industries de la machinerie	14 496	3 737	25,8	20	12 519	2 361	18,9	17
291 Industries sidérurgiques	7 383	1 691	22,9	26	5 386	995	18,5	18
304 Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	39,6	6	6 006	1 080	18,0	19
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	2 471 050	212 771	8,6		2 458 800	151 733	6,2	

Le sous-secteur de la fabrication de verre et d'articles en verre qui vient au 6^e rang, comparativement au 23^e en 1987-1988, est, avec le sous-secteur des autres matériels de transport, la seule industrie de cette liste à avoir connu une hausse du taux d'incidence entre les deux périodes.

Une seule industrie de production de services fait partie de cette liste soit le commerce de gros de matériel de construction (15^e rang). Il est à noter que la très forte diminution du nombre de lésions professionnelles dans les sous-secteurs du bois de sciage et de bardeaux, de l'emboutissage et revêtement et du matériel de chauffage a entraîné un fléchissement important de leur taux d'incidence respectif.

5.2.3 Le taux d'incidence des maladies professionnelles

Les informations présentées dans le tableau 5.6 concernent les industries ayant un taux d'incidence des maladies professionnelles supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993. Pour certains de ces sous-secteurs il a été impossible d'afficher les valeurs correspondantes pour la période 1987-1988 car le nombre de lésions (50) ou de travailleurs (1 000) ne respectait pas les conditions méthodologiques fixées.

Près de 38 % des maladies professionnelles déclarées en 1991-1993 proviennent de ces 22 sous-secteurs qui regroupent 12 % du nombre de salariés.

Toutes les industries, à l'exception des mines de métaux, pour lesquelles il fut possible de calculer un taux d'incidence des maladies professionnelles ont enregistré une hausse. Le sous-secteur de l'abattage et du conditionnement de la viande, qui se retrouve en tête de liste avec un taux 15 fois plus élevé que la moyenne provinciale, s'avère l'industrie ayant connu la plus forte augmentation de cet indice. La reconnaissance d'un plus grand nombre de problèmes musculo-squelettiques expliquerait cette situation.

Dans les autres sous-secteurs, qui sont à grande majorité manufacturiers, l'exposition au travail répétitif, à des contaminants chimiques et à un environnement de travail bruyant, conjuguée au phénomène de vieillissement de la population de salariés, pourrait être à l'origine de l'augmentation du taux d'incidence des maladies.

Tableau 5.6

Liste des sous-secteurs affichant un taux d'incidence des maladies professionnelles indemnisées supérieur à la moyenne provinciale en 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 vs 1991-1993

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen Salariés	Maladies	P/R Total (%)	Incidence (o/oo)	Nombre annuel moyen Salariés	Maladies	P/R Total (%)	Incidence (o/oo)
Rang								
101 Abattage, conditionnement de viande	9 425	288	6,6	30,5	10 572	471	17,4	44,6
62 Mines de minerais non métalliques					3 056	76	17,4	24,8
291 Industries sidérurgiques	7 383	54	3,2	7,2	5 386	108	10,8	20,0
61 Mines de métaux	9 537	180	14,8	18,9	7 886	144	15,7	18,3
309 Autres industries de produits en métal					3 122	53	4,6	17,0
323 Véhicules automobiles					4 744	75	9,1	15,8
295 Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	116	13,3	10,3	9 283	134	14,9	14,4
329 Autres matériels de transport	8 950	76	2,4	8,4	7 869	113	3,7	14,4
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	110	2,6	10,7	10 450	142	7,2	13,6
109 Autres produits alimentaires					5 606	74	6,1	13,2
402 Bâtiments non résidentiels					5 861	71	8,2	12,2
271 Pâtes et papiers	31 671	232	6,6	7,3	23 972	254	12,3	10,6
254 Portes et châssis	15 717	51	1,5	3,2	7 833	81	4,9	10,4
41 Exploitation forestière					9 400	87	9,3	9,3
261 Industries des meubles de maison	18 450	59	1,0	3,2	12 503	107	5,5	8,6
319 Autres industries de la machinerie	14 496	106	2,8	7,3	12 519	98	4,2	7,9
403 Travaux de génie					12 397	96	7,8	7,8
339 Autres produits électriques					6 661	51	8,9	7,7
321 Aéronefs et pièces d'aéronefs	17 421	51	2,4	2,9	19 844	90	5,7	4,5
521 C.G. de produits alimentaires	17 383	63	1,8	3,6	18 300	72	2,8	3,9
281 Impression commerciale					17 994	68	5,0	3,8
601 C.D. de produits d'alimentation	116 508	72	1,0	0,6	78 750	230	4,1	2,9
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	2 471 050	3 915	1,8	1,6	2 458 800	7 071	4,7	2,9

5.2.4 La durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles

Le tableau 5.7 regroupe les 16 sous-secteurs présentant une durée moyenne d'indemnisation supérieure d'un mois à la moyenne provinciale. Afin de réduire l'effet des dossiers de très longue durée, seuls les sous-secteurs comptant au moins 100 lésions ont été retenus. Les salariés accidentés de ces 16 sous-secteurs représentent 8,6 % de la main-d'oeuvre et ont cumulé plus de 11,5 % des jours d'indemnisation et subi 6,5 % des lésions professionnelles.

Ce groupe, composé de sous-secteurs provenant de domaines d'activité autres que manufacturiers, à l'exception de l'industrie de transformation de poisson, affiche une hausse marquée de cet indicateur entre les deux périodes. En général, cette hausse est accompagnée d'une sensible diminution des lésions dans les sous-secteurs de production de biens, tandis que la majorité des sous-secteurs de production de services ont vu le nombre de lésions légèrement augmenter.

C'est l'industrie des services à l'extraction minière (forage à forfait) qui enregistre la plus forte augmentation de la période d'indemnisation (+13 semaines) suivie du commerce de détail de vêtements pour femmes, des salons de coiffure et de beauté, des sociétés de prêts hypothécaires, de la transformation de poisson et des bâtiments résidentiels.

Le commerce de détail de vêtements pour femmes, les industries de transformation de poisson, les commerces de détail d'accessoires d'ameublement (appareils d'éclairage, revêtements de sol, tentures), les autres commerces de détail de vêtements (pour enfants, fourrure) et les commerces de détails de véhicules de loisirs (bateaux, motocyclettes) ont vu leur classement changer de façon importante entre les deux périodes.

Tableau 5.7

Liste des sous-secteurs affichant une durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées supérieure d'un mois à la moyenne provinciale en 1991-1993, gravité comparée 1987-1988 et 1991-1993 (nombre de lésions professionnelles égal ou supérieur à 100)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Gravité (sem.)	Rang	Nombre annuel moyen		Gravité (sem.)	Rang
	Salariés	Lésions			Salariés	Lésions		
92 Services à l'extraction minière	3 083	610	10,9	3	1 606	114	23,9	1
971 Salons de coiffure et de beauté	10 904	154	14,7	1	9 181	174	23,6	2
704 Sociétés de prêts hypothécaires	37 675	234	9,2	8	37 950	267	16,2	3
401 Bâtime-nts résidentiels	17 075	1 770	9,3	7	14 464	924	15,7	4
613 C.D. de vêtements pour femmes	19 313	179	5,8	37	14 922	189	14,8	5
41 Exploitation forestière	11 700	1 353	10,9	2	9 400	943	13,9	6
61 Mines de métaux	9 537	1 219	9,3	6	7 886	920	13,6	7
402 Bâtime-nts non résidentiels	8 563	1 842	9,2	9	5 861	869	13,1	8
623 C.D. d'accessoires d'ameublement	6 921	207	7,1	22	5 328	136	12,9	9
403 Travaux de génie	13 858	2 130	10,0	4	12 397	1 233	12,6	10
614 Autres C.D. de vêtements	13 758	193	7,2	20	14 956	217	12,5	11
632 C.D. de véhicules de loisir	3 229	132	7,1	21	2 700	100	12,3	12
705 Caisses d'épargne et de crédit	32 371	176	7,2	19	33 281	210	12,2	13
102 Transformation du poisson	2 192	385	5,5	46	1 392	227	12,0	14
869 Associations domaines de la santé	12 250	112	9,9	5	10 592	167	11,9	15
456 Camionnage	30 500	3 951	7,8	14	29 406	3 153	11,7	16
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	2 471 050	212 771	5,4		2 458 800	151 733	7,5	

5.3 Conclusion

Parmi les 134 sous-secteurs pour lesquels il a été possible de calculer des indicateurs de lésions professionnelles, 81 ont enregistré une hausse du taux de prévalence entre 1987-1988 et 1991-1993. Cette situation s'explique surtout par le fait que les blessures ou les maladies ont nécessité de plus longues durées d'indemnisation en 1991-1993 qu'en 1987-1988. Par ailleurs, ces 81 sous-secteurs comptent dans leurs rangs toutes les industries ayant enregistré une hausse du taux d'incidence ($n = 28$) entre les deux périodes.

Tout comme en 1987-1988, les industries de fabrication de matériel de chauffage se situent en tête de liste en 1991-1993 suivies des autres industries de produits en métal (raccords de plomberie et soupapes) et ce, malgré une baisse marquée de leur taux d'incidence respectif. L'augmentation importante de la durée moyenne d'indemnisation entre les deux périodes laisse entrevoir une situation nécessitant une intervention dans l'industrie de transformation du poisson. En effet, ce sous-secteur, qui a connu la plus forte augmentation de son taux de prévalence entre les deux périodes, loge au 3^e rang en 1991-1993 comparativement au 34^e rang en 1987-1988. Le sous-secteur des bâtiments non résidentiels complète cette liste d'industries affichant un taux de prévalence quatre fois supérieur à la moyenne provinciale.

En ce qui concerne le taux d'incidence des maladies professionnelles, toutes les industries pour lesquelles il fut possible de calculer cet indice ont enregistré une hausse. Le sous-secteur de l'abattage et du conditionnement de la viande, qui se retrouve en tête de liste avec un taux 15 fois plus élevé que la moyenne provinciale, constitue l'industrie la plus problématique. La reconnaissance d'un plus grand nombre de problèmes musculo-squelettiques expliquerait cette situation.

Entre 1987-1988 et 1991-1993, les plus fortes hausses de durées moyennes d'indemnisation ont été observées majoritairement dans des sous-secteurs autres que manufacturiers. Parmi eux, les travailleurs accidentés des services à l'extraction minière (forage à forfait) s'absentent deux fois plus longtemps en 1991-1993 (24 sem.) qu'en 1987-1988 (11 sem.). Il faut préciser cependant que le nombre annuel moyen de lésions survenues dans ce sous-secteur est cinq fois plus faible en 1991-1993 qu'en 1987-1988. Il est possible que la grande majorité des lésions rapportées lors de la période plus récente soit constituée de blessures occasionnant de plus longues durées d'indemnisation, ce qui expliquerait cet écart important.

TABLEAU A2.2

Évolution du taux d'incidence, de la durée moyenne d'indemnisation et du taux de prévalence
des lésions professionnelles indemnisées par industrie, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993

Industries		1987-1988				1991-1993			
N°	Description	Incidence		Lésions		Incidence		Lésions	
		Lésions	Accidents	Maladies	Gravité	Lésions	Accidents	Maladies	Gravité
		(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)
4	Exploitation forestière	11,6	11,2	-	10,9	24,2	10,0	9,1	13,9
5	Services forestiers	11,0	10,8	-	6,8	14,3	8,5	8,1	9,7
6	Mines	14,1	12,4	17,3	8,1	21,9	12,4	10,4	11,6
8	Carrières, sablières	57,1	55,0	-	6,2	68,4	19,5	18,0	8,1
9	Services miniers	18,8	18,2	-	10,9	39,2	6,7	5,5	23,9
10	Aliments	25,4	24,5	9,0	4,3	21,0	18,0	16,2	6,2
11	Boissons	27,3	27,0	-	4,0	21,2	19,7	19,3	5,1
12	Produits du tabac	8,9	8,8	-	3,9	6,7	6,6	6,4	4,1
16	Matière plastique	26,6	26,3	-	3,9	20,1	15,6	14,8	6,0
17	Cuir	17,6	17,0	-	5,4	18,3	12,8	10,7	7,8
18	Textile (première transformation)	16,7	16,5	-	3,5	11,1	11,3	10,0	5,9
19	Textile	22,1	21,8	-	4,6	19,4	14,2	13,2	7,0
24	Habillement	6,5	6,2	2,8	6,7	8,2	5,3	4,4	11,3
25	Bols	29,0	28,3	6,3	4,3	23,7	20,1	19,0	6,5
26	Meubles	27,0	26,8	2,7	4,0	20,8	14,0	13,3	5,8
27	Pâtes et papier	10,9	10,3	5,6	4,6	9,7	8,3	7,4	5,9
28	Imprimerie et édition	7,2	7,1	-	4,9	6,7	5,4	5,1	6,6
29	Première transform. des métaux	18,1	17,1	10,2	4,2	14,6	12,9	11,6	5,9
30	Produits métalliques	33,7	33,1	6,0	3,9	25,3	20,9	20,0	5,9
31	Machines	30,3	29,6	7,3	3,6	20,8	19,3	18,6	4,9
32	Équipement de transport	20,0	19,5	4,9	3,4	13,1	16,8	15,9	4,2

TABLEAU A2.2 (suite)

Industries		1987-1988				1991-1993					
N°	Description	Incidence		Lésions		Incidence		Lésions			
		Lésions	Accidents	Maladies	Gravité	Prévalence	Lésions	Accidents	Maladies	Gravité	Prévalence
		(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)
33	Produits électriques	9,4	9,2	2,3	4,1	7,3	6,1	5,6	4,7	6,1	7,1
35	Produits minéraux non-métalliques	27,2	26,3	9,1	4,7	24,7	18,8	17,6	11,3	7,1	25,5
37	Produits chimiques	9,4	9,2	2,6	4,5	8,1	6,9	6,5	4,2	7,1	9,3
39	Autres industries manufacturières	12,9	12,6	-	4,1	10,1	6,3	5,8	5,1	6,0	7,3
40	Entrepreneurs généraux	14,5	14,3	2,6	9,5	26,5	9,3	8,6	6,6	13,7	24,3
42	Entrepreneurs spécialisés	15,5	15,3	1,7	8,1	24,1	10,6	10,2	4,5	13,0	26,6
44	Services relatifs à la construction	1,6	1,6	-	9,1	2,8	1,2	1,2	-	15,7	3,8
45	Transports	7,4	7,3	0,5	7,0	9,9	7,4	7,1	2,6	9,2	13,0
47	Entreposage	36,9	36,7	-	5,7	40,6	17,2	16,7	-	9,8	32,3
48	Communications	3,1	3,1	-	4,8	2,8	2,9	2,8	-	5,8	3,2
49	Services publics	8,0	7,9	-	5,2	8,0	5,8	5,6	2,0	5,9	6,6
50	Comm. gros prod. agricoles	16,0	15,9	-	6,3	19,3	8,5	8,3	-	9,5	15,5
51	Comm. gros prod. pétroliers	6,1	6,1	-	5,4	6,3	3,5	3,4	-	8,0	5,4
52	Comm. gros aliments boissons	19,9	19,6	3,0	4,8	18,1	12,4	12,0	3,4	6,8	16,2
53	Comm. gros vêtements	2,6	2,6	-	5,3	2,6	2,7	2,7	-	9,9	5,2
54	Comm. gros articles ménagers	6,6	6,5	-	6,0	7,5	3,2	3,0	-	10,2	6,2
55	Comm. gros véhicules et pièces	7,2	7,2	-	5,0	7,0	8,5	8,4	-	6,4	10,3
56	Comm. gros quincaillerie	10,2	10,1	-	4,9	9,6	6,8	6,7	-	7,5	9,7
57	Comm. gros machines	7,3	7,3	-	5,0	7,0	4,1	4,0	-	7,5	5,9
59	Comm. gros produits divers	12,1	12,0	-	6,0	14,1	6,2	6,1	-	9,4	11,3
60	Comm. détail aliments et boissons	6,0	6,0	0,6	4,4	5,1	5,8	5,6	2,3	7,3	8,1
61	Comm. détail de vêtements	1,2	1,1	-	6,6	1,5	1,4	1,4	-	12,7	3,5
62	Comm. détail meubles	3,8	3,7	-	6,6	4,8	3,3	3,3	-	10,9	7,0
63	Comm. détail véhicules et pièces	10,4	10,4	0,8	5,1	10,2	7,1	7,0	1,6	7,7	10,6
64	Comm. détail marchandises diverses	8,1	8,1	-	4,4	6,8	6,0	5,9	-	6,2	7,1
69	Comm. détail autres magasins	4,8	4,7	-	5,6	5,1	3,9	3,8	-	8,5	6,4

TABLEAU A2.2 (fin)

Industries	N°	Description	1987-1988					1991-1993				
			Incidence		Lésions			Incidence		Lésions		
			Lésions	Accidents	Maladies	Gravité	Prévalence	Lésions	Accidents	Maladies	Gravité	Prévalence
			(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)	(sem.)	(o/oo)
70	Intermédiaires financiers de dépôts		0,6	0,6	-	8,7	1,0	0,6	0,6	-	14,5	1,8
71	Crédit à la consommation		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72	Intermédiaires d'investissements		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
73	Assurances (excluant les agences)		1,0	0,9	-	6,8	1,3	1,2	1,1	-	8,2	1,9
74	Autres Intermédiaires financiers		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75	Services immobiliers		3,9	3,9	-	8,4	6,4	3,8	3,7	-	12,7	9,3
76	Agences d'assurances et immob.		0,4	0,4	-	13,2	1,1	0,2	0,2	-	21,9	0,9
77	Services aux entreprises		2,3	2,3	-	6,9	3,1	1,9	1,8	0,7	9,1	3,2
82	Administration provinciale		4,1	4,1	-	5,9	4,7	2,9	2,7	1,3	6,2	3,4
83	Administration locale		11,8	11,7	1,0	5,6	12,7	10,8	10,5	2,5	5,4	11,1
85	Enseignement		1,8	1,8	-	5,7	2,0	1,6	1,6	0,5	7,1	2,2
86	Santé et services sociaux		7,5	7,4	0,9	6,0	8,7	6,1	6,0	1,1	6,9	8,2
91	Services d'hébergement		7,3	7,2	-	5,9	8,3	5,2	5,1	1,3	9,8	9,8
92	Services de la restauration		6,1	6,0	0,6	4,3	5,0	4,9	4,7	1,2	6,6	6,2
96	Divertissement et loisirs		2,9	2,9	-	6,7	3,8	2,7	2,7	-	7,4	3,9
97	Services personnels		3,5	3,4	-	7,7	5,2	3,4	2,9	4,5	13,3	8,6
98	Associations		7,4	7,3	-	7,8	11,0	3,3	3,2	-	9,2	5,9
99	Autres services		5,4	5,3	-	7,3	7,5	5,4	5,2	1,2	9,3	9,5
Ensemble des industries			8,6	8,5	1,6	5,4	8,9	6,2	5,9	2,9	7,5	8,8

TABLEAU A2.3

**Classement des industries par ordre décroissant du taux de prévalence des lésions professionnelles
indemnisées de 1991-1993, prévalence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec**

Industries	N°	Description	1987-1988			1991-1993		
			Nombre annuel moyen Salariés	Lésions (o/oo)	Prévalence Rang	Nombre annuel moyen Salariés	Lésions (o/oo)	Prévalence Rang
	47	Entreposage	1 750	647	40,6	1 900	327	32,3
	9	Services miniers	3 250	612	39,2	1 700	114	30,8
	8	Carières, sablières	1 150	657	68,4	1 933	377	30,4
	6	Mines	12 600	1 778	21,9	10 933	1 356	27,6
	4	Exploitation forestière	11 700	1 353	24,2	9 400	943	26,7
	42	Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	24,1	54 567	5 811	26,6
	35	Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	24,7	9 400	1 764	25,5
	25	Bois	32 050	9 287	23,7	23 867	4 797	25,2
	40	Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	26,5	32 700	3 026	24,3
	30	Produits métalliques	35 400	11 926	25,3	30 467	6 359	23,6
	10	Aliments	41 750	10 618	21,0	40 533	7 304	21,3
	11	Boissons	10 350	2 828	21,2	8 367	1 645	19,2
	17	Cuir	7 750	1 363	18,3	6 200	793	19,1
	19	Textile	11 350	2 512	19,4	12 500	1 770	19,1
	31	Machines	15 700	4 759	20,8	14 233	2 754	18,0
	16	Matère plastique	11 550	3 073	20,1	14 167	2 207	17,8
	52	Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	18,1	25 533	3 156	16,2
	5	Services forestiers	3 850	425	14,3	4 333	368	15,8
	26	Meubles	22 050	5 965	20,8	18 033	2 529	15,6
	50	Comm. gros prod. agricoles	1 150	185	19,3	1 133	96	15,5
	29	Première transform. des métaux	22 700	4 116	14,6	20 767	2 685	14,5
	32	Équipement de transport	37 900	7 579	13,1	37 933	6 354	13,3

TABLEAU A2.3 (suite)

Industries	N°	Description	1987-1988				1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Prévalence	Rang	Nombre annuel moyen		Prévalence	Rang
			Salariés	Lésions	(o/oo)		Salariés	Lésions	(o/oo)	
	45	Transports	104 850	7 748	9,9	29	105 800	7 816	13,0	23
	18	Textile (première transformation)	13 550	2 266	11,1	25	10 000	1 132	12,9	24
	24	Habillement	61 550	3 975	8,2	34	47 533	2 497	11,3	25
	59	Comm. gros produits divers	14 200	1 723	14,1	22	19 300	1 205	11,3	26
	83	Administration locale	53 650	6 348	12,7	24	54 800	5 903	11,1	27
	63	Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	10,2	27	74 400	5 300	10,6	28
	55	Comm. gros véhicules et pièces	16 450	1 187	7,0	40	12 167	1 031	10,3	29
	91	Services d'hébergement	32 400	2 367	8,3	33	38 433	2 008	9,8	30
	56	Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	9,6	31	22 500	1 526	9,7	31
	99	Autres services	42 000	2 266	7,5	37	44 333	2 376	9,5	32
	75	Services immobiliers	19 400	765	6,4	45	18 933	724	9,3	33
	37	Produits chimiques	22 650	2 139	8,1	35	23 833	1 637	9,3	34
	27	Pâtes et papier	44 650	4 857	9,7	30	36 867	3 043	9,3	35
		Ensemble des industries	2 471 050	212 771	8,9		2 458 800	151 733	8,8	
	97	Services personnels	27 000	955	5,2	47	23 500	795	8,6	36
	86	Santé et services sociaux	274 200	20 536	8,7	32	294 467	18 067	8,2	37
	60	Comm. détail aliments et boissons	131 050	7 921	5,1	48	106 333	6 181	8,1	38
	39	Autres industries manufacturières	15 600	2 017	10,1	28	23 100	1 450	7,3	39
	64	Comm. détail marchandises diverses	28 650	2 318	6,8	42	34 300	2 064	7,1	40
	33	Produits électriques	38 700	3 633	7,3	39	32 267	1 954	7,1	41
	62	Comm. détail meubles	27 700	1 044	4,8	51	20 700	689	7,0	42
	28	Imprimerie et édition	39 500	2 846	6,7	43	34 400	1 843	6,8	43
	49	Services publics	28 550	2 279	8,0	36	34 067	1 989	6,6	44
	69	Comm. détail autres magasins	50 600	2 404	5,1	49	43 267	1 689	6,4	45
	54	Comm. gros articles ménagers	4 050	266	7,5	38	5 400	171	6,2	46

TABLEAU A2.3 (fin)

Industries

1987-1988

1991-1993

N°	Description	Nombre annuel moyen			Prévalence		Nombre annuel moyen			Prévalence	
		Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang		Salariés	Lésions	(o/oo)	Rang	
92	Services de la restauration	115 850	7 046	5,0	50		129 333	6 283	6,2	47	
57	Comm. gros machines	32 000	2 341	7,0	41		39 567	1 630	5,9	48	
98	Associations	10 400	769	11,0	26		21 700	724	5,9	49	
51	Comm. gros prod. pétroliers	4 550	279	6,3	46		6 933	244	5,4	50	
12	Produits du tabac	3 050	271	6,7	44		2 733	181	5,2	51	
53	Comm. gros vêtements	11 100	289	2,6	57		7 433	203	5,2	52	
96	Divertissement et loisirs	29 300	863	3,8	53		33 833	925	3,9	53	
44	Services relatifs à la construction	4 600	73	2,8	56		3 833	48	3,8	54	
61	Comm. détail de vêtements	48 600	559	1,5	59		43 267	622	3,5	55	
82	Administration provinciale	59 050	2 445	4,7	52		63 200	1 812	3,4	56	
77	Services aux entreprises	128 450	3 015	3,1	54		132 033	2 458	3,2	57	
48	Communications	58 450	1 797	2,8	55		60 467	1 737	3,2	58	
85	Enseignement	204 000	3 735	2,0	58		223 200	3 636	2,2	59	
73	Assurances (excluant les agences)	20 950	203	1,3	60		22 500	272	1,9	60	
70	Intermédiaires financiers de dépôts	74 850	428	1,0	62		75 700	483	1,8	61	
76	Agences d'assurances et immob.	17 100	74	1,1	61		24 500	54	0,9	62	

TABLEAU A2.4

**Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions professionnelles
indemnisées de 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec**

Industries	N°	Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
			Nombre annuel moyen	Incidence	Rang	Nombre annuel moyen	Incidence	Rang
			Salariés	Lésions	(%)	Salariés	Lésions	(%)
30		Produits métalliques	35 400	11 926	33,7	30 467	6 359	20,9
25		Bois	32 050	9 287	29,0	23 867	4 797	20,1
11		Boissons	10 350	2 828	27,3	8 367	1 645	19,7
8		Carrières, sablières	1 150	657	57,1	1 933	377	19,5
31		Machines	15 700	4 759	30,3	14 233	2 754	19,3
35		Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	27,2	9 400	1 764	18,8
10		Aliments	41 750	10 618	25,4	40 533	7 304	18,0
47		Entreposage	1 750	647	36,9	1 900	327	17,2
32		Équipement de transport	37 900	7 579	20,0	37 933	6 354	16,8
16		Matière plastique	11 550	3 073	26,6	14 167	2 207	15,6
19		Textile	11 350	2 512	22,1	12 500	1 770	14,2
26		Meubles	22 050	5 965	27,0	18 033	2 529	14,0
29		Première transform. des métaux	22 700	4 116	18,1	20 767	2 685	12,9
17		Cuir	7 750	1 363	17,6	6 200	793	12,8
6		Mines	12 600	1 778	14,1	10 933	1 356	12,4
52		Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	19,9	25 533	3 156	12,4
18		Textile (première transformation)	13 550	2 266	16,7	10 000	1 132	11,3
83		Administration locale	53 650	6 348	11,8	54 800	5 903	10,8
42		Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	15,5	54 567	5 811	10,6
4		Exploitation forestière	11 700	1 353	11,6	9 400	943	10,0
40		Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	14,5	32 700	3 026	9,3
5		Services forestiers	3 850	425	11,0	4 333	368	8,5

TABLEAU A2.4 (suite)

Industries	N°	Description	1987-1988			1991-1993		
			Nombre annuel moyen		Incidence	Nombre annuel moyen		Incidence
			Salariés	Lésions	(%)	Salariés	Lésions	(%)
					Rang			Rang
	55	Comm. gros véhicules et pièces	16 450	1 187	7,2	12 167	1 031	8,5
	50	Comm. gros prod. agricoles	1 150	185	16,0	1 133	96	8,5
	27	Pâtes et papier	44 650	4 857	10,9	36 867	3 043	8,3
	45	Transports	104 850	7 748	7,4	105 600	7 816	7,4
	63	Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	10,4	74 400	5 300	7,1
	37	Produits chimiques	22 650	2 139	9,4	23 833	1 637	6,9
	56	Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	10,2	22 500	1 526	6,8
	9	Services miniers	3 250	612	18,8	1 700	114	6,7
	12	Produits du tabac	3 050	271	8,9	2 733	181	6,6
	39	Autres industries manufacturières	15 600	2 017	12,9	23 100	1 450	6,3
	59	Comm. gros produits divers	14 200	1 723	12,1	19 300	1 205	6,2
		Ensemble des industries	2 471 050	212 771	8,6	2 458 800	151 733	6,2
	86	Santé et services sociaux	274 200	20 536	7,5	294 467	18 067	6,1
	33	Produits électriques	38 700	3 633	9,4	32 267	1 954	6,1
	64	Comm. détail marchandises diverses	28 650	2 318	8,1	34 300	2 064	6,0
	49	Services publics	28 550	2 279	8,0	34 067	1 989	5,8
	60	Comm. détail aliments et boissons	131 050	7 921	6,0	106 333	6 181	5,8
	99	Autres services	42 000	2 266	5,4	44 333	2 376	5,4
	28	Imprimerie et édition	39 500	2 846	7,2	34 400	1 843	5,4
	24	Habillement	61 550	3 975	6,5	47 533	2 497	5,3
	91	Services d'hébergement	32 400	2 367	7,3	38 433	2 008	5,2
	92	Services de la restauration	115 850	7 046	6,1	129 333	6 283	4,9
	57	Comm. gros machines	32 000	2 341	7,3	39 567	1 630	4,1
	69	Comm. détail autres magasins	50 600	2 404	4,8	43 267	1 689	3,9
	75	Services immobiliers	19 400	765	3,9	18 933	724	3,8

TABLEAU A2.4 (fin)

Industries

1987-1988

1991-1993

N°	Description	Nombre annuel moyen			Incidence			Nombre annuel moyen			Incidence		
		Salariés	Lésions	Rang	(%)	Rang		Salariés	Lésions	Rang	(%)	Rang	
51	Comm. gros prod. pétroliers	4 550	279	44	6,1			6 933	244		3,5	47	
97	Services personnels	27 000	955	52	3,5			23 500	795		3,4	48	
98	Associations	10 400	769	36	7,4			21 700	724		3,3	49	
62	Comm. détail meubles	27 700	1 044	51	3,8			20 700	689		3,3	50	
54	Comm. gros articles ménagers	4 050	266	42	6,6			5 400	171		3,2	51	
48	Communications	58 450	1 797	53	3,1			60 467	1 737		2,9	52	
82	Administration provinciale	59 050	2 445	49	4,1			63 200	1 812		2,9	53	
53	Comm. gros vêtements	11 100	289	55	2,6			7 433	203		2,7	54	
96	Divertissement et loisirs	29 300	863	54	2,9			33 833	925		2,7	55	
77	Services aux entreprises	128 450	3 015	56	2,3			132 033	2 458		1,9	56	
85	Enseignement	204 000	3 735	57	1,8			223 200	3 636		1,6	57	
61	Comm. détail de vêtements	48 600	559	59	1,2			43 267	622		1,4	58	
44	Services relatifs à la construction	4 600	73	58	1,6			3 833	48		1,2	59	
73	Assurances (excluant les agences)	20 950	203	60	1,0			22 500	272		1,2	60	
70	Intermédiaires financiers de dépôts	74 850	428	61	0,6			75 700	483		0,6	61	
76	Agences d'assurances et immob.	17 100	74	62	0,4			24 500	54		0,2	62	

TABLEAU A2.5

**Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies professionnelles
indemnisées de 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec**
(incidence égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993)

Industries			Période 1987-1988			Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Incidence	Nombre annuel moyen		Incidence	
N°	Description	Salariés	Maladies	(o/oo)	Rang	Salariés	Maladies	(o/oo)	Rang
6	Mines	12 600	219	17,3	1	10 933	222	20,3	1
10	Aliments	41 750	375	9,0	4	40 533	728	18,0	2
29	Première transform. des métaux	22 700	231	10,2	2	20 767	283	13,6	3
35	Produits minéraux non-métalliques	13 700	124	9,1	3	9 400	106	11,3	4
25	Bois	32 050	201	6,3	6	23 867	265	11,1	5
30	Produits métalliques	35 400	214	6,0	7	30 467	275	9,0	6
27	Pâtes et papier	44 650	249	5,6	8	36 867	315	8,6	7
24	Habillement	61 550	174	2,8	11	47 533	401	8,4	8
32	Équipement de transport	37 900	185	4,9	9	37 933	309	8,1	9
26	Meubles	22 050	60	2,7	12	18 033	137	7,6	10
31	Machines	15 700	114	7,3	5	14 233	103	7,2	11
40	Entrepreneurs généraux	39 500	103	2,6	13	32 700	215	6,6	12
33	Produits électriques	38 700	91	2,3	15	32 267	152	4,7	13
42	Entrepreneurs spécialisés	77 600	130	1,7	16	54 567	243	4,5	14
37	Produits chimiques	22 650	59	2,6	14	23 833	99	4,2	15
52	Comm. gros aliments boissons	22 700	69	3,0	10	25 533	86	3,4	16
Ensemble des industries		2 471 050	3 915	1,6		2 458 800	7 071	2,9	

TABLEAU A2.6

**Classement des industries par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation des lésions
professionnelles indemnisées de 1991-1993, gravité comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec**
(durée moyenne égale ou supérieure à la moyenne provinciale de 1991-1993 et nombre de lésions supérieur à 100)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Gravité	Rang	Nombre annuel moyen		Gravité	Rang
			Salariés	Lésions	(sem.)		Salariés	Lésions	(sem.)	
9		Services miniers	3 250	612	10,9	2	1 700	114	23,9	1
70		Intermédiaires financiers de dépôts	74 850	428	8,7	4	75 700	483	14,5	2
4		Exploitation forestière	11 700	1 353	10,9	1	9 400	943	13,9	3
40		Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	9,5	3	32 700	3 026	13,7	4
97		Services personnels	27 000	955	7,7	9	23 500	795	13,3	5
42		Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	8,1	6	54 567	5 811	13,0	6
61		Comm. détail de vêtements	48 600	559	6,6	17	43 267	622	12,7	7
75		Services Immobiliers	19 400	765	8,4	5	18 933	724	12,7	8
6		Mines	12 600	1 778	8,1	7	10 933	1 356	11,6	9
24		Habillement	61 550	3 975	6,7	16	47 533	2 497	11,3	10
62		Comm. détail meubles	27 700	1 044	6,6	18	20 700	689	10,9	11
54		Comm. gros articles ménagers	4 050	266	6,0	22	5 400	171	10,2	12
53		Comm. gros vêtements	11 100	289	5,3	31	7 433	203	9,9	13
91		Services d'hébergement	32 400	2 367	5,9	24	38 433	2 008	9,8	14
47		Entreposage	1 750	647	5,7	25	1 900	327	9,8	15
5		Services forestiers	3 850	425	6,8	14	4 333	368	9,7	16
59		Comm. gros produits divers	14 200	1 723	6,0	21	19 300	1 205	9,4	17
99		Autres services	42 000	2 266	7,3	10	44 333	2 376	9,3	18
98		Associations	10 400	769	7,8	8	21 700	724	9,2	19
45		Transports	104 850	7 748	7,0	11	105 600	7 816	9,2	20
77		Services aux entreprises	128 450	3 015	6,9	12	132 033	2 458	9,1	21
69		Comm. détail autres magasins	50 600	2 404	5,6	27	43 267	1 689	8,5	22

TABLEAU A2.6 (suite)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Gravité		Nombre annuel moyen		Gravité	
			Salariés	Lésions	(sem.)	Rang	Salariés	Lésions	(sem.)	Rang
73		Assurances (excluant les agences)	20 950	203	6,8	13	22 500	272	8,2	23
8		Carrières, sablières	1 150	657	6,2	19	1 933	377	8,1	24
51		Comm. gros prod. pétroliers	4 550	279	5,4	30	6 933	244	8,0	25
17		Cuir	7 750	1 363	5,4	29	6 200	793	7,8	26
63		Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	5,1	33	74 400	5 300	7,7	27
57		Comm. gros machines	32 000	2 341	5,0	35	39 567	1 630	7,5	28
56		Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	4,9	36	22 500	1 526	7,5	29
Ensemble des industries			2 471 050	212 771	5,4		2 458 800	151 733	7,5	
96		Diversissement et loisirs	29 300	863	6,7	15	33 833	925	7,4	30
60		Comm. détail aliments et boissons	131 050	7 921	4,4	44	106 333	6 181	7,3	31
35		Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	4,7	40	9 400	1 764	7,1	32
85		Enseignement	204 000	3 735	5,7	26	223 200	3 636	7,1	33
37		Produits chimiques	22 650	2 139	4,5	43	23 833	1 637	7,1	34
19		Textile	11 350	2 512	4,6	42	12 500	1 770	7,0	35
86		Santé et services sociaux	274 200	20 536	6,0	20	294 467	18 067	6,9	36
52		Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	4,8	39	25 533	3 156	6,8	37
92		Services de la restauration	115 850	7 046	4,3	46	129 333	6 283	6,6	38
28		Imprimerie et édition	39 500	2 846	4,9	37	34 400	1 843	6,6	39
25		Bois	32 050	9 287	4,3	48	23 867	4 797	6,5	40
55		Comm. gros véhicules et pièces	16 450	1 187	5,0	34	12 167	1 031	6,4	41
82		Administration provinciale	59 050	2 445	5,9	23	63 200	1 812	6,2	42
64		Comm. détail marchandises diverses	28 650	2 318	4,4	45	34 300	2 064	6,2	43
10		Aliments	41 750	10 618	4,3	47	40 533	7 304	6,2	44
33		Produits électriques	38 700	3 633	4,1	51	32 267	1 954	6,1	45
39		Autres industries manufacturières	15 600	2 017	4,1	50	23 100	1 450	6,0	46

TABEAU A2.6 (fin)

Industries	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Gravité		Nombre annuel moyen		Gravité	
			Salariés	Lésions	(sem.)	Rang	Salariés	Lésions	(sem.)	Rang
16		Matière plastique	11 550	3 073	3,9	54	14 167	2 207	6,0	47
49		Services publics	28 550	2 279	5,2	32	34 067	1 989	5,9	48
18		Textile (première transformation)	13 550	2 266	3,5	58	10 000	1 132	5,9	49
30		Produits métalliques	35 400	11 926	3,9	56	30 467	6 359	5,9	50
29		Première transform. des métaux	22 700	4 116	4,2	49	20 767	2 685	5,9	51
27		Pâtes et papier	44 650	4 857	4,6	41	36 867	3 043	5,9	52
48		Communications	58 450	1 797	4,8	38	60 467	1 737	5,8	53
26		Meubles	22 050	5 965	4,0	53	18 033	2 529	5,8	54
83		Administration locale	53 650	6 348	5,6	28	54 800	5 903	5,4	55
11		Boissons	10 350	2 828	4,0	52	8 367	1 645	5,1	56
31		Machines	15 700	4 759	3,6	57	14 233	2 754	4,9	57
32		Équipement de transport	37 900	7 579	3,4	59	37 933	6 354	4,2	58
12		Produits du tabac	3 050	271	3,9	55	2 733	181	4,1	59

Annexe 3

**Indicateurs de lésions professionnelles par sous-secteur d'activité économique,
Québec, 1987-1988 vs 1991-1993**

Évolution du nombre annuel moyen de salariés, du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées et des indicateurs par sous-secteur d'activité économique, Québec, 1987-1988 et 1991-1993

Sous-secteurs		Période 1987-1988				Période 1991-1993					
		Nombre annuel moyen		Indicateurs		Nombre annuel moyen		Indicateurs			
N°	Description	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (x100)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (x100)
41	Exploitation forestière	11 700	1 353	11,6	10,9	24,2	9 400	943	10,0	13,9	26,7
51	Services forestiers	3 850	425	11,0	6,8	14,3	4 333	368	8,5	9,7	15,8
61	Mines de métaux	9 537	1 219	12,8	9,3	22,8	7 886	920	11,7	13,6	30,4
62	Mines de minerais non métalliques	3 104	559	18,0	5,4	18,5	3 056	434	14,2	7,3	20,0
92	Services à l'extraction minière	3 083	610	19,8	10,9	41,3	1 606	114	7,1	23,9	32,6
101	Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	46,2	3,7	32,8	10 572	2 711	25,6	5,0	24,5
102	Transformation du poisson	2 192	385	17,6	5,5	18,4	1 392	227	16,3	12,0	37,5
103	Préparation fruits et légumes	2 508	476	19,0	3,5	12,6	2 342	220	9,4	6,6	11,8
104	Industries laitières	5 479	1 258	23,0	3,9	17,1	5 036	836	16,6	5,0	15,8
105	Farines, céréales et huile	4 813	552	11,5	6,0	13,1	4 319	398	9,2	7,8	13,8
107	Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	15,7	4,8	14,4	9 486	1 432	15,1	6,9	20,1
108	Sucre et confiserie	1 804	348	19,3	4,6	17,1	1 794	265	14,8	5,9	16,8
109	Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,4	5,2	31,3	5 606	1 215	21,7	7,0	28,9
251	Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	40,6	4,8	37,8	10 450	1 972	18,9	7,5	27,0
252	Placages et contre-plaqués	1 842	422	22,9	3,7	16,2	1 478	329	22,3	5,6	23,8
254	Portes et châssis	15 717	3 403	21,7	3,7	15,3	7 833	1 649	21,1	5,9	23,8
259	Autres industries du bois	4 246	1 299	30,6	4,1	24,2	4 139	846	20,4	6,1	23,7
261	Industries des meubles de maison	18 450	5 690	30,8	4,0	23,8	12 503	1 941	15,5	5,8	17,3
269	Autres industries du meuble	1 879	275	14,6	4,0	11,2	4 031	432	10,7	5,6	11,5
271	Pâtes et papiers	31 671	3 497	11,0	4,3	9,2	23 972	2 069	8,6	5,7	9,4
273	Boîtes en carton et sacs de papier	4 592	850	18,5	5,0	17,7	4 344	527	12,1	5,9	13,8
279	Autres produits en papier	7 854	412	5,2	6,2	6,2	7 944	367	4,6	7,0	6,2
281	Impression commerciale	22 183	2 011	9,1	4,6	8,1	17 994	1 365	7,6	6,7	9,7
282	Clichage, composition et reliure	5 321	517	9,7	5,6	10,4	4 172	275	6,6	5,9	7,4
284	Impression et édition	5 979	286	4,8	4,9	4,5	5 192	161	3,1	5,8	3,4

TABLEAU A3.1 (suite)

Sous-secteurs	N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
		Nombre annuel moyen			Indicateurs		Nombre annuel moyen			Indicateurs	
		Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (o/oo)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (o/oo)
291	Industries sidérurgiques	7 383	1 691	22,9	4,4	19,5	5 386	995	18,5	6,4	22,8
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	871	7,8	4,9	7,3	9 283	894	9,6	5,6	10,4
296	Laminage et moulage de l'aluminium	1 392	438	31,5	3,7	22,2	3 550	161	4,5	6,3	5,5
302	Produits de construction en métal	4 483	1 133	25,3	4,1	20,0	3 892	477	12,3	5,4	12,7
303	Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	32,2	4,3	26,6	4 133	879	21,3	8,3	33,9
304	Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	39,6	3,8	28,6	6 006	1 080	18,0	5,7	19,5
305	Fil métallique et ses produits	3 933	882	22,4	4,1	17,6	4 108	595	14,5	6,2	17,3
306	Articles de quincaillerie	4 888	735	15,0	4,1	11,9	2 803	377	13,4	5,1	13,1
307	Matériel de chauffage	1 646	1 078	65,5	4,0	49,7	1 644	587	35,7	6,0	41,4
308	Ateliers d'usinage	4 725	1 826	38,6	3,7	27,7	4 758	1 197	25,1	5,1	24,8
309	Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	53,6	3,5	36,1	3 122	1 164	37,3	5,3	37,6
319	Autres industries de la machinerie	14 496	3 737	25,8	3,6	17,7	12 519	2 361	18,9	4,8	17,4
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	17 421	2 147	12,3	3,8	9,1	19 844	1 583	8,0	4,7	7,1
323	Véhicules automobiles	5 413	1 363	25,2	3,3	16,0	4 744	828	17,5	4,3	14,4
325	Pièces de véhicules automobiles	4 242	316	7,4	3,6	5,1	3 456	376	10,9	5,1	10,7
326	Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	32,8	3,5	22,0	2 019	500	24,7	3,3	15,8
329	Autres matériels de transport	8 950	3 139	35,1	3,1	21,1	7 869	3 067	39,0	3,9	28,9
332	Gros appareils électriques	3 092	646	20,9	4,3	17,3	2 575	231	9,0	4,9	8,5
335	Matériel électronique professionnel	14 304	744	5,2	3,9	3,9	14 286	483	3,4	6,2	4,0
336	Machines pour bureaux et magasins	2 792	150	5,4	4,7	4,9	1 911	110	5,8	5,9	6,6
337	Matériel électrique d'usage industriel	4 033	466	11,6	4,1	9,0	4 453	424	9,5	5,8	10,5
338	Fils et câbles électriques	3 796	234	6,2	3,9	4,6	2 381	135	5,7	5,4	5,9
339	Autres produits électriques	10 683	1 394	13,0	4,0	9,9	6 661	570	8,6	7,1	11,6
354	Produits en béton	2 283	1 077	47,1	4,5	41,1	1 650	466	28,3	6,3	33,9
355	Béton préparé	3 192	528	16,5	5,5	17,5	1 739	259	14,9	9,9	28,4
356	Verre et articles en verre	2 183	511	23,4	4,6	20,8	1 831	463	25,3	5,6	26,9
359	Autres produits minéraux non métal.	4 517	1 483	32,8	4,7	29,8	3 417	519	15,2	7,9	22,9
371	Produits chimiques d'usage industriel	3 542	350	9,9	4,2	8,0	3 792	239	6,3	6,5	7,8

TABLEAU A3.1 (suite)

Sous-secteurs	N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
		Nombre annuel moyen		Indicateurs			Nombre annuel moyen		Indicateurs		
		Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (o/oo)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (o/oo)
373	Plastiques et résines synthétiques	1 346	165	12,3	4,4	10,5	1 272	100	7,9	8,8	13,4
374	Produits pharmaceutiques	6 113	288	4,7	4,7	4,3	7 767	268	3,5	6,3	4,2
375	Peintures et vernis	1 258	184	14,6	3,9	10,9	1 653	179	10,8	6,3	13,0
377	Produits de toilette	3 696	201	5,4	4,2	4,4	3 072	178	5,8	7,8	8,7
379	Autres produits chimiques	4 663	696	14,9	4,9	14,1	4 197	512	12,2	7,9	18,6
401	Bâtiments résidentiels	17 075	1 770	10,4	9,3	18,4	14 464	924	6,4	15,7	19,2
402	Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	21,5	9,2	37,8	5 861	869	14,8	13,1	37,2
403	Travaux de génie	13 858	2 130	15,4	10,0	29,4	12 397	1 233	9,9	12,6	24,1
451	Transports aériens	11 329	145	1,3	7,5	1,8	12 267	153	1,2	10,7	2,5
452	Services relatifs transports aériens	4 542	64	1,4	5,2	1,4	2 422	106	4,4	5,4	4,6
454	Transports par eau	3 271	115	3,5	6,4	4,3	2 381	108	4,5	7,3	6,3
455	Services relatifs transports par eau	2 704	182	6,7	8,1	10,4	2 606	287	11,0	6,9	14,6
456	Camionnage	30 500	3 951	13,0	7,8	19,4	29 406	3 153	10,7	11,7	24,0
457	Transports en commun	17 692	2 665	15,1	5,3	15,3	22 194	2 037	9,2	6,1	10,7
459	Autres services relatifs aux transports	15 179	620	4,1	8,7	6,8	18 633	500	2,7	11,1	5,7
481	Radiodiffusion et télévision	11 500	366	3,2	4,1	2,5	12 278	281	2,3	4,9	2,1
482	Télégraphie et téléphonie	25 763	306	1,2	4,6	1,0	25 842	277	1,1	5,2	1,1
484	Services postaux et messagers	20 413	1 126	5,5	5,1	5,4	21 669	1 178	5,4	6,2	6,5
491	Production et distribution d'électricité	22 000	1 033	4,7	4,3	3,9	27 481	951	3,5	4,8	3,2
499	Autres services publics	4 258	1 242	29,2	6,0	33,3	4 083	1 027	25,1	6,9	33,4
521	C.G. de produits alimentaires	17 383	3 566	20,5	4,6	18,2	18 300	2 531	13,8	6,8	18,1
522	C.G. de boissons	1 350	455	33,7	5,2	33,4	1 733	298	17,2	7,0	23,1
524	C.G. de produits du tabac	3 963	497	12,5	5,2	12,6	5 486	327	6,0	6,6	7,6
531	C.G. de vêtements et chaussures	5 708	154	2,7	6,0	3,1	4 853	126	2,6	11,4	5,7
532	C.G. de tissus et mercerie	5 363	135	2,5	4,5	2,2	2 506	78	3,1	7,5	4,4
543	C.G. d'accessoires d'ameublement	2 546	227	8,9	5,1	8,7	3 208	132	4,1	9,9	7,8
551	C.G. de véhicules automobiles	5 721	225	3,9	3,1	2,3	3 347	310	9,3	5,2	9,3
552	C.G. de pièces d'automobile	10 729	963	9,0	5,5	9,5	8 811	721	8,2	6,8	10,7

TABLEAU A3.1 (suite)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
	Nombre annuel moyen		Indicateurs			Nombre annuel moyen		Indicateurs		
	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (α/α)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (α/α)
561 C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	36,2	4,7	32,7	2 214	392	17,7	6,7	22,6
562 C.G. d'articles de quincaillerie	11 650	953	8,2	4,8	7,6	8 564	648	7,6	7,3	10,6
563 C.G. de bois et matériaux de constr.	10 625	793	7,5	5,2	7,5	11 761	486	4,1	8,4	6,7
571 C.G. de machines et matériel agricoles	2 058	278	13,5	4,2	10,9	2 911	222	7,6	6,4	9,4
572 C.G. de matériel pour construction	1 367	529	38,7	4,5	33,0	1 575	304	19,3	5,9	21,7
573 C.G. de machines industrielles	7 708	327	4,2	5,4	4,4	7 508	253	3,4	9,3	6,0
574 C.G. de matériels électriques	8 033	562	7,0	4,7	6,3	12 883	356	2,8	6,1	3,2
579 Autres C.G. de machines et matériel	12 854	645	5,0	5,7	5,5	14 708	495	3,4	9,1	5,9
601 C.D. de produits d'alimentation	116 508	7 312	6,3	4,4	5,3	78 750	5 571	7,1	7,3	9,9
602 C.D. de boissons alcooliques	5 171	282	5,4	3,8	4,0	3 642	238	6,5	5,6	7,0
603 C.D. de médicaments sur ordonnance	9 400	293	3,1	5,1	3,0	23 931	336	1,4	8,3	2,2
611 Commerces de détail de chaussures	7 804	135	1,7	5,8	1,9	7 033	161	2,3	9,8	4,3
613 C.D. de vêtements pour femmes	19 313	179	0,9	5,8	1,0	14 922	189	1,3	14,8	3,6
614 Autres C.D. de vêtements	13 758	193	1,4	7,2	1,9	14 956	217	1,4	12,5	3,5
621 C.D. de meubles de maison	13 100	648	4,9	6,3	6,0	8 242	396	4,8	10,3	9,5
622 C.D. d'appareils ménagers	7 717	190	2,5	7,0	3,3	7 117	157	2,2	10,7	4,5
623 C.D. d'accessoires d'ameublement	6 921	207	3,0	7,1	4,1	5 328	136	2,6	12,9	6,3
631 Concessionnaires d'automobiles	22 838	3 119	13,7	4,7	12,4	25 931	2 486	9,6	6,5	11,9
632 C.D. de véhicules de loisir	3 229	132	4,1	7,1	5,6	2 700	100	3,7	12,3	8,7
633 Stations-service	18 425	770	4,2	7,6	6,1	19 097	579	3,0	9,9	5,8
634 C.D. de pièces d'automobiles	9 471	335	3,5	4,9	3,3	8 772	268	3,1	7,7	4,5
635 Ateliers de réparations de véhicules	12 213	2 638	21,6	4,7	19,5	16 206	1 792	11,1	8,4	17,9
639 Autres C.D. pour automobiles	1 629	86	5,3	5,5	5,6	1 708	75	4,4	11,1	9,3
704 Sociétés de prêts hypothécaires	37 675	234	0,6	9,2	1,1	37 950	267	0,7	16,2	2,2
705 Caisses d'épargne et de crédit	32 371	176	0,5	7,2	0,8	33 281	210	0,6	12,2	1,5
771 Bureaux de placement de personnel	6 625	1 268	19,1	7,3	26,8	9 392	862	9,2	8,3	14,7
773 Services de comptabilité	11 792	76	0,6	7,1	0,9	13 669	61	0,4	16,9	1,4
774 Services de publicité	13 888	77	0,6	6,7	0,7	7 292	92	1,3	11,6	2,8

TABLEAU A3.1 (fin)

Sous-secteurs	N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
		Nombre annuel moyen		Indicateurs			Nombre annuel moyen		Indicateurs		
		Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (o/oo)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prév. (o/oo)
	775 Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	24 883	491	2,0	6,7	2,5	24 386	351	1,4	9,9	2,7
	779 Autres services aux entreprises	37 213	1 038	2,8	6,4	3,4	32 067	978	3,0	8,2	4,8
	851 Enseign. élémentaire et secondaire	125 392	2 775	2,2	5,7	2,4	137 117	2 774	2,0	6,9	2,7
	852 Enseignement postsecondaire	27 404	426	1,6	6,2	1,8	32 089	334	1,0	7,9	1,6
	853 Enseignement universitaire	45 058	436	1,0	4,9	0,9	46 967	384	0,8	6,4	1,0
	859 Autres services d'enseignement	1 208	74	6,1	9,7	11,4	2 297	83	3,6	11,9	8,2
	861 Centres hospitaliers	166 263	13 266	8,0	5,5	8,4	172 694	9 946	5,8	5,6	6,2
	862 Centres d'accueil	45 158	5 083	11,3	7,1	15,4	47 733	5 099	10,7	8,1	16,6
	863 Services hors institutions	6 559	909	13,9	7,6	20,1	10 853	1 801	16,6	7,4	23,4
	864 Services sociaux hors institutions	24 779	685	2,8	4,9	2,6	26 764	870	3,3	9,9	6,2
	865 Cabinets médecins et dentistes	16 371	69	0,4	11,9	1,0	20 039	89	0,4	20,7	1,8
	866 Cabinets autres praticiens	2 375	68	2,8	10,7	5,8	5 519	94	1,7	21,4	7,0
	869 Associations domaines de la santé	12 250	112	0,9	9,9	1,7	10 592	167	1,6	11,9	3,6
	911 Hôtels, motels et camps	31 796	2 159	6,8	5,8	7,5	25 747	1 648	6,4	9,4	11,5
	921 Services de restauration	97 925	6 690	6,8	4,1	5,4	113 678	5 980	5,3	6,4	6,4
	922 Tavernes et bars	17 950	356	2,0	8,6	3,3	15 622	290	1,9	11,2	4,0
	963 Théâtres et autres spectacles	2 350	54	2,3	17,0	7,4	2 397	60	2,5	12,3	5,9
	965 Clubs sportifs et services de loisirs	11 917	442	3,7	5,7	4,0	11 608	442	3,8	6,6	4,8
	969 Autres services de divertissements	11 846	313	2,6	6,4	3,3	14 206	338	2,4	7,6	3,5
	971 Salons de coiffure et de beauté	10 904	154	1,4	14,7	4,0	9 181	174	1,9	23,6	8,6
	972 Services blanchissage et nettoyage	5 446	582	10,7	6,4	13,2	6 542	497	7,6	9,7	14,2
	973 Pompes funèbres	1 513	85	5,6	6,0	6,4	3 197	80	2,5	14,1	6,7
	992 Services de location d'automobiles	3 508	111	3,1	4,9	3,0	2 028	130	6,4	7,6	9,3
	995 Services relatifs aux bâtiments	16 733	1 447	8,6	8,3	13,8	13 297	1 627	12,2	9,6	22,6
	999 Autres services, nca	16 667	686	4,1	5,5	4,3	23 397	596	2,5	8,2	4,0
Ensemble des industries		2 471 050	212 771	8,6	5,4	8,9	2 458 800	151 733	6,2	7,5	8,8

TABLEAU A3.2

Classement des sous-secteurs d'activité économique par ordre décroissant du taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993, indicateurs comparés 1987-1988 et 1991-1993, Québec

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988						Période 1991-1993					
	Nombre annuel moyen			Indicateurs			Nombre annuel moyen			Indicateurs		
	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)	Rang	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)	Rang
307 Matériel de chauffage	1 646	1 078	65,5	4,0	49,7	1	1 644	587	35,7	6,0	41,4	1
309 Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	53,6	3,5	36,1	6	3 122	1 164	37,3	5,3	37,6	2
102 Transformation du poisson	2 192	385	17,6	5,5	18,4	34	1 392	227	16,3	12,0	37,5	3
402 Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	21,5	9,2	37,8	4	5 861	869	14,8	13,1	37,2	4
354 Produits en béton	2 283	1 077	47,1	4,5	41,1	3	1 650	466	28,3	6,3	33,9	5
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	32,2	4,3	26,6	18	4 133	879	21,3	8,3	33,9	6
499 Autres services publics	4 258	1 242	29,2	6,0	33,3	8	4 083	1 027	25,1	6,9	33,4	7
92 Services à l'extraction minière	3 083	610	19,8	10,9	41,3	2	1 606	114	7,1	23,9	32,6	8
61 Mines de métaux	9 537	1 219	12,8	9,3	22,8	22	7 886	920	11,7	13,6	30,4	9
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,4	5,2	31,3	12	5 606	1 215	21,7	7,0	28,9	10
329 Autres matériels de transport	8 950	3 139	35,1	3,1	21,1	25	7 869	3 067	39,0	3,9	28,9	11
355 Béton préparé	3 192	528	16,5	5,5	17,5	39	1 739	259	14,9	9,9	28,4	12
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	40,6	4,8	37,8	5	10 450	1 972	18,9	7,5	27,0	13
356 Verre et articles en verre	2 183	511	23,4	4,6	20,8	26	1 831	463	25,3	5,6	26,9	14
41 Exploitation forestière	11 700	1 353	11,6	10,9	24,2	20	9 400	943	10,0	13,9	26,7	15
308 Ateliers d'usinage	4 725	1 826	38,6	3,7	27,7	16	4 758	1 197	25,1	5,1	24,8	16
101 Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	46,2	3,7	32,8	10	10 572	2 711	25,6	5,0	24,5	17
403 Travaux de génie	13 858	2 130	15,4	10,0	29,4	14	12 397	1 233	9,9	12,6	24,1	18
456 Camionnage	30 500	3 951	13,0	7,8	19,4	31	29 406	3 153	10,7	11,7	24,0	19
254 Portes et châssis	15 717	3 403	21,7	3,7	15,3	47	7 833	1 649	21,1	5,9	23,8	20
252 Placages et contre-plaques	1 842	422	22,9	3,7	16,2	43	1 478	329	22,3	5,6	23,8	21
259 Autres industries du bois	4 246	1 299	30,6	4,1	24,2	19	4 139	846	20,4	6,1	23,7	22
863 Services hors institutions	6 559	909	13,9	7,6	20,1	27	10 853	1 801	16,6	7,4	23,4	23
522 C.G. de boissons	1 350	455	33,7	5,2	33,4	7	1 733	298	17,2	7,0	23,1	24
359 Autres produits minéraux non métal.	4 517	1 483	32,8	4,7	29,8	13	3 417	519	15,2	7,9	22,9	25

TABLEAU A3.2 (suite)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
	Nombre annuel moyen		Indicateurs			Nombre annuel moyen		Indicateurs		
	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)
291 Industries sidérurgiques	7 383	1 691	22,9	4,4	19,5	5 386	995	18,5	6,4	22,8
561 C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	36,2	4,7	32,7	2 214	392	17,7	6,7	22,6
995 Services relatifs aux bâtiments	16 733	1 447	8,6	8,3	13,8	13 297	1 627	12,2	9,6	22,6
572 C.G. de matériel pour construction	1 367	529	38,7	4,5	33,0	1 575	304	19,3	5,9	21,7
107 Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	15,7	4,8	14,4	9 486	1 432	15,1	6,9	20,1
62 Mines de minerais non métalliques	3 104	559	18,0	5,4	18,5	3 056	434	14,2	7,3	20,0
304 Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	39,6	3,8	28,6	6 006	1 080	18,0	5,7	19,5
401 Bâtiments résidentiels	17 075	1 770	10,4	9,3	18,4	14 464	924	6,4	15,7	19,2
379 Autres produits chimiques	4 663	696	14,9	4,9	14,1	4 197	512	12,2	7,9	18,6
521 C.G. de produits alimentaires	17 383	3 566	20,5	4,6	18,2	18 300	2 531	13,8	6,8	18,1
635 Ateliers de réparations de véhicules	12 213	2 638	21,6	4,7	19,5	16 206	1 792	11,1	8,4	17,9
319 Autres industries de la machinerie	14 496	3 737	25,8	3,6	17,7	12 519	2 361	18,9	4,8	17,4
261 Industries des meubles de maison	18 450	5 690	30,8	4,0	23,8	12 503	1 941	15,5	5,8	17,3
305 Fil métallique et ses produits	3 933	882	22,4	4,1	17,6	4 108	595	14,5	6,2	17,3
108 Sucre et confiserie	1 804	348	19,3	4,6	17,1	1 794	265	14,8	5,9	16,8
862 Centres d'accueil	45 158	5 083	11,3	7,1	15,4	47 733	5 099	10,7	8,1	16,6
104 Industries laitières	5 479	1 258	23,0	3,9	17,1	5 036	836	16,6	5,0	15,8
326 Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	32,8	3,5	22,0	2 019	500	24,7	3,3	15,8
51 Services forestiers	3 850	425	11,0	6,8	14,3	4 333	368	8,5	9,7	15,8
771 Bureaux de placement de personnel	6 625	1 268	19,1	7,3	26,8	9 392	862	9,2	8,3	14,7
455 Services relatifs transports par eau	2 704	182	6,7	8,1	10,4	2 606	287	11,0	6,9	14,6
323 Véhicules automobiles	5 413	1 363	25,2	3,3	16,0	4 744	828	17,5	4,3	14,4
972 Services blanchissage et nettoyage	5 446	582	10,7	6,4	13,2	6 542	497	7,6	9,7	14,2
105 Farines, céréales et huile	4 813	552	11,5	6,0	13,1	4 319	398	9,2	7,8	13,8
273 Boîtes en carton et sacs de papier	4 592	850	18,5	5,0	17,7	4 344	527	12,1	5,9	13,8
373 Plastiques et résines synthétiques	1 346	165	12,3	4,4	10,5	1 272	100	7,9	8,8	13,4
306 Articles de quincaillerie	4 888	735	15,0	4,1	11,9	2 803	377	13,4	5,1	13,1
375 Peintures et vernis	1 258	184	14,6	3,9	10,9	1 653	179	10,8	6,3	13,0

TABLEAU A3.2 (suite)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988						Période 1991-1993					
	Nombre annuel moyen			Indicateurs			Nombre annuel moyen			Indicateurs		
	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)	Rang	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo)	Rang
302 Produits de construction en métal	4 483	1 133	25,3	4,1	20,0	28	3 892	477	12,3	5,4	12,7	54
631 Concessionnaires d'automobiles	22 838	3 119	13,7	4,7	12,4	56	25 931	2 486	9,6	6,5	11,9	55
103 Préparation fruits et légumes	2 508	476	19,0	3,5	12,6	54	2 342	220	9,4	6,6	11,8	56
339 Autres produits électriques	10 683	1 394	13,0	4,0	9,9	65	6 661	570	8,6	7,1	11,6	57
911 Hôtels, motels et camps	31 796	2 159	6,8	5,8	7,5	75	25 747	1 648	6,4	9,4	11,5	58
269 Autres industries du meuble	1 879	275	14,6	4,0	11,2	59	4 031	432	10,7	5,6	11,5	59
552 C.G. de pièces d'automobile	10 729	963	9,0	5,5	9,5	66	8 811	721	8,2	6,8	10,7	60
325 Pièces de véhicules automobiles	4 242	316	7,4	3,6	5,1	92	3 456	376	10,9	5,1	10,7	61
457 Transports en commun	17 692	2 665	15,1	5,3	15,3	46	22 194	2 037	9,2	6,1	10,7	62
562 C.G. d'articles de quincaillerie	11 650	953	8,2	4,8	7,6	74	8 564	648	7,6	7,3	10,6	63
337 Matériel électrique d'usage industriel	4 033	466	11,6	4,1	9,0	69	4 453	424	9,5	5,8	10,5	64
295 Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	871	7,8	4,9	7,3	78	9 283	894	9,6	5,6	10,4	65
601 C.D. de produits d'alimentation	116 508	7 312	6,3	4,4	5,3	91	78 750	5 571	7,1	7,3	9,9	66
281 Impression commerciale	22 183	2 011	9,1	4,6	8,1	72	17 994	1 365	7,6	6,7	9,7	67
621 C.D. de meubles de maison	13 100	648	4,9	6,3	6,0	84	8 242	396	4,8	10,3	9,5	68
571 C.G. de machines et matériel agricoles	2 058	278	13,5	4,2	10,9	60	2 911	222	7,6	6,4	9,4	69
271 Pâtes et papiers	31 671	3 497	11,0	4,3	9,2	67	23 972	2 069	8,6	5,7	9,4	70
992 Services de location d'automobiles	3 508	111	3,1	4,9	3,0	114	2 028	130	6,4	7,6	9,3	71
639 Autres C.D. pour automobiles	1 629	86	5,3	5,5	5,6	86	1 708	75	4,4	11,1	9,3	72
551 C.G. de véhicules automobiles	5 721	225	3,9	3,1	2,3	119	3 347	310	9,3	5,2	9,3	73
Ensemble des industries	2 471 050	212 771	8,6	5,4	8,9		2 458 800	151 733	6,2	7,5		8,8
632 C.D. de véhicules de loisir	3 229	132	4,1	7,1	5,6	87	2 700	100	3,7	12,3	8,7	74
377 Produits de toilette	3 696	201	5,4	4,2	4,4	96	3 072	178	5,8	7,8	8,7	75
971 Salons de coiffure et de beauté	10 904	154	1,4	14,7	4,0	104	9 181	174	1,9	23,6	8,6	76
332 Gros appareils électriques	3 092	646	20,9	4,3	17,3	40	2 575	231	9,0	4,9	8,5	77
859 Autres services d'enseignement	1 208	74	6,1	9,7	11,4	58	2 297	83	3,6	11,9	8,2	78

TABEAU A3.2 (suite)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
	Nombre annuel moyen			Indicateurs		Nombre annuel moyen			Indicateurs	
	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo) Rang	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (o/oo) Rang
371 Produits chimiques d'usage industriel	3 542	350	9,9	4,2	8,0 73	3 792	239	6,3	6,5	7,8 79
543 C.G. d'accessoires d'ameublement	2 546	227	8,9	5,1	8,7 70	3 208	132	4,1	9,9	7,8 80
524 C.G. de produits du tabac	3 963	497	12,5	5,2	12,6 55	5 486	327	6,0	6,6	7,6 81
282 Clichage, composition et reliure	5 321	517	9,7	5,6	10,4 63	4 172	275	6,6	5,9	7,4 82
321 Aéronefs et pièces d'aéronefs	17 421	2 147	12,3	3,8	9,1 68	19 844	1 583	8,0	4,7	7,1 83
602 C.D. de boissons alcooliques	5 171	282	5,4	3,8	4,0 103	3 642	238	6,5	5,6	7,0 84
866 Cabinets autres praticiens	2 375	68	2,8	10,7	5,8 85	5 519	94	1,7	21,4	7,0 85
973 Pompes funèbres	1 513	85	5,6	6,0	6,4 80	3 197	80	2,5	14,1	6,7 86
563 C.G. de bois et matériaux de constr.	10 625	793	7,5	5,2	7,5 76	11 761	486	4,1	8,4	6,7 87
336 Machines pour bureaux et magasins	2 792	150	5,4	4,7	4,9 93	1 911	110	5,8	5,9	6,6 88
484 Services postaux et messagers	20 413	1 126	5,5	5,1	5,4 89	21 669	1 178	5,4	6,2	6,5 89
921 Services de restauration	97 925	6 690	6,8	4,1	5,4 90	113 678	5 980	5,3	6,4	6,4 90
454 Transports par eau	3 271	115	3,5	6,4	4,3 99	2 381	108	4,5	7,3	6,3 91
623 C.D. d'accessoires d'ameublement	6 921	207	3,0	7,1	4,1 101	5 328	136	2,6	12,9	6,3 92
861 Centres hospitaliers	166 263	13 266	8,0	5,5	8,4 71	172 694	9 946	5,8	5,6	6,2 93
279 Autres produits en papier	7 854	412	5,2	6,2	6,2 82	7 944	367	4,6	7,0	6,2 94
864 Services sociaux hors institutions	24 779	685	2,8	4,9	2,6 115	26 764	870	3,3	9,9	6,2 95
573 C.G. de machines industrielles	7 708	327	4,2	5,4	4,4 97	7 508	253	3,4	9,3	6,0 96
963 Théâtres et autres spectacles	2 350	54	2,3	17,0	7,4 77	2 397	60	2,5	12,3	5,9 97
338 Fils et câbles électriques	3 796	234	6,2	3,9	4,6 94	2 381	135	5,7	5,4	5,9 98
579 Autres C.G. de machines et matériel	12 854	645	5,0	5,7	5,5 88	14 708	495	3,4	9,1	5,9 99
633 Stations-service	18 425	770	4,2	7,6	6,1 83	19 097	579	3,0	9,9	5,8 100
459 Autres services relatifs aux transports	15 179	620	4,1	8,7	6,8 79	18 633	500	2,7	11,1	5,7 101
531 C.G. de vêtements et chaussures	5 708	154	2,7	6,0	3,1 112	4 853	126	2,6	11,4	5,7 102
296 Laminage et moulage de l'aluminium	1 392	438	31,5	3,7	22,2 23	3 550	161	4,5	6,3	5,5 103
779 Autres services aux entreprises	37 213	1 038	2,8	6,4	3,4 107	32 067	978	3,0	8,2	4,8 104
965 Clubs sportifs et services de loisirs	11 917	442	3,7	5,7	4,0 102	11 608	442	3,8	6,6	4,8 105

TABLEAU A3.2 (fin)

Sous-secteurs	N° Description	Période 1987-1988					Période 1991-1993				
		Nombre annuel moyen			Indicateurs		Nombre annuel moyen			Indicateurs	
		Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (‰)	Salariés	Lésions	Inc. (%)	Gravité (sem.)	Prévalence (‰)
											Rang
452	Services relatifs transports aériens	4 542	64	1,4	5,2	1,4	2 422	106	4,4	5,4	4,6
622	C.D. d'appareils ménagers	7 717	190	2,5	7,0	3,3	7 117	157	2,2	10,7	4,5
634	C.D. de pièces d'automobiles	9 471	335	3,5	4,9	3,3	8 772	268	3,1	7,7	4,5
522	C.G. de tissus et mercerie	5 363	135	2,5	4,5	2,2	2 506	78	3,1	7,5	4,4
611	Commerces de détail de chaussures	7 804	135	1,7	5,8	1,9	7 033	161	2,3	9,8	4,3
374	Produits pharmaceutiques	6 113	288	4,7	4,7	4,3	7 767	268	3,5	6,3	4,2
335	Matériel électronique professionnel	14 304	744	5,2	3,9	3,9	14 286	483	3,4	6,2	4,0
999	Autres services, nca	16 667	686	4,1	5,5	4,3	23 397	596	2,5	8,2	4,0
922	Tavernes et bars	17 950	356	2,0	8,6	3,3	15 622	290	1,9	11,2	4,0
613	C.D. de vêtements pour femmes	19 313	179	0,9	5,8	1,0	14 922	189	1,3	14,8	3,6
869	Associations domaines de la santé	12 250	112	0,9	9,9	1,7	10 592	167	1,6	11,9	3,6
614	Autres C.D. de vêtements	13 758	193	1,4	7,2	1,9	14 956	217	1,4	12,5	3,5
969	Autres services de divertissements	11 846	313	2,6	6,4	3,3	14 206	338	2,4	7,6	3,5
284	Impression et édition	5 979	286	4,8	4,9	4,5	5 192	161	3,1	5,8	3,4
491	Production et distribution d'électricité	22 000	1 033	4,7	4,3	3,9	27 481	951	3,5	4,8	3,2
574	C.G. de matériels électriques	8 033	562	7,0	4,7	6,3	12 883	356	2,8	6,1	3,2
774	Services de publicité	13 888	77	0,6	6,7	0,7	7 292	92	1,3	11,6	2,8
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	24 883	491	2,0	6,7	2,5	24 386	351	1,4	9,9	2,7
851	Enseign. élémentaire et secondaire	125 392	2 775	2,2	5,7	2,4	137 117	2 774	2,0	6,9	2,7
451	Transports aériens	11 329	145	1,3	7,5	1,8	12 267	153	1,2	10,7	2,5
603	C.D. de médicaments sur ordonnance	9 400	293	3,1	5,1	3,0	23 931	336	1,4	8,3	2,2
704	Sociétés de prêts hypothécaires	37 675	234	0,6	9,2	1,1	37 950	267	0,7	16,2	2,2
481	Radiodiffusion et télévision	11 500	366	3,2	4,1	2,5	12 278	281	2,3	4,9	2,1
865	Cabinets médecins et dentistes	16 371	69	0,4	11,9	1,0	20 039	89	0,4	20,7	1,8
852	Enseignement postsecondaire	27 404	426	1,6	6,2	1,8	32 089	334	1,0	7,9	1,6
705	Caisses d'épargne et de crédit	32 371	176	0,5	7,2	0,8	33 281	210	0,6	12,2	1,5
773	Services de comptabilité	11 792	76	0,6	7,1	0,9	13 669	61	0,4	16,9	1,4
482	Télégraphie et téléphonie	25 763	306	1,2	4,6	1,0	25 842	277	1,1	5,2	1,1
853	Enseignement universitaire	45 058	436	1,0	4,9	0,9	46 967	384	0,8	6,4	1,0

TABLEAU A3.3

**Classement des sous-secteurs d'activité économique par ordre décroissant du taux d'incidence des lésions
professionnelles indemnisées de 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec**

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen Salariés	Lésions	Incidence (%)	Nombre annuel moyen Salariés	Lésions	Incidence (%)
329 Autres matériels de transport	8 950	3 139	35,1	7 869	3 067	39,0
309 Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	53,6	3 122	1 164	37,3
307 Matériel de chauffage	1 646	1 078	65,5	1 644	587	35,7
354 Produits en béton	2 283	1 077	47,1	1 650	466	28,3
101 Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	46,2	10 572	2 711	25,6
356 Verre et articles en verre	2 183	511	23,4	1 831	463	25,3
308 Ateliers d'usinage	4 725	1 826	38,6	4 758	1 197	25,1
499 Autres services publics	4 258	1 242	29,2	4 083	1 027	25,1
326 Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	32,8	2 019	500	24,7
252 Placages et contre-plaqués	1 842	422	22,9	1 478	329	22,3
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,4	5 606	1 215	21,7
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	32,2	4 133	879	21,3
254 Portes et châssis	15 717	3 403	21,7	7 833	1 649	21,1
259 Autres industries du bois	4 246	1 299	30,6	4 139	846	20,4
572 C.G. de matériel pour construction	1 367	529	38,7	1 575	304	19,3
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	40,6	10 450	1 972	18,9
319 Autres industries de la machinerie	14 496	3 737	25,8	12 519	2 361	18,9
291 Industries sidérurgiques	7 383	1 691	22,9	5 386	995	18,5
304 Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	39,6	6 006	1 080	18,0
561 C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	36,2	2 214	392	17,7
323 Véhicules automobiles	5 413	1 363	25,2	4 744	828	17,5
522 C.G. de boissons	1 350	455	33,7	1 733	298	17,2
863 Services hors institutions	6 559	909	13,9	10 853	1 801	16,6
						23

TABLEAU A3.3 (suite)

Sous-secteurs			Période 1987-1988			Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Incidence	Nombre annuel moyen		Incidence	
N°	Description	Salariés	Lésions	(%)	Rang	Salariés	Lésions	(%)	Rang
104	Industries laitières	5 479	1 258	23,0	24	5 036	836	16,6	24
102	Transformation du poisson	2 192	385	17,6	39	1 392	227	16,3	25
261	Industries des meubles de maison	18 450	5 690	30,8	17	12 503	1 941	15,5	26
359	Autres produits minéraux non métal.	4 517	1 483	32,8	12	3 417	519	15,2	27
107	Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	15,7	41	9 486	1 432	15,1	28
355	Béton préparé	3 192	528	16,5	40	1 739	259	14,9	29
402	Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	21,5	30	5 861	869	14,8	30
108	Sucre et confiserie	1 804	348	19,3	34	1 794	265	14,8	31
305	Fil métallique et ses produits	3 933	882	22,4	27	4 108	595	14,5	32
62	Mines de minerais non métalliques	3 104	559	18,0	38	3 056	434	14,2	33
521	C.G. de produits alimentaires	17 383	3 566	20,5	32	18 300	2 531	13,8	34
306	Articles de quincaillerie	4 888	735	15,0	44	2 803	377	13,4	35
302	Produits de construction en métal	4 483	1 133	25,3	21	3 892	477	12,3	36
995	Services relatifs aux bâtiments	16 733	1 447	8,6	70	13 297	1 627	12,2	37
379	Autres produits chimiques	4 663	696	14,9	45	4 197	512	12,2	38
273	Boîtes en carton et sacs de papier	4 592	850	18,5	37	4 344	527	12,1	39
61	Mines de métaux	9 537	1 219	12,8	53	7 886	920	11,7	40
635	Ateliers de réparations de véhicules	12 213	2 638	21,6	29	16 206	1 792	11,1	41
455	Services relatifs transports par eau	2 704	182	6,7	79	2 606	287	11,0	42
325	Pièces de véhicules automobiles	4 242	316	7,4	75	3 456	376	10,9	43
375	Peintures et vernis	1 258	184	14,6	47	1 653	179	10,8	44
456	Carionnage	30 500	3 951	13,0	52	29 406	3 153	10,7	45
269	Autres industries du meuble	1 879	275	14,6	46	4 031	432	10,7	46
862	Centres d'accueil	45 158	5 083	11,3	60	47 733	5 099	10,7	47
41	Exploitation forestière	11 700	1 353	11,6	58	9 400	943	10,0	48
403	Travaux de génie	13 858	2 130	15,4	42	12 397	1 233	9,9	49
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	871	7,8	73	9 283	894	9,6	50
631	Concessionnaires d'automobiles	22 838	3 119	13,7	49	25 931	2 486	9,6	51
337	Matériel électrique d'usage industriel	4 033	466	11,6	57	4 453	424	9,5	52

TABLEAU A3.3 (suite)

Sous-secteurs		Période 1987-1988			Période 1991-1993		
		Nombre annuel moyen		Incidence	Nombre annuel moyen		Incidence
N°	Description	Salariés	Lésions	(%)	Salariés	Lésions	(%)
103	Préparation fruits et légumes	2 508	476	19,0	2 342	220	9,4
551	C.G. de véhicules automobiles	5 721	225	3,9	3 347	310	9,3
105	Farines, céréales et huile	4 813	552	11,5	4 319	398	9,2
457	Transports en commun	17 692	2 665	15,1	22 194	2 037	9,2
771	Bureaux de placement de personnel	6 625	1 268	19,1	9 392	862	9,2
332	Gros appareils électriques	3 092	646	20,9	2 575	231	9,0
271	Pâtes et papiers	31 671	3 497	11,0	23 972	2 069	8,6
339	Autres produits électriques	10 683	1 394	13,0	6 661	570	8,6
51	Services forestiers	3 850	425	11,0	4 333	368	8,5
552	C.G. de pièces d'automobile	10 729	963	9,0	8 811	721	8,2
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	17 421	2 147	12,3	19 844	1 583	8,0
373	Plastiques et résines synthétiques	1 346	165	12,3	1 272	100	7,9
571	C.G. de machines et matériel agricoles	2 058	278	13,5	2 911	222	7,6
972	Services blanchissage et nettoyage	5 446	582	10,7	6 542	497	7,6
281	Impression commerciale	22 183	2 011	9,1	17 994	1 365	7,6
562	C.G. d'articles de quincaillerie	11 650	953	8,2	8 564	648	7,6
92	Services à l'extraction minière	3 083	610	19,8	1 606	114	7,1
601	C.D. de produits d'alimentation	116 508	7 312	6,3	78 750	5 571	7,1
282	Clichage, composition et reliure	5 321	517	9,7	4 172	275	6,6
602	C.D. de boissons alcooliques	5 171	282	5,4	3 642	238	6,5
992	Services de location d'automobiles	3 508	111	3,1	2 028	130	6,4
911	Hôtels, motels et camps	31 796	2 159	6,8	25 747	1 648	6,4
401	Bâtiments résidentiels	17 075	1 770	10,4	14 464	924	6,4
371	Produits chimiques d'usage industriel	3 542	350	9,9	3 792	239	6,3
Ensemble des industries		2 471 050	212 771	8,6	2 458 800	151 733	6,2

TABLEAU A3.3 (suite)

Sous-secteurs			Période 1987-1988			Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Incidence	Nombre annuel moyen		Incidence	
N°	Description	Salariés	Lésions	(%)	Rang	Salariés	Lésions	(%)	Rang
524	C.G. de produits du tabac	3 963	497	12,5	54	5 486	327	6,0	77
377	Produits de toilette	3 696	201	5,4	86	3 072	178	5,8	78
336	Machines pour bureaux et magasins	2 792	150	5,4	87	1 911	110	5,8	79
861	Centres hospitaliers	166 263	13 266	8,0	72	172 694	9 946	5,8	80
338	Fils et câbles électriques	3 796	234	6,2	81	2 381	135	5,7	81
484	Services postaux et messagers	20 413	1 126	5,5	84	21 669	1 178	5,4	82
921	Services de restauration	97 925	6 690	6,8	77	113 678	5 980	5,3	83
621	C.D. de meubles de maison	13 100	648	4,9	92	8 242	396	4,8	84
279	Autres produits en papier	7 854	412	5,2	89	7 944	367	4,6	85
296	Laminage et moulage de l'aluminium	1 392	438	31,5	15	3 550	161	4,5	86
454	Transports par eau	3 271	115	3,5	104	2 381	108	4,5	87
639	Autres C.D. pour automobiles	1 629	86	5,3	88	1 708	75	4,4	88
452	Services relatifs transports aériens	4 542	64	1,4	122	2 422	106	4,4	89
563	C.G. de bois et matériaux de constr.	10 625	793	7,5	74	11 761	486	4,1	90
543	C.G. d'accessoires d'ameublement	2 546	227	8,9	69	3 208	132	4,1	91
965	Clubs sportifs et services de loisirs	11 917	442	3,7	102	11 608	442	3,8	92
632	C.D. de véhicules de loisir	3 229	132	4,1	100	2 700	100	3,7	93
859	Autres services d'enseignement	1 208	74	6,1	82	2 297	83	3,6	94
491	Production et distribution d'électricité	22 000	1 033	4,7	95	27 481	951	3,5	95
374	Produits pharmaceutiques	6 113	288	4,7	94	7 767	268	3,5	96
335	Matériel électronique professionnel	14 304	744	5,2	90	14 286	483	3,4	97
573	C.G. de machines industrielles	7 708	327	4,2	96	7 508	253	3,4	98
579	Autres C.G. de machines et matériel	12 854	645	5,0	91	14 708	495	3,4	99
864	Services sociaux hors institutions	24 779	685	2,8	111	26 764	870	3,3	100
532	C.G. de tissus et mercerie	5 363	135	2,5	114	2 506	78	3,1	101
284	Impression et édition	5 979	286	4,8	93	5 192	161	3,1	102
634	C.D. de pièces d'automobiles	9 471	335	3,5	103	8 772	268	3,1	103
779	Autres services aux entreprises	37 213	1 038	2,8	110	32 067	978	3,0	104
633	Stations-service	18 425	770	4,2	97	19 097	579	3,0	105

TABLEAU A3.3 (fin)

Sous-secteurs		Période 1987-1988			Période 1991-1993		
		Nombre annuel moyen		Incidence	Nombre annuel moyen		Incidence
N°	Description	Salariés	Lésions	(%)	Salariés	Lésions	(%)
574	C.G. de matériels électriques	8 033	562	7,0	12 883	356	2,8
459	Autres services relatifs aux transports	15 179	620	4,1	18 633	500	2,7
531	C.G. de vêtements et chaussures	5 708	154	2,7	4 853	126	2,6
623	C.D. d'accessoires d'habillement	6 921	207	3,0	5 328	136	2,6
999	Autres services, nca	16 667	686	4,1	23 397	596	2,5
963	Théâtres et autres spectacles	2 350	54	2,3	2 397	60	2,5
973	Pompes funèbres	1 513	85	5,6	3 197	80	2,5
969	Autres services de divertissements	11 846	313	2,6	14 206	338	2,4
481	Radiodiffusion et télévision	11 500	366	3,2	12 278	281	2,3
611	Commerces de détail de chaussures	7 804	135	1,7	7 033	161	2,3
622	C.D. d'appareils ménagers	7 717	190	2,5	7 117	157	2,2
851	Enseign. élémentaire et secondaire	125 392	2 775	2,2	137 117	2 774	2,0
971	Salons de coiffure et de beauté	10 904	154	1,4	9 181	174	1,9
922	Tavernes et bars	17 950	356	2,0	15 622	290	1,9
866	Cabinets autres praticiens	2 375	68	2,8	5 519	94	1,7
869	Associations domaniales de la santé	12 250	112	0,9	10 592	167	1,6
614	Autres C.D. de vêtements	13 758	193	1,4	14 956	217	1,4
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	24 883	491	2,0	24 386	351	1,4
603	C.D. de médicaments sur ordonnance	9 400	293	3,1	23 931	336	1,4
613	C.D. de vêtements pour femmes	19 313	179	0,9	14 922	189	1,3
774	Services de publicité	13 888	77	0,6	7 292	92	1,3
451	Transports aériens	11 329	145	1,3	12 267	153	1,2
482	Télégraphie et téléphonie	25 763	306	1,2	25 842	277	1,1
852	Enseignement postsecondaire	27 404	426	1,6	32 089	334	1,0
853	Enseignement universitaire	45 058	436	1,0	46 967	384	0,8
704	Sociétés de prêts hypothécaires	37 675	234	0,6	37 950	267	0,7
705	Caisses d'épargne et de crédit	32 371	176	0,5	33 281	210	0,6
773	Services de comptabilité	11 792	76	0,6	13 669	61	0,4
865	Cabinets médecins et dentistes	16 371	69	0,4	20 039	89	0,4

TABLEAU A3.4

**Classement des sous-secteurs d'activité économique par ordre décroissant du taux d'incidence des maladies
professionnelles indemnisées de 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec**

N°	Sous-secteurs Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993			Incidence. (o/oo)	Rang
		Nombre annuel moyen Salariés	Maladies	% P/R Total	Nombre annuel moyen Salariés	Maladies	% P/R Total		
101	Abattage, conditionnement de viande	9 425	288	6,6	10 572	471	17,4	44,6	1
291	Industries sidérurgiques	7 383	54	3,2	5 386	108	10,8	20,0	2
61	Mines de métaux	9 537	180	14,8	7 886	144	15,7	18,3	3
309	Autres industries de produits en métal				3 122	53	4,6	17,0	4
323	Véhicules automobiles				4 744	75	9,1	15,8	5
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	116	13,3	9 283	134	14,9	14,4	6
329	Autres matériels de transport	8 950	76	2,4	7 869	113	3,7	14,4	7
251	Bois de sciage et bardeaux	10 246	110	2,6	10 450	142	7,2	13,6	8
109	Autres produits alimentaires				5 606	74	6,1	13,2	9
402	Bâtiments non résidentiels				5 861	71	8,2	12,2	10
271	Pâtes et papiers	31 671	232	6,6	23 972	254	12,3	10,6	11
254	Portes et châssis	15 717	51	1,5	7 833	81	4,9	10,4	12
41	Exploitation forestière				9 408	87	9,3	9,3	13
104	Industries laitières				5 036	44	5,2	8,7	14
261	Industries des meubles de maison	18 450	59	1,0	12 503	107	5,5	8,6	15
319	Autres industries de la machinerie	14 496	106	2,8	12 519	98	4,2	7,9	16
403	Travaux de génie				12 397	96	7,8	7,8	17
339	Autres produits électriques				6 661	51	8,9	7,7	18
971	Salons de coiffure et de beauté				9 181	70	40,1	7,6	19
107	Produits boulangerie-pâtisserie				9 486	63	4,4	6,6	20
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	17 421	51	2,4	19 844	90	5,7	4,5	21
521	C.G. de produits alimentaires	17 383	63	1,8	18 300	72	2,8	3,9	22
281	Impression commerciale				17 994	68	5,0	3,8	23
601	C.D. de produits d'alimentation	116 508	72	1,0	78 750	230	4,1	2,9	24

TABLEAU A3.4 (fin)

N°	Sous-secteurs Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
		Nombre annuel moyen		P/R Total	Incidence	Nombre annuel moyen		P/R Total	Incidence.
		Salariés	Maladies	%	(o/oo)	Salariés	Maladies	%	(o/oo) Rang
	Ensemble des industries	2 471 050	3 915	1,8	1,6	2 458 800	7 071	4,7	2,9
631	Concessionnaires d'automobiles					25 931	58	2,3	2,2 25
491	Production et distribution d'électricité					27 481	50	5,3	1,8 26
456	Carionnage					29 406	50	1,6	1,7 27
862	Centres d'accueil					47 733	75	1,5	1,6 28
921	Services de restauration	97 925	65	1,0	0,7	113 678	147	2,5	1,3 29
861	Centres hospitaliers	166 263	170	1,3	1,0	172 694	166	1,7	1,0 30
851	Enseign. élémentaire et secondaire					137 117	70	2,5	0,5 31

TABLEAU A3.5

Classement des sous-secteurs d'activité économique par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées de 1991-1993, gravité comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec
(nombre de lésions professionnelles égal ou supérieur à 100)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen	Gravité (sem.)	Rang	Nombre annuel moyen	Gravité (sem.)	Rang
	Salariés	Lésions		Salariés	Lésions	
92 Services à l'extraction minière	3 083	610	10,9	1 606	114	23,9
971 Salons de coiffure et de beauté	10 904	154	14,7	9 181	174	23,6
704 Sociétés de prêts hypothécaires	37 675	234	9,2	37 950	267	16,2
401 Bâtiments résidentiels	17 075	1 770	9,3	14 464	924	15,7
613 C.D. de vêtements pour femmes	19 313	179	5,8	14 922	189	14,8
41 Exploitation forestière	11 700	1 353	10,9	9 400	943	13,9
61 Mines de métaux	9 537	1 219	9,3	7 886	920	13,6
402 Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	9,2	5 861	869	13,1
623 C.D. d'accessoires d'ameublement	6 921	207	7,1	5 328	136	12,9
403 Travaux de génie	13 858	2 130	10,0	12 397	1 233	12,6
614 Autres C.D. de vêtements	13 758	193	7,2	14 956	217	12,5
632 C.D. de véhicules de loisir	3 229	132	7,1	2 700	100	12,3
705 Caisses d'épargne et de crédit	32 371	176	7,2	33 281	210	12,2
102 Transformation du poisson	2 192	385	5,5	1 392	227	12,0
869 Associations domaines de la santé	12 250	112	9,9	10 592	167	11,9
456 Camionnage	30 500	3 951	7,8	29 406	3 153	11,7
531 C.G. de vêtements et chaussures	5 708	154	6,0	4 853	126	11,4
922 Tavernes et bars	17 950	356	8,6	15 622	290	11,2
459 Autres services relatifs aux transports	15 179	620	8,7	18 633	500	11,1
622 C.D. d'appareils ménagers	7 717	190	7,0	7 117	157	10,7
451 Transports aériens	11 329	145	7,5	12 267	153	10,7
621 C.D. de meubles de maison	13 100	648	6,3	8 242	396	10,3

TABLEAU A3.5 (suite)

Sous-secteurs	N°	Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
			Nombre annuel moyen		Gravité	Nombre annuel moyen		Gravité
			Salariés	Lésions	(sem.)	Salariés	Lésions	(sem.)
					Rang			Rang
	355	Béton préparé	3 192	528	5,5	1 739	259	9,9
	775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	24 883	491	6,7	24 386	351	9,9
	543	C.G. d'accessoires d'ameublement	2 546	227	5,1	3 208	132	9,9
	864	Services sociaux hors institutions	24 779	685	4,9	26 764	870	9,9
	633	Stations-service	18 425	770	7,6	19 097	579	9,9
	611	Commerces de détail de chaussures	7 804	135	5,8	7 033	161	9,8
	51	Services forestiers	3 850	425	6,8	4 333	368	9,7
	972	Services blanchissage et nettoyage	5 446	582	6,4	6 542	497	9,7
	995	Services relatifs aux bâtiments	16 733	1 447	8,3	13 297	1 627	9,6
	911	Hôtels, motels et camps	31 796	2 159	5,8	25 747	1 648	9,4
	573	C.G. de machines industrielles	7 708	327	5,4	7 508	253	9,3
	579	Autres C.G. de machines et matériel	12 854	645	5,7	14 708	495	9,1
	373	Plastiques et résines synthétiques	1 346	165	4,4	1 272	100	8,8
	635	Ateliers de réparations de véhicules	12 213	2 638	4,7	16 206	1 792	8,4
	563	C.G. de bois et matériaux de constr.	10 625	793	5,2	11 761	486	8,4
	771	Bureaux de placement de personnel	6 625	1 268	7,3	9 392	862	8,3
	603	C.D. de médicaments sur ordonnance	9 400	293	5,1	23 931	336	8,3
	303	Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	4,3	4 133	879	8,3
	779	Autres services aux entreprises	37 213	1 038	6,4	32 067	978	8,2
	999	Autres services, nca	16 667	686	5,5	23 397	596	8,2
	862	Centres d'accueil	45 158	5 083	7,1	47 733	5 099	8,1
	852	Enseignement postsecondaire	27 404	426	6,2	32 089	334	7,9
	379	Autres produits chimiques	4 663	696	4,9	4 197	512	7,9
	359	Autres produits minéraux non métal.	4 517	1 483	4,7	3 417	519	7,9
	377	Produits de toilette	3 696	201	4,2	3 072	178	7,8
	105	Farines, céréales et huile	4 813	552	6,0	4 319	398	7,8
	634	C.D. de pièces d'automobiles	9 471	335	4,9	8 772	268	7,7
	969	Autres services de divertissements	11 846	313	6,4	14 206	338	7,6
	992	Services de location d'automobiles	3 508	111	4,9	2 028	130	7,6

TABLEAU A3.5 (suite)

Sous-secteurs N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen		Gravité	Nombre annuel moyen		Gravité
	Salariés	Lésions	(sem.) Rang	Salariés	Lésions	(sem.) Rang
Ensemble des industries	2 471 050	212 771	5,4	2 458 800	151 733	7,5
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	4,8 67	10 450	1 972	7,5 52
863 Services hors institutions	6 559	909	7,6 16	10 853	1 801	7,4 53
62 Mines de minerais non métalliques	3 104	559	5,4 50	3 056	434	7,3 54
454 Transports par eau	3 271	115	6,4 30	2 381	108	7,3 55
601 C.D. de produits d'alimentation	116 508	7 312	4,4 86	78 750	5 571	7,3 56
562 C.G. d'articles de quincaillerie	11 650	953	4,8 68	8 564	648	7,3 57
339 Autres produits électriques	10 683	1 394	4,0 103	6 661	570	7,1 58
522 C.G. de boissons	1 350	455	5,2 55	1 733	298	7,0 59
279 Autres produits en papier	7 854	412	6,2 32	7 944	367	7,0 60
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	5,2 54	5 606	1 215	7,0 61
107 Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	4,8 69	9 486	1 432	6,9 62
499 Autres services publics	4 258	1 242	6,0 36	4 083	1 027	6,9 63
851 Enseign. élémentaire et secondaire	125 392	2 775	5,7 41	137 117	2 774	6,9 64
455 Services relatifs transports par eau	2 704	182	8,1 13	2 606	287	6,9 65
552 C.G. de pièces d'automobile	10 729	963	5,5 45	8 811	721	6,8 66
521 C.G. de produits alimentaires	17 383	3 566	4,6 80	18 300	2 531	6,8 67
281 Impression commerciale	22 183	2 011	4,6 77	17 994	1 365	6,7 68
561 C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	4,7 74	2 214	392	6,7 69
524 C.G. de produits du tabac	3 963	497	5,2 53	5 486	327	6,6 70
965 Clubs sportifs et services de loisirs	11 917	442	5,7 42	11 608	442	6,6 71
103 Préparation fruits et légumes	2 508	476	3,5 121	2 342	220	6,6 72
371 Produits chimiques d'usage industriel	3 542	350	4,2 92	3 792	239	6,5 73
631 Concessionnaires d'automobiles	22 838	3 119	4,7 72	25 931	2 486	6,5 74
291 Industries sidérurgiques	7 383	1 691	4,4 85	5 386	995	6,4 75
571 C.G. de machines et matériel agricoles	2 058	278	4,2 93	2 911	222	6,4 76
921 Services de restauration	97 925	6 690	4,1 99	113 678	5 980	6,4 77

TABLEAU A3.5 (suite)

Sous-secteurs			Période 1987-1988				Période 1991-1993			
N°	Description	Nombre annuel moyen			Gravité	Nombre annuel moyen			Gravité	
		Salariés	Lésions	(sem.)	Rang	Salariés	Lésions	(sem.)	Rang	
853	Enseignement universitaire	45 058	436	4,9	65	46 967	384	6,4	78	
374	Produits pharmaceutiques	6 113	288	4,7	73	7 767	268	6,3	79	
296	Laminage et moulage de l'aluminium	1 392	438	3,7	114	3 550	161	6,3	80	
375	Peintures et vernis	1 258	184	3,9	107	1 653	179	6,3	81	
354	Produits en béton	2 283	1 077	4,5	82	1 650	466	6,3	82	
335	Matériel électronique professionnel	14 304	744	3,9	108	14 286	483	6,2	83	
484	Services postaux et messagers	20 413	1 126	5,1	57	21 669	1 178	6,2	84	
305	Fil métallique et ses produits	3 933	882	4,1	98	4 108	595	6,2	85	
457	Transports en commun	17 692	2 665	5,3	51	22 194	2 037	6,1	86	
259	Autres industries du bois	4 246	1 299	4,1	96	4 139	846	6,1	87	
574	C.G. de matériels électriques	8 033	562	4,7	76	12 883	356	6,1	88	
307	Matériel de chauffage	1 646	1 078	4,0	104	1 644	587	6,0	89	
108	Sucre et confiserie	1 804	348	4,6	79	1 794	265	5,9	90	
336	Machines pour bureaux et magasins	2 792	150	4,7	70	1 911	110	5,9	91	
273	Boîtes en carton et sacs de papier	4 592	850	5,0	59	4 344	527	5,9	92	
254	Portes et châssis	15 717	3 403	3,7	116	7 833	1 649	5,9	93	
282	Clichage, composition et reliure	5 321	517	5,6	43	4 172	275	5,9	94	
572	C.G. de matériel pour construction	1 367	529	4,5	83	1 575	304	5,9	95	
261	Industries des meubles de maison	18 450	5 690	4,0	101	12 503	1 941	5,8	96	
284	Impression et édition	5 979	286	4,9	64	5 192	161	5,8	97	
337	Matériel électrique d'usage industriel	4 033	466	4,1	100	4 453	424	5,8	98	
304	Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	3,8	111	6 006	1 080	5,7	99	
271	Pâtes et papiers	31 671	3 497	4,3	87	23 972	2 069	5,7	100	
861	Centres hospitaliers	166 263	13 266	5,5	48	172 694	9 946	5,6	101	
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	11 229	871	4,9	62	9 283	894	5,6	102	
602	C.D. de boissons alcooliques	5 171	282	3,8	110	3 642	238	5,6	103	
269	Autres industries du meuble	1 879	275	4,0	102	4 031	432	5,6	104	
252	Placages et contre-plaqués	1 842	422	3,7	115	1 478	329	5,6	105	
356	Verre et articles en verre	2 183	511	4,6	78	1 831	463	5,6	106	

TABLEAU A3.5 (fin)

Sous-secteurs	N°	Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
			Nombre annuel moyen		Gravité		Nombre annuel moyen		Gravité	
			Salariés	Lésions	(sem.)	Rang	Salariés	Lésions	(sem.)	Rang
338		Fils et câbles électriques	3 796	234	3,9	105	2 381	135	5,4	107
302		Produits de construction en métal	4 483	1 133	4,1	95	3 892	477	5,4	108
309		Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	3,5	119	3 122	1 164	5,3	109
551		C.G. de véhicules automobiles	5 721	225	3,1	124	3 347	310	5,2	110
482		Télégraphie et téléphonie	25 763	306	4,6	81	25 842	277	5,2	111
308		Ateliers d'usinage	4 725	1 826	3,7	112	4 758	1 197	5,1	112
325		Pièces de véhicules automobiles	4 242	316	3,6	118	3 456	376	5,1	113
306		Articles de quincaillerie	4 888	735	4,1	94	2 803	377	5,1	114
101		Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	3,7	113	10 572	2 711	5,0	115
104		Industries laitières	5 479	1 258	3,9	106	5 036	836	5,0	116
332		Gros appareils électriques	3 092	646	4,3	89	2 575	231	4,9	117
481		Radiodiffusion et télévision	11 500	366	4,1	97	12 278	281	4,9	118
491		Production et distribution d'électricité	22 000	1 033	4,3	88	27 481	951	4,8	119
319		Autres industries de la machinerie	14 496	3 737	3,6	117	12 519	2 361	4,8	120
321		Aéronefs et pièces d'aéronefs	17 421	2 147	3,8	109	19 844	1 583	4,7	121
323		Véhicules automobiles	5 413	1 363	3,3	122	4 744	828	4,3	122
329		Autres matériels de transport	8 950	3 139	3,1	123	7 869	3 067	3,9	123
326		Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	3,5	120	2 019	500	3,3	124

Annexe 4

**Liste des industries et des sous-secteurs affichant
les plus forts taux d'incidence et les plus longues durées d'indemnisation,
Québec, 1987-1988 vs 1991-1993**

TABLEAU A4.1

Liste des industries et des sous-secteurs affichant un taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec

Industries N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen		Inc. (%)	Nombre annuel moyen		Inc. (%)
	Salariés	Lésions		Salariés	Lésions	
30 Produits métalliques	35 400	11 926	33,7	30 467	6 359	20,9
309 Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	53,6	3 122	1 164	37,3
307 Matériel de chauffage	1 646	1 078	65,5	1 644	587	35,7
308 Ateliers d'usinage	4 725	1 826	38,6	4 758	1 197	25,1
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	32,2	4 133	879	21,3
304 Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	39,6	6 006	1 080	18,0
305 Fil métallique et ses produits	3 933	882	22,4	4 108	595	14,5
306 Articles de quincaillerie	4 888	735	15,0	2 803	377	13,4
25 Bois	32 050	9 287	29,0	23 867	4 797	20,1
252 Placages et contre-plaqués	1 842	422	22,9	1 478	329	22,3
254 Portes et châssis	15 717	3 403	21,7	7 833	1 649	21,1
259 Autres industries du bois	4 246	1 299	30,6	4 139	846	20,4
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	40,6	10 450	1 972	18,9
11 Boissons	10 350	2 828	27,3	8 367	1 645	19,7
8 Carrières, sablières	1 150	657	57,1	1 933	377	19,5
31 Machines	15 700	4 759	30,3	14 233	2 754	19,3
319 Autres industries de la machinerie	14 496	3 737	25,8	12 519	2 361	18,9

TABLEAU A4.1 (suite)

Industries N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen		Inc. (%)	Nombre annuel moyen		Inc. (%)
	Salariés	Lésions		Salariés	Lésions	
35 Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	27,2	9 400	1 764	18,8
354 Produits en béton	2 283	1 077	47,1	1 650	466	28,3
356 Verre et articles en verre	2 183	511	23,4	1 831	463	25,3
359 Autres produits minéraux non métal.	4 517	1 483	32,8	3 417	519	15,2
355 Béton préparé	3 192	528	16,5	1 739	259	14,9
10 Aliments	41 750	10 618	25,4	40 533	7 304	18,0
101 Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	46,2	10 572	2 711	25,6
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,4	5 606	1 215	21,7
104 Industries laitières	5 479	1 258	23,0	5 036	836	16,6
102 Transformation du poisson	2 192	385	17,6	1 392	227	16,3
107 Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	15,7	9 486	1 432	15,1
108 Sucre et confiserie	1 804	348	19,3	1 794	265	14,8
47 Entreposage	1 750	647	36,9	1 900	327	17,2
32 Équipement de transport	37 900	7 579	20,0	37 933	6 354	16,8
329 Autres matériels de transport	8 950	3 139	35,1	7 869	3 067	39,0
326 Matériel ferroviaire roulant	1 875	615	32,8	2 019	500	24,7
323 Véhicules automobiles	5 413	1 363	25,2	4 744	828	17,5
16 Matière plastique	11 550	3 073	26,6	14 167	2 207	15,6
19 Textile	11 350	2 512	22,1	12 500	1 770	14,2
26 Meubles	22 050	5 965	27,0	18 033	2 529	14,0
261 Industries des meubles de maison	18 450	5 690	30,8	12 503	1 941	15,5

TABLEAU A4.1 (fin)

Industries N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen		Inc. (%)	Nombre annuel moyen		Inc. (%)
	Salariés	Lésions		Salariés	Lésions	
29 Première transform. des métaux	22 700	4 116	18,1	20 767	2 685	12,9
291 Industries sidérurgiques	7 383	1 691	22,9	5 386	995	18,5
17 Cuir	7 750	1 363	17,6	6 200	793	12,8
6 Mines	12 600	1 778	14,1	10 933	1 356	12,4
62 Mines de minerais non métalliques	3 104	559	18,0	3 056	434	14,2
52 Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	19,9	25 533	3 156	12,4
521 C.G. de produits alimentaires	17 383	3 566	20,5	18 300	2 531	13,8
522 C.G. de boissons	1 350	455	33,7	1 733	298	17,2

Autres sous-secteurs affichant un taux de prévalence deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993

Sous-secteurs		Nombre annuel moyen		Prév.	Nombre annuel moyen		Prév.
N°	Description	Salariés	Lésions	(o/oo)	Salariés	Lésions	(o/oo)
499	Autres services publics	4 258	1 242	29,2	4 083	1 027	25,1
572	C.G. de matériel pour construction	1 367	529	38,7	1 575	304	19,3
561	C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	36,2	2 214	392	17,7
863	Services hors institutions	6 559	909	13,9	10 853	1 801	16,6
402	Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	21,5	5 861	869	14,8

TABLEAU A4.2

Liste des industries et des sous-secteurs affichant un taux d'incidence des maladies professionnelles indemnisées deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993, incidence comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec

Industries N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen	Salariés	Inc. (o/oo)	Nombre annuel moyen	Salariés	Inc. (o/oo)
6 Mines						
62 Mines de minerais non métalliques	12 600	219	17,3	222	10 933	20,3
61 Mines de métaux	9 537	180	18,9	76	3 056	24,8
				144	7 886	18,3
10 Aliments						
101 Abattage, conditionnement de viande	41 750	375	9,0	728	40 533	18,0
109 Autres produits alimentaires	9 425	288	30,5	471	10 572	44,6
				74	5 606	13,2
29 Première transform. des métaux						
291 Industries sidérurgiques	22 700	231	10,2	283	20 767	13,6
295 Fonte et affinage métaux non ferreux	7 383	54	7,2	108	5 386	20,0
	11 229	116	10,3	134	9 283	14,4
35 Produits minéraux non-métalliques						
	13 700	124	9,1	106	9 400	11,3
25 Bois						
251 Bois de sciage et bardeaux	32 050	201	6,3	265	23 867	11,1
254 Portes et châssis	10 246	110	10,7	142	10 450	13,6
	15 717	51	3,2	81	7 833	10,4
4 Exploitation forestière						
				87	9 400	9,3
30 Produits métalliques						
309 Autres industries de produits en métal	35 400	214	6,0	275	30 467	9,0
				53	3 122	17

TABLEAU 4.2 (fin)

Industries N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen			Nombre annuel moyen		
	Salariés	Maladies	Inc. (o/oo)	Salariés	Maladies	Inc. (o/oo)
27 Pâtes et papier	44 650	249	5,6	36 867	315	8,6
271 Pâtes et papiers	31 671	232	7,3	23 972	254	10,6
24 Habillement	61 550	174	2,8	47 533	401	8,4
32 Équipement de transport	37 900	185	4,9	37 933	309	8,1
323 Véhicules automobiles				4 744	75	15,8
329 Autres matériels de transport	8 950	76	8,4	7 869	113	14,4
26 Meubles	22 050	60	2,7	18 033	137	7,6
261 Industries des meubles de maison	18 450	59	3,2	12 503	107	8,6
31 Machines	15 700	114	7,3	14 233	103	7,2
319 Autres industries de la machinerie	14 496	106	7,3	12 519	98	7,9
40 Entrepreneurs généraux	39 500	103	2,6	32 700	215	6,6
402 Bâtiments non résidentiels				5 861	71	12,2
403 Travaux de génie				12 397	96	7,8
33 Produits électriques	38 700	91	2,3	32 267	152	4,7
339 Autres produits électriques				6 661	51	7,7
42 Entrepreneurs spécialisés	77 600	130	1,7	54 567	243	4,5
37 Produits chimiques	22 650	59	2,6	23 833	99	4,2
52 Comm. gros aliments boissons	22 700	69	3,0	25 533	86	3,4

TABLEAU A4.3

Liste des industries et des sous-secteurs affichant une durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles indemnisées supérieure de quatre semaines à la moyenne provinciale de 1991-1993, gravité comparée 1987-1988 et 1991-1993, Québec

Industries N° Description	Période 1987-1988			Période 1991-1993		
	Nombre annuel moyen Salariés	Lésions	Gravité (sem.)	Nombre annuel moyen Salariés	Lésions	Gravité (sem.)
9 Services miniers	3 250	612	10,9	1 700	114	23,9
92 Services à l'extraction minière	3 083	610	10,9	1 606	114	23,9
70 Intermédiaires financiers de dépôts	74 850	428	8,7	75 700	483	14,5
704 Sociétés de prêts hypothécaires	37 675	234	9,2	37 950	267	16,2
705 Caisses d'épargne et de crédit	32 371	176	7,2	33 281	210	12,2
4 Exploitation forestière	11 700	1 353	10,9	9 400	943	13,9
40 Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	9,5	32 700	3 026	13,7
401 Bâtiments résidentiels	17 075	1 770	9,3	14 464	924	15,7
402 Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	9,2	5 861	869	13,1
403 Travaux de génie	13 858	2 130	10,0	12 397	1 233	12,6
97 Services personnels	27 000	955	7,7	23 500	795	13,3
971 Salons de coiffure et de beauté	10 904	154	14,7	9 181	174	23,6
42 Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	8,1	54 567	5 811	13,0
61 Comm. détail de vêtements	48 600	559	6,6	43 267	622	12,7
613 C.D. de vêtements pour femmes	19 313	179	5,8	14 922	189	14,8
614 Autres C.D. de vêtements	13 758	193	7,2	14 956	217	12,5

TABLEAU A4.3 (fin)

Industries N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Gravité		Nombre annuel moyen		Gravité	
	Salariés	Lésions	(sem.)		Salariés	Lésions	(sem.)	
75 Services Immobiliers	19 400	765	8,4		18 933	724	12,7	
6 Mines	12 600	1 778	8,1		10 933	1 356	11,6	
61 Mines de métaux	9 537	1 219	9,3		7 886	920	13,6	

Autres sous-secteurs affichant une durée moyenne d'indemnisation supérieure de quatre semaines à la moyenne provinciale de 1991-1993

Industries N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Durée		Nombre annuel moyen		Durée	
	Salariés	Lésions	(sem.)		Salariés	Lésions	(sem.)	
623 C.D. d'accessoires d'ameublement	6 921	207	7,1		5 328	136	12,9	
632 C.D. de véhicules de loisir	3 229	132	7,1		2 700	100	12,3	
102 Transformation du poisson	2 192	385	5,5		1 392	227	12,0	
869 Associations domaines de la santé	12 250	112	9,9		10 592	167	11,9	
456 Camionnage	30 500	3 951	7,8		29 406	3 153	11,7	

Annexe 1

Regroupements retenus aux fins de la présente étude des unités sectorielles à trois (3) chiffres de la CAEQ-1984 et de la CTI-1980

(les codes en italique sont des regroupements logiques, les codes en caractères gras sont ceux retenus)

Codes CAEQ 1984	Titres de l'unité	Codes CTI 1980	Codes retenus
105 106	Industries de la farine et des céréales de tables préparées Industries des aliments pour les animaux	105	105
<i>245</i> <i>249</i>	Industries du vêtement pour enfants Autres industries de l'habillement	<i>245</i> <i>249</i>	249
<i>256</i> <i>258</i> <i>259</i>	Industries des boîtes et palettes de bois Industrie du cercueil Autres industries du bois	<i>256</i> <i>258</i> <i>259</i>	259
<i>292</i> <i>297</i>	Fabrique de tubes et tuyaux d'acier Laminage, moulage et extrusion du cuivre et de ses alliages	<i>292</i> <i>297</i>	297
<i>301</i> <i>307</i>	Industrie des chaudières et des plaques Fabricants d'appareils de chauffage	<i>301</i> <i>307</i>	307
<i>324</i> <i>327</i> <i>328</i> <i>329</i>	Fabricants de carrosseries de camions et remorques Construction et réparation de navires Construction et réparation d'embarcations Fabricants de véhicules divers	<i>324</i> <i>327</i> <i>328</i> <i>329</i>	329
<i>331</i> <i>333</i> <i>334</i> <i>339</i>	Fabricants de petits appareils électriques Fabricants d'appareils d'éclairage Fabricants de radiorécepteurs et de téléviseurs ménagers Fabricants de produits électriques divers	<i>331</i> <i>333</i> <i>334</i> <i>339</i>	339
<i>351</i> <i>353</i> <i>357</i> <i>358</i> <i>359</i>	Industries des produits en argile Industrie des produits en pierre Industrie des abrasifs Industrie de la chaux Autres industries des produits minéraux non métalliques	<i>351</i> <i>353</i> <i>357</i> <i>358</i> <i>359</i>	359
<i>458</i> <i>459</i>	Autres transports Autres services relatifs aux transports	<i>458</i> <i>459</i>	459

Annexe 1 (suite)

Codes CAEQ 1984	Titres de l'unité	Codes CTI 1980	Codes retenus
492 499	Distribution de gaz Autres services publics	492 499	499
523 524	Commerces de gros de médicaments Commerces de gros de produits du tabac	523 524	524
604 659	Commerce de détail des produits du tabac et des journaux Autres commerces de détail	659	659
701 702 704	Banques centrales Banques à charte et autres intermédiaires bancaires Sociétés de prêts hypothécaires	701 702 704	704
854 859	Enseignement de formation personnelle et populaire Autres services d'enseignement	859	859
856	Bibliothèques	854	854
863 868	Services de santé hors institution Services connexes aux établissements de santé	863 868	863
912 913 914	Pensions de familles et hôtels privés Terrains de camping et parcs à roulettes Pourvoyeurs de chasse et de pêche et camps de vacances	912 913 914	914
964 966 969	Sports commerciaux Loteries et jeux de hasard Autres services de divertissements et de loisirs	964 966 969	969
991 994 999	Services de location de machines et de matériel Autres services de réparation Autres services	991 994 999	999

Annexe 2

Indicateurs de lésions professionnelles par industrie, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993

TABLEAU A2.1

Évolution du nombre annuel moyen de salariés et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées (accidents et maladies) par industrie, Québec, 1987-1988 vs 1991-1993

Industries	N°	Description	1987-1988					1991-1993				
			Salariés	Lésions professionnelles			% Total	Salariés	Lésions professionnelles			% Total
			Total	Accidents	Maladies		Total	Accidents	Maladies			
	4	Exploitation forestière	11 700	1 353	1 315	38	2,8	9 400	943	855	87	9,3
	5	Services forestiers	3 850	425	416	9	2,1	4 333	368	350	18	5,0
	6	Mines	12 600	1 778	1 559	219	12,3	10 933	1 356	1 134	222	16,4
	8	Carrières, sablières	1 150	657	633	24	3,7	1 933	377	349	29	7,6
	9	Services miniers	3 250	612	590	22	3,5	1 700	114	93	22	19,0
	10	Aliments	41 750	10 618	10 244	375	3,5	40 533	7 304	6 576	728	10,0
	11	Boissons	10 350	2 828	2 792	36	1,3	8 367	1 645	1 611	34	2,0
	12	Produits du tabac	3 050	271	268	3	1,1	2 733	181	175	6	3,1
	16	Matière plastique	11 550	3 073	3 039	34	1,1	14 167	2 207	2 092	114	5,2
	17	Cuir	7 750	1 363	1 320	43	3,2	6 200	793	662	131	16,5
	18	Textile (première transformation)	13 550	2 266	2 231	35	1,5	10 000	1 132	1 000	131	11,6
	19	Textile	11 350	2 512	2 474	38	1,5	12 500	1 770	1 649	121	6,8
	24	Habillement	61 550	3 975	3 802	174	4,4	47 533	2 497	2 095	401	16,1
	25	Bois	32 050	9 287	9 086	201	2,2	23 867	4 797	4 532	265	5,5
	26	Meubles	22 050	5 965	5 905	60	1,0	18 033	2 529	2 392	137	5,4
	27	Pâtes et papier	44 650	4 857	4 608	249	5,1	36 867	3 043	2 728	315	10,4
	28	Imprimerie et édition	39 500	2 846	2 819	27	0,9	34 400	1 843	1 738	105	5,7
	29	Première transform. des métaux	22 700	4 116	3 885	231	5,6	20 767	2 685	2 402	283	10,5
	30	Produits métalliques	35 400	11 926	11 712	214	1,8	30 467	6 359	6 084	275	4,3
	31	Machines	15 700	4 759	4 645	114	2,4	14 233	2 754	2 651	103	3,7
	32	Équipement de transport	37 900	7 579	7 394	185	2,4	37 933	6 354	6 045	309	4,9
	33	Produits électriques	38 700	3 633	3 542	91	2,5	32 267	1 954	1 801	152	7,8

Industries

Industries			1987-1988				1991-1993			
N°	Description	Salariés	Lésions professionnelles			Salariés	Lésions professionnelles			
			Total	Accidents	Maladies		% Total	Total	Accidents	Maladies
35	Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	3 607	124	3,3	9 400	1 658	106	6,0
37	Produits chimiques	22 650	2 139	2 080	59	2,8	23 833	1 537	99	6,1
39	Autres Industries manufacturières	15 600	2 017	1 970	47	2,3	23 100	1 332	118	8,2
40	Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	5 638	103	1,8	32 700	2 811	215	7,1
42	Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	11 878	130	1,1	54 567	5 568	243	4,2
44	Services relatifs à la construction	4 600	73	73	-	-	3 833	46	1	2,8
45	Transports	104 850	7 748	7 692	56	0,7	105 600	7 547	269	3,4
47	Entreposage	1 750	647	642	5	0,8	1 900	317	10	3,1
48	Communications	58 450	1 797	1 788	9	0,5	60 467	1 715	22	1,3
49	Services publics	28 550	2 279	2 247	33	1,4	34 067	1 921	67	3,4
50	Comm. gros prod. agricoles	1 150	185	183	2	1,1	1 133	94	2	2,4
51	Comm. gros prod. pétroliers	4 550	279	276	3	1,1	6 933	236	9	3,5
52	Comm. gros aliments boissons	22 700	4 518	4 450	69	1,5	25 533	3 070	86	2,7
53	Comm. gros vêtements	11 100	289	288	1	0,3	7 433	199	4	2,0
54	Comm. gros articles ménagers	4 050	266	265	1	0,4	5 400	165	7	3,9
55	Comm. gros véhicules et pièces	16 450	1 187	1 182	6	0,5	12 167	1 017	14	1,4
56	Comm. gros quincaillerie	24 300	2 475	2 459	16	0,6	22 500	1 501	25	1,6
57	Comm. gros machines	32 000	2 341	2 324	17	0,7	39 567	1 596	34	2,1
59	Comm. gros produits divers	14 200	1 723	1 708	15	0,8	19 300	1 174	32	2,6
60	Comm. détail aliments et boissons	131 050	7 921	7 845	76	1,0	106 333	5 936	245	4,0
61	Comm. détail de vêtements	48 600	559	555	4	0,7	43 267	608	15	2,4
62	Comm. détail meubles	27 700	1 044	1 038	7	0,6	20 700	675	14	2,1
63	Comm. détail véhicules et pièces	67 800	7 079	7 023	56	0,8	74 400	5 181	119	2,2
64	Comm. détail marchandises diverses	28 650	2 318	2 311	7	0,3	34 300	2 040	25	1,2
69	Comm. détail autres magasins	50 600	2 404	2 389	15	0,6	43 267	1 660	29	1,7
70	Intermédiaires financiers de dépôts	74 850	428	423	6	1,3	75 700	466	18	3,7
71	Crédit à la consommation	2 900	10	10	-	-	3 367	8	1	8,0

TABLEAU A2.1 (fin)

Industries

1987-1988

1991-1993

N°	Description	Salariés	Lésions professionnelles			Salariés	Lésions professionnelles				
			Total	Accidents	Maladies		Total	Accidents	Maladies		
										% Total	% Total
72	Intermédiaires d'investissements	12 700	9	8	2	16,7	12 567	11	8	2	21,9
73	Assurances (excluant les agences)	20 950	203	197	7	3,2	22 500	272	258	14	5,0
74	Autres Intermédiaires financiers	4 550	21	21	-	-	5 033	13	13	0	2,5
75	Services immobiliers	19 400	765	757	8	1,0	18 933	724	709	16	2,2
76	Agences d'assurances et Immob.	17 100	74	73	1	1,4	24 500	54	52	2	4,3
77	Services aux entreprises	128 450	3 015	2 983	33	1,1	132 033	2 458	2 364	93	3,8
82	Administration provinciale	59 050	2 445	2 401	44	1,8	63 200	1 812	1 728	83	4,6
83	Administration locale	53 650	6 348	6 292	56	0,9	54 800	5 903	5 766	137	2,3
85	Enseignement	204 000	3 735	3 691	45	1,2	223 200	3 636	3 533	103	2,8
86	Santé et services sociaux	274 200	20 536	20 294	242	1,2	294 467	18 067	17 754	313	1,7
91	Services d'hébergement	32 400	2 367	2 342	25	1,1	38 433	2 008	1 958	50	2,5
92	Services de la restauration	115 850	7 046	6 978	68	1,0	129 333	6 283	6 126	157	2,5
96	Divertissement et loisirs	29 300	863	857	6	0,6	33 833	925	909	17	1,8
97	Services personnels	27 000	955	909	47	4,9	23 500	795	689	106	13,4
98	Associations	10 400	769	759	10	1,3	21 700	724	704	20	2,8
99	Autres services	42 000	2 266	2 247	19	0,8	44 333	2 376	2 321	55	2,3
Ensemble des industries		2 471 050	212 771	208 856	3 915	1,8	2 458 800	151 733	144 662	7 071	4,7

6. DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS

6.1 L'effet exercé par les événements conjoncturels sur l'évolution des indicateurs de lésions professionnelles

Les résultats présentés dans les chapitres précédents dévoilent que la baisse importante du taux d'incidence des lésions professionnelles s'explique davantage par un fléchissement notable du volume de lésions indemnisées que par la diminution du nombre de travailleurs exposés oeuvrant dans des industries où les environnements de travail et les tâches présentent plus de risques de subir une lésion professionnelle (ex. : industries manufacturières). Se situant aux alentours de 210 000 avant 1990, le nombre de lésions professionnelles atteint moins de 115 000 en 1996.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution. Tout d'abord, il semble que les changements survenus en 1990 dans le financement du régime d'indemnisation de lésions professionnelles au Québec ont vraisemblablement incité un bon nombre d'entreprises à adopter de nouvelles stratégies de gestion des dossiers de santé et de sécurité du travail afin d'améliorer leur bilan en matière de lésions professionnelles. Parmi ces moyens, le recours à l'assignation temporaire a probablement exercé un effet important sur la baisse du nombre de lésions déclarées à la CSST. Cette pratique, qui assure le maintien ou le retour hâtif des personnes aux prises avec un problème de santé et de sécurité du travail, s'appliquerait différemment d'une industrie à l'autre, ou d'un employeur à l'autre, compte tenu des capacités respectives des industries ou des employeurs à offrir aux travailleurs accidentés des activités professionnelles allégées. L'absence de statistiques fiables sur l'assignation temporaire nous empêche cependant de mesurer l'ampleur de cette pratique par industrie et, par conséquent, de connaître son impact global sur la déclaration des lésions professionnelles à la CSST depuis 1991.

D'autres facteurs ont contribué, à des degrés divers, à la baisse du nombre de lésions professionnelles au cours de cette période. Tout d'abord, les changements dans la distribution du nombre de salariés par industrie ont certainement exercé une influence sensible. De plus, la récession économique de 1991-1993 a fait diminuer le nombre de salariés de plus de 100 000 et il a fallu attendre la fin de la période pour retrouver un volume de salariés comparable à la période d'avant 1990. Pendant tout ce temps, la distribution du nombre de salariés par industrie a poursuivi sa tendance amorcée depuis plusieurs années à l'effet que le nombre absolu et relatif de salariés dans

les industries de production de services (industries tertiaires) n'a cessé d'augmenter au détriment des industries de production de biens (industries primaires et secondaires). Ce transfert de salariés vers des industries où le risque de subir une lésion est plus faible aurait donc contribué à réduire le nombre total de lésions professionnelles déclarées.

Un autre facteur structurel relié à l'emploi peut être associé, dans une certaine mesure, à la réduction du nombre de lésions professionnelles indemnisées. Il s'agit de la part de plus en plus prépondérante des différentes formes d'emplois atypiques sur le marché du travail¹. Selon une étude menée sous la supervision du ministère du Travail du Québec, la progression rapide et constante de l'emploi atypique au cours des deux dernières décennies amène une modification sensible de la structure de l'emploi au Québec. Les différentes formes d'emplois atypiques ont représenté à elles seules près de 75 % des emplois créés entre 1976 et 1995. Selon cette même étude, la part de ces emplois en 2017 serait supérieure à celle des emplois typiques.

Ces changements structurels posent les problèmes de couverture de travailleurs par le régime québécois (emploi autonome) et de durée d'exposition (emploi à temps partiel), deux éléments qui contribueraient, à des degrés divers, à la baisse de déclaration de lésions professionnelles à la CSST.

Par ailleurs, depuis l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, on peut croire que la mise en place d'outils et de moyens de prévention (présence de comités de SST, programmes de prévention et de santé), de même que les retombées des interventions et des recherches, ont exercé un effet positif sur la réduction du nombre de lésions professionnelles, particulièrement dans les industries de production de biens où se retrouvent les secteurs statués comme prioritaires par la CSST (ex.: mines, forêt, produits en bois, produits en métal et équipements de transport).

À l'opposé, le nombre absolu et relatif de maladies professionnelles ne cesse de s'accroître, particulièrement de 1986 à 1994. Cette augmentation s'explique par le fait que de plus en plus de dossiers sont reconnus comme maladie professionnelle plutôt qu'accident de travail. Cette situation touche particulièrement les problèmes musculo-squelettiques qui, à leur tour, occasionnent des durées d'indemnisation plus longues que pour le reste des lésions professionnelles.

¹ Ministère du Travail, *L'évolution de l'emploi atypique*.

On entend par emploi atypique tout ce qui n'est pas un emploi salarié permanent à plein temps : emploi à temps partiel, emploi autonome, emploi temporaire et cumul d'emplois.

Si, pendant toute la période, l'incidence des lésions professionnelles a diminué, la gravité des lésions a par ailleurs augmenté : la nature des lésions professionnelles a changé et on compte davantage de maladies ou de blessures entraînant une longue absence (ex. : problèmes musculo-squelettiques) mais moins de blessures nécessitant une absence de courte durée (ex. : coupures et meurtrissures). Ce changement pourrait, dans une certaine mesure, être associé aux modifications observées dans la structure de l'emploi. Mais on peut aussi émettre l'hypothèse (partiellement vérifiée par des études épidémiologiques) que les métiers physiquement les plus pénibles sont, avec le temps, moins bien supportés par une main-d'oeuvre vieillissante. Le cumul des efforts fournis par l'organisme entraîne chez certains travailleurs des lésions du système musculo-squelettique qui sont compliquées du fait de l'usure. Les indemnisations liées aux problèmes de dos et aux atteintes péri-articulaires sont longues et requièrent parfois des services prolongés de réadaptation physique et de réinsertion professionnelle.

Nous voyons également que, de façon générale, l'incidence des lésions professionnelles diminue avec l'âge alors que la durée moyenne d'indemnisation par accident tendrait à augmenter (Cloutier et Duguay, 1996). Le seul fait du vieillissement de la population active peut donc expliquer une partie des changements observés dans les indicateurs au cours de la période étudiée.

Les tendances opposées du taux d'incidence et de l'indice de gravité de lésions professionnelles font en sorte qu'on observe une certaine stabilité du nombre de travailleurs absents quotidiennement. En effet, le taux de prévalence pour les deux périodes retenues (1987-1988 et 1991-1993) demeure quasi identique du fait que les plus longues durées d'indemnisation compensent la diminution du taux d'incidence.

Ces tendances de fond notées pour l'ensemble des industries s'observent également à l'échelle des divisions économiques : l'indice de prévalence par division économique affiche de faibles fluctuations entre les deux périodes. Pour chacune des divisions, il survient relativement moins de lésions en 1991-1993 comparativement à 1987-1988, mais elles occasionnent des durées d'indemnisation plus longues. Il en résulte donc que le rang occupé par les divisions entre les deux périodes retenues est demeuré pratiquement le même : en 1987-1988 tout comme en 1991-1993, les divisions des mines, de la construction, de la forêt et des biens manufacturés durables constituent les domaines d'activité où les travailleurs sont les plus concernés par les lésions professionnelles.

6.2 Proposition d'une approche pour identifier les industries les plus concernées par les lésions professionnelles

Lors de l'examen des résultats par industrie et par sous-secteur, une attention particulière a été portée aux changements enregistrés autant sur la valeur des indicateurs que sur le rang occupé par ces unités sectorielles en fonction de ces mêmes indicateurs. La valeur absolue de l'indicateur d'une industrie prend toute sa signification lorsqu'elle est comparée à la valeur moyenne provinciale ou à la valeur des autres industries. La considération de ces deux paramètres optimise l'identification des industries les plus concernées par les lésions professionnelles. Les industries qui n'ont pas connu de changement important en termes de rang, même si elles enregistrent de fortes diminutions du taux de prévalence, seront retenues comme à risque. L'exemple des industries de l'entreposage, des services miniers et des carrières et sablières est fort éloquent à cet effet.

Dans le souci de fournir des valeurs fiables et significatives, la production des indicateurs d'incidence et de prévalence par industrie et sous-secteur devait respecter les critères méthodologiques exigeant un nombre de lésions supérieur ou égal à 50 ou un nombre de salariés supérieur ou égal à 1 000. Dans le but de maximiser le nombre de sous-secteurs pour lesquels il est possible de calculer des indicateurs de lésions professionnelles, des regroupements logiques d'unités à trois chiffres (sous-secteurs) respectant les agrégats proposés par Statistique Canada ont été effectués. Ces agrégats tiennent compte d'une certaine similitude dans les opérations de biens ou de services ainsi que des règles de confidentialité de Statistique Canada. Ce compromis est apparu intéressant à défaut d'obtenir une information pour l'ensemble des sous-secteurs d'activité. Au bilan, des indicateurs ont pu être calculés pour 134 unités de sous-secteurs sur une possibilité de 250.

Cette situation laisse entendre que des sous-secteurs à risque ne peuvent être identifiés avec précision en raison de contraintes méthodologiques imposées par notre approche et par les critères de confidentialité de Statistique Canada sur le nombre de salariés. En effet, pour l'ensemble des quelque 100 sous-secteurs non documentés, le taux de prévalence affiche, pour les deux périodes, une valeur plus élevée que pour l'ensemble des sous-secteurs pour lesquels une information a été produite. Malgré que nous ayons dû soustraire une centaine de sous-secteurs de nos calculs, les informations présentées sont les plus fiables pour identifier les groupes de salariés les plus concernés par les lésions professionnelles à cette échelle sectorielle. Le recours à un mode de présentation qui considère à la fois la situation à l'échelle des industries et des sous-secteurs permet d'identifier avec une certaine justesse les unités sectorielles les plus problématiques en matière de lésions professionnelles. C'est l'objet du tableau 6.1 qui est un outil de travail synthèse pour ceux qui

veulent visualiser rapidement les industries les plus exposées à une forte prévalence de lésions professionnelles.

Le tableau 6.1 dresse la liste des industries affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles supérieur à la moyenne provinciale. Les sous-secteurs présentant un taux de prévalence au moins deux fois supérieur à cette moyenne ont été regroupés sous leur industrie correspondante. La structure de ce tableau offre la possibilité de relativiser les valeurs obtenues à l'échelle des industries, surtout celles comprenant un nombre important de sous-secteurs. Dans une perspective de priorisation d'intervention, les industries minières (mines de métal, carrières et services) se démarquent comme groupes à risque. Cependant, d'autres industries à taux de prévalence moins élevé font état de situations plus à risque que les industries minières. C'est le cas notamment des industries de produits minéraux non métalliques, des entrepreneurs généraux, des produits métalliques et des aliments. Dans ces industries, on compte des sous-secteurs affichant des valeurs de 30 à 75 % supérieures à celle de leur industrie. Des tableaux similaires ont été produits pour les indicateurs d'incidence (lésions et maladies) et de durées moyennes d'indemnisation. Le lecteur pourra consulter l'annexe 4 à cet effet.

6.3 Qu'en est-il maintenant ? : La période 1995-1996

Les informations présentées dans les chapitres 4 et 5 montrent que la situation en matière de fréquence relative et de gravité des lésions professionnelles a connu des changements importants entre les deux périodes : l'incidence des lésions a diminué tandis que la durée d'indemnisation a enregistré une hausse sensible. Il reste à vérifier si ces tendances se poursuivent pour les années plus récentes. En matière d'incidence des lésions professionnelles, la tendance générale à la baisse se poursuit (voir tableau 2.4). Ce taux se situe en deçà de 4,5 % en 1996, la chute étant plus marquée dans les industries de production de biens.

L'évolution de l'indice de gravité et du taux de prévalence est plus difficile à vérifier étant donné l'absence d'informations à maturité comparable aux deux périodes étudiées pour les années plus récentes (ex. : 1995, 1996). Il est possible toutefois de considérer l'évolution de la situation selon une autre approche : le rang occupé par une industrie selon les différents indicateurs. Dans un tel contexte, la valeur de l'indice sert à situer les industries les unes par rapport aux autres, celles se situant en tête de liste constituant les groupes cibles.

Pour la période 1995-1996, trois tableaux ont été produits : deux portent sur l'incidence des lésions (total des lésions et maladies) et un troisième sur la durée moyenne d'indemnisation. Dans tous les cas, seules les industries comptant un nombre annuel moyen de 100 lésions ont été retenues. Le tableau 6.2 présente le classement des quinze (15) industries affichant un taux d'incidence deux fois supérieur à la moyenne provinciale. Ces industries représentent plus de 10 % des salariés et 30 % des lésions professionnelles. Douze de ces industries faisaient partie, en 1991-1993, du groupe ayant un taux d'incidence deux fois supérieur à la moyenne provinciale (voir tableau 4.5). Les industries du bois et des produits métalliques comptent toujours parmi les trois secteurs les plus à risque. Les services miniers ainsi que les industries d'exploitation et de services forestiers font maintenant partie de ce groupe, alors qu'ils affichaient en 1991-1993 un taux d'incidence à peine supérieur à la moyenne provinciale.

Du côté des maladies professionnelles (tableau 6.3), les dix industries ayant un taux d'incidence au moins deux fois supérieur à la moyenne provinciale regroupent moins de 12 % des salariés et plus de 48 % des cas de maladie. Neuf de ces dix industries comptaient parmi les secteurs affichant un taux d'incidence des maladies deux fois plus élevé que la moyenne en 1991-1993 (voir tableau 4.6). Les industries des aliments (18 %) , des mines (16 %) , du bois (10 %) et de la première transformation des métaux (10 %) demeurent les secteurs à très forte incidence des maladies professionnelles. Les autres industries manufacturières (équipements scientifiques, bijouterie, articles de sport) font maintenant partie de cette liste en 1995-1996.

Le tableau 6.4 présente la liste des onze (11) industries ayant une durée moyenne d'indemnisation au moins deux semaines plus longue que la moyenne provinciale en 1995-1996. Moins de 10 % des lésions sont survenues en 1995-1996 dans ces industries, mais ont nécessité près de 18 % des jours d'indemnisation. Cinq des six industries en tête de liste en 1991-1993 (tableau 4.7) occupent toujours ce groupe de rangs en 1995-1996. Il s'agit, par ordre d'importance, des services miniers, des intermédiaires financiers de dépôts, de l'exploitation forestière, des entrepreneurs généraux et des entrepreneurs spécialisés. Les commerces de gros de produits agricoles, absents de la liste des industries à très forte gravité en 1991-1993 en raison d'un nombre annuel moyen de lésions inférieur à 100, apparaissent dans cette liste en 1995-1996.

À l'examen de ces trois tableaux, il s'avère que la très grande majorité des industries qui affichaient les plus forts taux d'incidence et les plus longues durées d'indemnisation en 1991-1993 demeurent toujours en tête de liste en 1995-1996.

Selon ces indications, les résultats de 1991-1993 par divisions économiques et par industries constitueraient encore aujourd'hui des informations de référence sur la situation prévalant au Québec. Cependant, il est fort probable que des changements se soient produits à l'échelle des sous-secteurs d'activité depuis ce temps, car l'impact de facteurs organisationnels et conjoncturels (intervention ou recherche), notamment sur la diminution du nombre de lésions, est plus perceptible dans les univers plus circonscrits et homogènes que sont les sous-secteurs d'activité économique.

Tableau 6.1

Liste des industries et des sous-secteurs affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993
prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec

Industries N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen Salariés	Lésions	Prév. (o/oo)		Nombre annuel moyen Salariés	Lésions	Prév. (o/oo)	
47 Entreposage	1 750	647	40,6		1 900	327	32,3	
9 Services miniers	3 250	612	39,2		1 700	114	30,8	
92 Services à l'extraction minière	3 083	610	41,3		1 606	114	32,6	
8 Carrières, sablières	1 150	657	68,4		1 933	377	30,4	
6 Mines	12 600	1 778	21,9		10 933	1 356	27,6	
61 Mines de métaux	9 537	1 219	22,8		7 886	920	30,4	
62 Mines de minerais non métalliques	3 104	559	18,5		3 056	434	20,0	
4 Exploitation forestière	11 700	1 353	24,2		9 400	943	26,7	
42 Entrepreneurs spécialisés	77 600	12 008	24,1		54 567	5 811	26,6	
35 Produits minéraux non-métalliques	13 700	3 731	24,7		9 400	1 764	25,5	
354 Produits en béton	2 283	1 077	41,1		1 650	466	33,9	
355 Béton préparé	3 192	528	17,5		1 739	259	28,4	
356 Verre et articles en verre	2 183	511	20,8		1 831	463	26,9	
359 Autres produits minéraux non métal.	4 517	1 483	29,8		3 417	519	22,9	
25 Bois	32 050	9 287	23,7		23 867	4 797	25,2	
251 Bois de sciage et bardeaux	10 246	4 164	37,8		10 450	1 972	27,0	
254 Portes et châssis	15 717	3 403	15,3		7 833	1 649	23,8	
252 Placages et contre-plaqués	1 842	422	16,2		1 478	329	23,8	
259 Autres industries du bois	4 246	1 299	24,2		4 139	846	23,7	

Tableau 6.1 (suite)

Liste des industries et des sous-secteurs affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993
prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec

Industries N° Description	Période 1987-1988				Période 1991-1993			
	Nombre annuel moyen		Prév. (o/oo)		Nombre annuel moyen		Prév. (o/oo)	
	Salariés	Lésions	Salariés	Lésions	Salariés	Lésions	Salariés	Lésions
40 Entrepreneurs généraux	39 500	5 741	26,5		32 700	3 026	24,3	
402 Bâtiments non résidentiels	8 563	1 842	37,8		5 861	869	37,2	
403 Travaux de génie	13 858	2 130	29,4		12 397	1 233	24,1	
401 Bâtiments résidentiels	17 075	1 770	18,4		14 464	924	19,2	
30 Produits métalliques	35 400	11 926	25,3		30 467	6 359	23,6	
307 Matériel de chauffage	1 646	1 078	49,7		1 644	587	41,4	
309 Autres industries de produits en métal	3 650	1 957	36,1		3 122	1 164	37,6	
303 Produits métalliques d'ornement	6 221	2 001	26,6		4 133	879	33,9	
308 Ateliers d'usinage	4 725	1 826	27,7		4 758	1 197	24,8	
304 Emboutissage et revêtement	5 854	2 316	28,6		6 006	1 080	19,5	
10 Aliments	41 750	10 618	21,0		40 533	7 304	21,3	
102 Transformation du poisson	2 192	385	18,4		1 392	227	37,5	
109 Autres produits alimentaires	5 096	1 603	31,3		5 606	1 215	28,9	
101 Abattage, conditionnement de viande	9 425	4 355	32,8		10 572	2 711	24,5	
107 Produits boulangerie-pâtisserie	10 433	1 643	14,4		9 486	1 432	20,1	
11 Boissons	10 350	2 828	21,2		8 367	1 645	19,2	
17 Cuir	7 750	1 363	18,3		6 200	793	19,1	
19 Textile	11 350	2 512	19,4		12 500	1 770	19,1	
31 Machines	15 700	4 759	20,8		14 233	2 754	18,0	
16 Matière plastique	11 550	3 073	20,1		14 167	2 207	17,8	

Tableau 6.1 (suite)

Liste des industries et des sous-secteurs affichant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées de deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993
prévalence comparée 1987-1988 vs 1991-1993, Québec

Autres sous-secteurs affichant un taux de prévalence deux fois supérieur à la moyenne provinciale de 1991-1993

Sous-secteurs		Nombre annuel moyen		Prév.	Nombre annuel moyen		Prév.
N°	Description	Salariés	Lésions	(o/oo)	Salariés	Lésions	(o/oo)
499	Autres services publics	4 258	1 242	33,3	4 083	1 027	33,4
329	Autres matériels de transport	8 950	3 139	21,1	7 869	3 067	28,9
456	Camionnage	30 500	3 951	19,4	29 406	3 153	24,0
863	Services hors institutions	6 559	909	20,1	10 853	1 801	23,4
522	C.G. de boissons	1 350	455	33,4	1 733	298	23,1
291	Industries sidérurgiques	7 383	1 691	19,5	5 386	995	22,8
561	C.G. de métaux et produits en métal	2 013	729	32,7	2 214	392	22,6
995	Services relatifs aux bâtiments	16 733	1 447	13,8	13 297	1 627	22,6
572	C.G. de matériel pour construction	1 367	529	33,0	1 575	304	21,7
379	Autres produits chimiques	4 663	696	14,1	4 197	512	18,6
521	C.G. de produits alimentaires	17 383	3 566	18,2	18 300	2 531	18,1
635	Ateliers de réparations de véhicules	12 213	2 638	19,5	16 206	1 792	17,9

Tableau 6.2

**Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence
des lésions professionnelles indemnisées, 1995-1996, Québec**
(incidence deux fois supérieure à la moyenne provinciale de 1995-1996)
(nombre de lésions supérieur à 100)

Industries		Nombre annuel moyen		Incidence	
N°	Description	Salariés	Lésions	(%)	Rang
25	Bois	33 021	5 769	17,5	1
09	Services miniers	1 180	185	15,7	2
30	Produits métalliques	35 025	5 423	15,5	3
26	Meubles	15 773	2 424	15,4	4
31	Machines	18 383	2 788	15,2	5
10	Aliments	40 928	6 005	14,7	6
16	Matière plastique	14 714	2 144	14,6	7
08	Carrières, sablières	2 214	298	13,5	8
11	Boissons	7 762	933	12,0	9
35	Produits minéraux non-métalliques	10 627	1 242	11,7	10
05	Services forestiers	4 364	505	11,6	11
32	Équipement de transport	38 086	4 387	11,5	12
19	Textile	11 802	1 188	10,1	13
29	Première transform. des métaux	22 336	2 210	9,9	14
04	Exploitation forestière	11 009	1 078	9,8	15
Moyenne provinciale		2 567 229	119 606	4,7	

Tableau 6.3

**Classement des industries par ordre décroissant du taux d'incidence
des maladies professionnelles indemnisées, 1995-1996, Québec**
(incidence deux fois supérieure à la moyenne provinciale de 1995-1996)
(nombre de lésions supérieur à 100)

Industries		Nombre annuel moyen		Incidence	
N°	Description	Salariés	Maladies	(o/oo)	Rang
10	Aliments	40 928	751	18,3	1
06	Mines	10 147	161	15,9	2
25	Bois	33 021	332	10,0	3
29	Première transform. des métaux	22 336	217	9,7	4
32	Équipement de transport	38 086	327	8,6	5
26	Meubles	15 773	135	8,5	6
24	Habillement	49 460	402	8,1	7
39	Autres industries manufacturières	23 549	150	6,4	8
27	Pâtes et papier	32 781	172	5,2	9
30	Produits métalliques	35 025	175	5,0	10
Moyenne provinciale		2 567 229	5 842	2,3	

Tableau 6.4

**Classement des industries par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation
des lésions professionnelles indemnisées, 1995-1996, Québec**
(durée moyenne supérieure de deux semaines à la moyenne provinciale de 1995-1996)
(nombre de lésions supérieur à 100)

Industries		Nombre annuel moyen		Durée moyenne	
N°	Description	Salariés	Lésions	(sem.)	Rang
09	Services miniers	1 180	185	10,0	1
70	Intermédiaires financiers de dépôts	70 645	395	7,0	2
53	Comm. gros vêtements	9 447	166	7,0	3
04	Exploitation forestière	11 009	1 078	6,9	4
40	Entrepreneurs généraux	36 798	2 217	6,6	5
42	Entrepreneurs spécialisés	60 863	4 174	6,2	6
54	Comm. gros articles ménagers	3 758	151	6,0	7
61	Comm. détail de vêtements	43 948	549	6,0	8
97	Services personnels	26 687	586	5,9	9
24	Habillement	49 460	1 972	5,9	10
ENSEMBLE DES INDUSTRIES		2 567 229	119 606	3,5	

CONCLUSION : PERTINENCE DE POURSUIVRE LA PRODUCTION DES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES

La production d'un portrait évolutif des indicateurs de lésions professionnelles par industrie permet d'identifier et de cibler les groupes de travailleurs les plus concernés par les lésions professionnelles. Comme il a été mentionné dans ce rapport, la mise en place d'un nouveau système de tarification au début des années 90 aurait incité les employeurs à modifier leur approche en matière de gestion de la santé et de la sécurité du travail. L'impact de ces nouvelles dispositions constituait, à nos yeux, l'élément déclencheur de la diminution importante du nombre de lésions professionnelles déclarées au cours des années qui ont suivi. Le recours à l'assignation temporaire s'est avéré le moyen par lequel un nombre non négligeable de lésions qui auraient été déclarées avant 1990, ne l'ont pas été après cette date. Actuellement, aucune source d'information ne peut documenter systématiquement l'impact de ces nouvelles mesures sur la déclaration des lésions, notamment le recours à l'assignation temporaire.

Compte tenu de ces éléments, certains s'interrogent sur la pertinence de garder la base de données de la CSST comme unique source d'information sur les statistiques de lésions professionnelles. À vrai dire, tout dépend de l'utilisation que l'on fait de ces renseignements. Si l'approche retenue vise à mesurer l'intensité et la gravité des lésions professionnelles indemnisées par le régime québécois de santé et de sécurité, nous croyons que la poursuite de tels travaux demeure utile. Dans ce cas, la valeur absolue de l'indicateur permet de situer les industries les unes par rapport aux autres. Cependant, si l'approche vise à mesurer avec précision l'importance des problèmes de santé et de sécurité au Québec, cette source de données est de moins en moins en mesure de répondre à cette attente. Des études ou des enquêtes par industrie constituent de meilleurs moyens de recueillir des renseignements pouvant refléter la nature des problèmes de santé et de sécurité et orienter plus précisément les interventions préventives.

Par ailleurs, soit en raison de contraintes méthodologiques que nous nous sommes fixées, soit à cause de l'absence de données sur le nombre de salariés, il a été impossible de calculer des indicateurs pour un nombre important de sous-secteurs. Pour pallier ce problème, il serait envisageable de recourir à d'autres sources de données sur les dénominateurs comme, par exemple, le recensement annuel des manufactures mené par Statistique Canada. L'intégration de ces autres

sources devra toutefois tenir compte d'éléments méthodologiques (fréquence de l'enquête, univers documenté, etc.) qui ne sont pas totalement compatibles avec l'enquête mensuelle sur l'emploi de Statistique Canada.

La poursuite des travaux portant sur les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées à court et à moyen terme devra tenir compte du phénomène que représente la mise en place de la deuxième phase de la réforme de la tarification amorcée en 1990, soit la création des mutuelles de prévention. Conçues spécialement pour les petites et les moyennes entreprises, les mutuelles de prévention visent à favoriser les efforts de prévention et à fixer des primes d'assurance correspondant à la performance des employeurs qui auront jugé profitable de former une mutuelle. Si les objectifs poursuivis par ces regroupements d'employeurs se concrétisent, on peut présager que le nombre de déclarations des lésions professionnelles indemnisées continuera de diminuer au cours des prochaines années.

La prise en considération de tous ces facteurs, particulièrement les réformes dans la tarification des entreprises, devient de plus en plus importante dans l'étude de l'évolution des indicateurs de lésions professionnelles indemnisées. Il faut explorer diverses avenues pour documenter la contribution de ces facteurs à la fluctuation du volume de lésions déclarées et ce, pour le plus grand nombre d'industries. Il faut voir cependant que l'effet de ces facteurs ne peut se mesurer avec précision. Pour compléter l'information fournie par les indicateurs, on recommande fortement de faire valider les résultats par des représentants du milieu avant toute intervention ou recherche dans une industrie donnée. Cette façon de faire permettra de dresser un portrait plus fidèle des problèmes de santé et de sécurité propres aux établissements des industries ciblées.

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail doit maintenir la production de séries chronologiques d'indicateurs qui reflètent forcément le concours de tous les facteurs en jeu. Compte tenu du fait qu'il est difficile de mesurer l'effet de ces facteurs sur la déclaration des lésions professionnelles, il est conseillé d'utiliser avec prudence les données de la CSST, bien qu'elles constituent la seule source d'informations complète permettant l'identification des industries les plus concernées par les lésions professionnelles indemnisées.

BIBLIOGRAPHIE

CLOUTIER, E., DUGUAY, P., Impact de l'avance en âge sur les scénarios d'accidents et des indicateurs de lésions dans le secteur de la santé et des services sociaux, Tome I – Rapport et tableaux, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, Rapport R-118, 1996, 200 pages.

CSST, Direction de la statistique et de la gestion de l'information, Statistiques sur les lésions professionnelles, 1988, 1994, 186 pages.

CSST, Direction de la statistique et de la gestion de l'information, Statistiques sur les lésions professionnelles, 1992, 1996, 190 pages.

DUGUAY, Patrice, Les indicateurs de lésions en santé et en sécurité du travail : analyse par profession en 1991, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, Série Rapports, R-147, 1997, 87 pages.

DUGUAY, P., GERVAIS, M., HÉBERT, F., L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs par secteur d'activité économique, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, Série Rapports de recherche R-006, Montréal, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, 1986, 210 pages.

HÉBERT, François., L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs par secteur d'activité économique, 1986, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, Série Rapports de recherche R-029, Montréal, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, 1993, 183 pages.

HÉBERT, François, Les indicateurs de lésions en santé et en sécurité du travail : analyse par secteur d'activité économique en 1991, Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, Série Rapports, R-135, 1996, 201 pages.

MATTE, D., BALDINO, D., COURCHESNE, R., L'évolution de l'emploi atypique au Québec, Le marché du travail, Ministère du Travail du Québec, mai 1998, vol. 19, no. 588 pages.

STATISTIQUE CANADA, Emplois, gains et durée du travail, catalogue mensuel, 72-002

Annexe 1

**Regroupements retenus aux fins de la présente étude
des unités sectorielles à trois (3) chiffres
de la CAEQ-1984 et de la CTI-1980**